



Rapport sur les plans et les priorités 2011-2012

Volet électronique de la déclaration

**Éléments de la stratégie ministérielle de
développement durable de RNCan**

Table des matières

Section 1 – Vision du développement durable de Ressources naturelles Canada (RNCAN).....	7
Section 2 – Processus décisionnel et développement durable	
o Gérer le développement durable	11
o Faits saillants et engagements prévus en matière d'évaluation environnementale stratégique	15
Section 3 – Détails sur les activités ministérielles qui contribuent aux objectifs et aux cibles des thèmes I à III de la Stratégie fédérale de développement durable	
 Thème I de la SFDD – Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air	19
Objectif 1 – Changements climatiques	
Cible 1.1 – Atténuation des changements climatiques	
Programme sur la qualité de l'air	
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.5	19
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.13.....	26
Énergie propre	
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.20.....	28
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.22.....	30
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.26.....	31
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.27.....	35
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.28.....	37
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.29.....	39
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.30.....	41
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.31.....	43
Transport propre	
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.37.....	45
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.39.....	47
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.40.....	49
Travaux internationaux sur les changements climatiques	
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.43.....	51
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.48.2.....	54
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.48.4.....	56
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.49.1.....	58
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.50.....	60
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.53.....	62
Foresterie	
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.54.....	64
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.55.....	66
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.55.1.....	70
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.55.2.....	71
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.56.....	72
o Stratégie de mise en œuvre 1.1.58.....	74

Objectif 2 – Pollution atmosphérique	
Cible 2.1 – Polluants atmosphériques	
<i>Programme de réglementation de la qualité de l'air</i>	
o Stratégie de mise en œuvre 2.1.2.....	75
o Stratégie de mise en œuvre 2.1.11.....	77
<i>Énergie propre</i>	
o Stratégie de mise en œuvre 2.1.16	79
o Stratégie de mise en œuvre 2.1.17	84
o Stratégie de mise en œuvre 2.1.19	86
<i>Transport écologique</i>	
o Stratégie de mise en œuvre 2.1.23	88
o Stratégie de mise en œuvre 2.1.27	91
Cible 2.3 – Gestion des produits chimiques	
o Stratégie de mise en œuvre 2.3.6	93
Thème II de la SFDD – Maintenir la qualité et la disponibilité de l'eau	95
Objectif 3 – Qualité de l'eau	
Cible 3.1 – Qualité de l'eau douce	
o Stratégie de mise en œuvre 3.1.5	95
o Stratégie de mise en œuvre 3.1.9	97
Objectif 4 – Disponibilité de l'eau	
Cible 4.1 – Gestion et utilisation des ressources en eau	
o Stratégie de mise en œuvre 4.1.4	99
o Stratégie de mise en œuvre 4.1.5	101
o Stratégie de mise en œuvre 4.1.9	103
o Stratégie de mise en œuvre 4.1.10	105
Thème III de la SFDD – Protéger la nature	107
Objectif 6 – Conservation et protection des écosystèmes/des habitats	
Cible 6.2 – Écosystèmes et habitats terrestres	
o Stratégie de mise en œuvre 6.1.13	107
Cible 6.3 – Écosystèmes marins	
o Stratégie de mise en œuvre 6.3.1	110
o Stratégie de mise en œuvre 6.3.5	112
o Stratégie de mise en œuvre 6.3.8	114
Cible 6.4 – Gestion des menaces pour les écosystèmes	
o Stratégie de mise en œuvre 6.4.1	116
Objectif 7 – Ressources biologiques	
Cible 7.3 – Gestion durable des forêts	
o Stratégie de mise en œuvre 7.3.1	119
o Stratégie de mise en œuvre 7.3.2	121
Section 4 – Initiatives de développement durable de RNCan non couvertes par les Thème I-III de la SFDD	125
Section 5 – Thème IV de la SFDD – Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement :	
o Tableau supplémentaire sur l'Écologisation des opérations gouvernementales.....	129
Annexe – Liste des sigles des organismes fédéraux	141

Section 1

Vision du développement durable à Ressources naturelles Canada

Vision de Ressources naturelles Canada :

Améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources.

RNCan et le développement durable

RNCan s'efforce d'accroître la compétitivité économique des secteurs des ressources naturelles au Canada à la hauteur des attentes de la population quant à sa qualité de vie, au développement et à l'utilisation durables des ressources et à un environnement propre et sain.

La vision de RNCan sous-entend un rendement environnemental et social à la base même de la compétitivité accrue des secteurs des ressources naturelles. Le développement durable nous permet de mettre à contribution notre savoir et notre créativité en vue d'atteindre nos objectifs de société, de favoriser notre réussite économique. Le Ministère a donc axé sa vision sur les piliers du développement durable et tend vers :

- La compétitivité économique – les secteurs des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle internationale, productifs du point de vue économique et contribuent au bien-être social des Canadiens;
- La responsabilité environnementale – le Canada est un chef de file mondial en matière de responsabilité environnementale sur le plan de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources naturelles;
- La sûreté, la sécurité et l'intendance – les connaissances sur les ressources naturelles et sur la masse continentale et les systèmes de gestion renforcent la sûreté et la sécurité des Canadiens et contribuent à l'intendance des ressources naturelles et des terres du Canada.

En allant de l'avant, le Ministère mettra l'accent sur ses rôles stratégiques pour :

- Repousser les frontières du savoir;
- Faire la promotion d'un programme d'innovation S-T national dans le domaine des ressources naturelles;
- Conclure des partenariats axés sur les résultats et les priorités.

En axant ses activités sur ces rôles, RNCan prend la tête de l'intégration du développement durable et de la compétitivité, pour le bien des Canadiens à long terme.

Section 2

Processus décisionnel et développement durable au Ministère

Gestion du développement durable

Contexte du développement durable à RNCan

RNCan a pour vision d'améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources, vision qu'il tente de concrétiser en élaborant des politiques, des programmes et des règlements pour renforcer les conditions permettant une croissance durable axée sur les ressources des secteurs de l'énergie, des mines et des forêts.

RNCan reconnaît que la voie du développement durable doit être considérée comme une possibilité et non comme un coût. Au vu des changements qui s'opèrent dans le contexte international, RNCan reconsidère la façon dont il s'acquitte de ses rôles fédéraux fondamentaux pour contribuer plus efficacement aux nouveaux impératifs de concurrence et de positionner le Canada en qualité de leader mondial nouveau genre de l'exploitation des ressources. RNCan appuie le développement durable des ressources au pays de façon à améliorer la réputation du pays comme leader en environnement. En allant de l'avant, il s'efforcera de diriger l'intégration de la durabilité et de la compétitivité, pour le bien des Canadiens à long terme.

Cadre stratégique de Ressources naturelles Canada

En 2006, RNCan a entrepris un projet de renouvellement exhaustif qui s'est terminé par la publication d'un cadre stratégique. Le cadre stratégique a pour but de créer une organisation intégrée axée sur le savoir et les résultats grâce à une approche de planification et de rapport de « ministère unique », à un leadership collectif et à une façon novatrice de collaborer et de partager l'information, à l'échelle du Ministère et avec les intervenants, pour atteindre des objectifs communs.

Dans le cadre stratégique, le développement durable représente une valeur fondamentale et un principe directeur. Il est d'ailleurs au centre de l'énoncé de vision qui consiste à *améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources* et il est également à la base des trois résultats stratégiques que sont le développement économique, la responsabilité environnementale et la sûreté, l'intendance et la sécurité. De plus, le développement durable définit un des trois énoncés de mission de RNCan – soit celui de devenir le champion du développement durable. RNCan tentera de s'acquitter de sa mission en faisant du

développement durable un principe fondamental et un catalyseur majeur de tout ce qu'il entreprend en qualité de ministère, et en s'assurant toujours que ses actions reconnaissent l'interaction entre les intérêts économiques, environnementaux et sociaux et qu'elles en tiennent compte.

Le cadre stratégique de RNCan énonce, pour le Canada et pour le Ministère, une approche visionnaire dans le contexte mondial en évolution du 21^e siècle. Il réoriente la façon dont le Canada gère ses ressources naturelles en intégrant l'innovation et le savoir à la durabilité pour assurer la compétitivité et la prospérité économiques à long terme. Enfin, il s'efforce de créer un avantage durable en matière de ressources par l'action collective, avec RNCan comme chef de file.

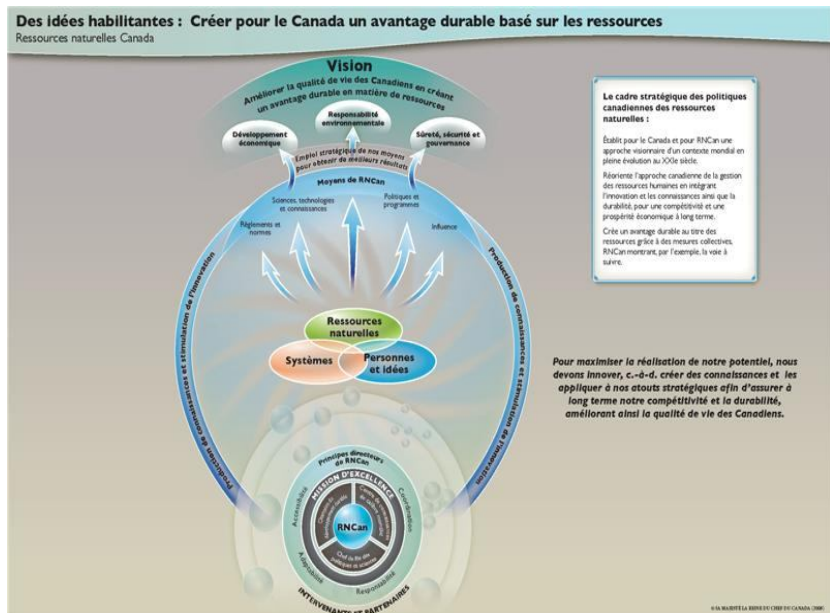


Figure 1 : Cadre stratégique de RNCan

Intégration du DD dans la prise de décision à RNCan

Mécanismes de gouvernance

La structure de gouvernance de RNCan est l'élément central qui lui permet d'assurer ses résultats stratégiques et de réaliser ses stratégies d'affaires. Cette structure comprend des comités exécutifs et des comités consultatifs qui permettent et facilitent le leadership collectif ainsi que la gestion intégrée des politiques, des programmes et des ressources financières. Ensemble, les comités s'efforcent de mettre en œuvre le cadre stratégique de RNCan et soulignent l'importance du développement durable.

Les comités d'orientation de la haute direction sont un exemple de l'intégration du développement durable dans les mécanismes stratégiques et opérationnels internes au Ministère. Ils s'assurent que les décisions stratégiques du Ministère sont fondées sur la science et le développement durable et que les activités scientifiques réalisées correspondent aux priorités stratégiques tout en soutenant le développement durable.

Le **Comité exécutif (CE)**, l'instance de délibération et de prise de décision la plus élevée au Ministère, voit à l'intégration de la politique, des sciences, des programmes et activités du Ministère. Le CE établit les orientations, les priorités, l'approche et les relations stratégiques avec les organismes faisant partie du portefeuille.

Pour appuyer directement le CE, les quatre comités suivants ont été créés et structurés autour de fonctions précises afin d'opérationnaliser le leadership collectif à l'égard des principes de développement durable qui sont énoncés dans le cadre stratégique.

- **Comité sur le renouveau administratif (CRA)**. Sous la présidence de la sous-ministre déléguée, le CRA dirige et administre les programmes et procédés d'affaires du Ministère dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources humaines, financières, et de GI/TI et les immobilisations du Ministère et dans le but d'améliorer la capacité et la réceptivité de RNCan quant aux résultats stratégiques à livrer.
- **Comité de l'intégration des sciences et des politiques (CISP)**. Sous la présidence du sous-ministre adjoint, Intégration des sciences et des politiques, le CISP fera l'examen des propositions en matière de politiques et de sciences dans le but d'en assurer l'intégration et la cohérence à l'égard du programme de politiques à plus long terme du Ministère.
- Un **Conseil des sciences et de la technologie (CST)**. Présidé par le sous-ministre et constitué de membres internes et externes, le CST fournira le leadership de haut niveau en vue d'une approche intégrée à la gestion continue de la capacité de RNCan en matière de S et T. Cette entité aidera à l'alignement aux résultats stratégiques et aux programmes politiques à moyen et à long termes.

De même, des équipes de gestion dans chacun des secteurs de RNCan (forêt, énergie, minéraux et métaux, etc.) considèrent également le cadre stratégique comme un outil important pour élaborer leurs plans stratégiques et guider leurs activités quotidiennes. En appliquant le cadre, les secteurs font en sorte que le développement durable soit à la base de leurs discussions stratégiques, qu'il guide l'orientation de leurs programmes et qu'il ne fasse qu'un avec les critères d'évaluation de nombreuses mesures.

Tribunes interministérielles pour la Stratégie fédérale de développement durable

- Le **Comité interministériel des sous-ministres adjoints chargé de la Stratégie fédérale de développement durable** est présidé par le SMA de la Politique stratégique d'Environnement Canada (EC). Son mandat est d'assurer l'orientation stratégique et de prendre des décisions sur les enjeux clés liés à l'application de la *Loi fédérale sur le développement durable*.

- Le **Comité interministériel des directeurs généraux chargés de la SFDD**, sous l'égide du directeur général de la Direction de la politique en matière de durabilité à EC, assure l'orientation stratégique et opérationnelle et discute des enjeux clés concernant l'application de la SFDD et l'élaboration de ses objectifs, de ses cibles et de ses stratégies de mise en œuvre futures.
- Le **Groupe de travail des directeurs sur l'évaluation de la SFDD** est présidé par le directeur de la Direction de la politique en matière de durabilité. Son but est de préciser les lacunes et les points vulnérables de la SFDD, de déterminer les pratiques exemplaires et les leçons apprises, de fournir et de peaufiner l'orientation donnée aux ministères, et de perfectionner les approches utilisées pour élaborer, appliquer et évaluer la SFDD. Le groupe de travail est également responsable de l'élaboration du cadre de gestion de la SFDD et de ses rapports d'activité.

Application d'outils précis

RNCan emploie un certain nombre d'outils pour intégrer le DD dans l'élaboration des politiques.

Planification opérationnelle

En 2010, RNCan a publié son premier plan d'activités intégré. Ce plan est basé sur l'architecture des activités de programme de RNCan, elle-même axée sur trois résultats liées au développement durable, soit la compétitivité économique, la responsabilité environnementale, et la sûreté, la sécurité et l'intendance. Le plan illustre la façon dont le Ministère regroupe ses programmes, ses activités et ses ressources pour concrétiser sa vision *d'améliorer la qualité de vie des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources*.

En plus d'intégrer implicitement le développement durable dans son processus de planification, RNCan, conformément aux résultats de l'Examen stratégique, met l'accent sur la compétitivité, approche qui s'appuie sur le fait que la croissance durable n'est possible que si elle est assortie d'une responsabilité environnementale et sociale. Par conséquent, la haute direction se doit de réfléchir aux liens entre la compétitivité et la durabilité et de les mettre en relief dans le cadre du processus de planification intégré.

Analyse de l'environnement

Chaque année, le Ministère entreprend une analyse du contexte qui met en relief les tendances externes qui s'appliquent à lui. Ces tendances sont pour la plupart mondiales, mais ont des conséquences précises pour le Canada. L'analyse guide et appuie l'intégration du développement durable dans la prise des décisions à l'échelle du Ministère. Les comités de haute gestion s'en servent comme base pour stimuler les discussions sur les défis, les possibilités et l'orientation future du Ministère.

Nouvelle politique d'engagement

Le développement durable reconnaît que l'engagement des intervenants est essentiel à l'évaluation des valeurs environnementales et sociales et à leur intégration dans les décisions. Par conséquent, RNCan est en train de se doter de la capacité requise pour prendre des décisions axées sur le développement durable en élaborant une politique et des outils connexes de consultation et de mobilisation du public. Ces derniers favoriseront des pratiques et une culture de consultation et de mobilisation inclusives, transparentes et efficaces et renforceront les initiatives dans le domaine, garantissant ainsi que les décisions de politique et de programme du Ministère seront éclairées et axées sur un apport externe sain et crédible. En fournissant cette orientation et ces outils, comme en établissant nos rôles et nos responsabilités, la politique nous permettra d'utiliser de façon plus stratégique le savoir et l'expertise des intervenants, grâce à leur consultation et à leur mobilisation en vue d'élaborer les politiques et les programmes et d'accroître l'intégration du développement durable dans la prise des décisions à RNCan.

Mémoires au Cabinet

Dans ses lignes directrices sur l'élaboration des mémoires au Cabinet, le Ministère précise que le cadre stratégique est un outil clé pour le positionnement des propositions. Ainsi, le développement durable est l'un des fondements de toutes les décisions que le Ministre de RNCan demande au Cabinet de prendre.

Faits saillants et engagements prévus en matière d'évaluation environnementale stratégique

En qualité de ministère chargé d'accroître à la fois le développement durable et la compétitivité des secteurs des ressources naturelles au Canada, RNCAN s'engage à réaliser des évaluations environnementales stratégiques (EES), conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (la Directive du Cabinet) et aux lignes directrices qui en découlent.

Selon la Directive du Cabinet :

Conformément à l'engagement ferme du gouvernement envers le développement durable, les ministres s'attendent à ce que les projets de politiques, de plans et de programmes des ministères et des organismes tiennent compte, s'il y a lieu, des effets environnementaux potentiels.

Plus particulièrement, les ministres s'attendent à ce que l'évaluation environnementale stratégique d'un projet de politique, de plan ou de programme soit menée lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

1. Le projet est soumis à l'approbation d'un ministre ou du Cabinet; et
2. La mise en œuvre du projet peut entraîner des effets environnementaux importants, tant positifs que négatifs.

Les ministères et les organismes sont également encouragés à tenir une évaluation environnementale stratégique à l'égard d'autres projets de politiques, de plans ou de programmes, si les circonstances le justifient. Une initiative peut être choisie aux fins d'évaluation afin d'aider à mettre en œuvre les objectifs du développement durable des ministères ou des organismes, ou s'il y a de fortes préoccupations du public concernant des conséquences possibles sur l'environnement.

Coordination interne

RNCAN s'engage :

- à mettre à jour sa politique interne pour y intégrer les nouvelles exigences des lignes directrices à l'appui de la Directive du Cabinet, notamment pour analyser dans le cadre des EES l'impact des projets de politiques, de plans et de programmes sur les objectifs et les cibles de la SFDD, rendre compte des résultats des EES dans les rapports ministériels sur le rendement et décrire l'impact des projets de politiques, de plans et de programmes sur les objectifs et les cibles de la SFDD dans les déclarations publiques d'EES;
- à actualiser le matériel de référence (modèle d'EES, sites Web internes, documents de formation, etc.) pour faire en sorte que l'impact des projets de politiques, de plans et de programmes sur les objectifs et les cibles de la SFDD sera envisagé et documenté dans les EES;
- à offrir de l'information et de la formation au personnel de RNCAN; et
- à fournir du matériel se rapportant aux EES à RNCAN (orientation, modèles et études de cas) au réseau interministériel de coordonnateurs de ces évaluations pour favoriser la création d'une communauté de pratique.

Mesure du rendement en 2011-2012

- Évaluer la conformité de RNCAN à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* et ses lignes directrices connexes.


Pour plus d'information sur l'EES à RNCAN, visitez le <http://www.nrcan-ncan.gc.ca/com/envamb/strstr-fra.php>

Section 3

Détails sur les activités ministérielles qui contribuent aux objectifs et aux cibles des thèmes I à III de la Stratégie fédérale de développement durable



	Thème I de la SFDD – Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l’air
	Objectif 1 de la SFDD – Changements climatiques Réduire les taux d’émissions de gaz à effet de serre (GES) afin d’atténuer la gravité et les effets inévitables des changements climatiques.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Programme sur la qualité de l’air
	Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d’émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d’ici 2020.	1.1.5 Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l’appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l’analyse de données, l’élaboration de l’inventaire, la surveillance, la modélisation et l’évaluation de l’efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques (EC, SC, RNCAN, TC)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

- Exploration énergétique et minérale
- Science et technologie propre
- Efficacité énergétique et carburants de remplacement
- Géosciences des changements climatiques et adaptation
- Information et support géographiques essentiels

Exploration énergétique et minérale	Cette activité est emboîtée dans l’Architecture d’activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.6	Exploration énergétique et minérale

Description

Les études économiques démontrent invariablement que les renseignements et les données géoscientifiques du domaine public peuvent s’avérer des outils efficaces pour réduire le risque lié à l’exploration des ressources énergétiques et minières, et augmenter par le fait même les dépenses engagées dans ce domaine. Dans le cadre de la sous-activité « Exploration énergétique et minérale » (AAP 1.1.6), RNCAN fournit à l’industrie de nouvelles données géoscientifiques et son expertise du domaine, et stimule l’exploration des ressources énergétiques et minières, et par le fait même la mise en valeur de ces ressources au Canada, qui contribue à la croissance économique. Cette sous-activité comprend une sous-sous-activité qui contribue à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD.

- **Sous-sous-activité « Nouvelles sources d’énergie »** (AAP 1.1.6.3) : RNCAN fournit des données, de l’information et des connaissances pertinentes qui visent à susciter l’intérêt du secteur privé pour les ressources renouvelables viables, comme les hydrates de gaz, le gaz de schiste, les sources d’énergie géothermique et marémotrice qui pourraient devenir d’importantes composantes de l’infrastructure énergétique canadienne de demain.

Lien avec la cible

Acquérir de nouvelles connaissances et données géoscientifiques sur les sources d'énergie renouvelables viables et les rendre publiques au moyen de publications, comme l'atlas nord-américain de captage et de stockage du carbone, aidera à susciter l'intérêt de l'industrie et à l'encourager à investir en diminuant les risques et en fournissant du soutien aux décideurs. Cela permettra par la suite de renforcer le futur bouquet énergétique du Canada, ce qui appuiera la réduction des émissions totales de gaz à effet de serre au Canada. La sous-activité « Exploration énergétique et minérale » contribue donc indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 1.1.6.3)

Des rapports et des évaluations sur les nouveaux approvisionnements énergétiques sont utilisés par les autorités de réglementation, l'industrie et d'autres ministères.

- Nombre de mentions de rapports et d'évaluations de RNCAN (signalées annuellement à partir de 2012-2013).

Réalisations pour 2011-2012 seulement (sous-sous-activité 1.1.6.3)

- Fournir des commentaires sur l'initiative collaborative du manuel des meilleures pratiques de stockage géologique du CO₂ liées à la récupération assistée des hydrocarbures élaboré dans le cadre du projet Weyburn-Midale (indiqué dans l'accusé de réception des promoteurs du projet Weyburn-Midale).
- Publication d'une évaluation du potentiel d'énergie géothermique pour les collectivités du Nord (indiqué par le pourcentage des rapports diffusés 12 mois après la fin de l'étape de collecte de données).

Réalisations pour 2012-2013 seulement (sous-sous-activité 1.1.6.3)

- Publier une étude d'impact sur les paramètres géologiques pour le stockage de carbone (indiqué par le pourcentage des rapports diffusés 12 mois après la fin de l'étape de collecte de données).
- Publier une évaluation du potentiel d'énergie géothermique pour les collectivités du Nord (indiqué par le pourcentage des rapports diffusés 12 mois après la fin de l'étape de collecte de données).

Science et technologie propre	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.3	Science et technologie propre

Description

Il faut de nouvelles connaissances et technologies pour assurer la transition du Canada vers une économie axée sur l'énergie propre et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de la sous-activité « Science et technologie propre » (AAP 2.1.3), RNCAN finance et entreprend – en partenariat avec des experts des secteurs privé, public et universitaire – la mise au point de solutions scientifiques et technologiques qui aideront à établir un système d'énergie propre. Le travail comprend notamment la génération de nouvelles connaissances, ainsi que le perfectionnement et la démonstration de technologies qui relèvent des priorités en matière d'énergie propre, à savoir les hydrocarbures, le transport, les bâtiments, les collectivités, l'industrie, la production d'énergie, la bioénergie et les isotopes médicaux. En fin de compte, ces activités contribuent aux objectifs en matière d'eau propre, d'air pur et d'utilisation durable des terres en améliorant la responsabilité environnementale sur le plan de la production, de la conversion et de l'utilisation finale de l'énergie propre au Canada.

Lien avec la cible

L'avancement des points principaux en matière de science et de technologie propre au Canada aidera à fournir des solutions à long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre attribuables à la production, à la transformation et à l'utilisation finale d'énergie. Donc, la sous-activité « Science et technologie propre » contribue indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercice 2011-2012.

Résultat attendu et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

Promotion des connaissances et des technologies en matière d'énergie propre qui répondent aux besoins des partenaires et des intervenants.

- Proportion des investissements totaux du gouvernement dans la recherche, le développement et la démonstration en matière d'énergie propre par rapport au financement des partenaires.
- Connaissances et renseignements scientifiques (p. ex. publications et présentations revues par des pairs, rapports techniques, rapports des clients, etc.) diffusés à nos clients et à nos partenaires (p. ex. industrie, autres ministères et organismes, autres gouvernements, associations, universités et organisations non gouvernementales).
- Nombre de normes et de codes publiés ou révisés.

Réalisations et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

Établir des partenariats pour la recherche, la conception et la démonstration de technologies qui s'harmonisent aux objectifs des intervenants en matière d'énergie propre.

Examiner les propositions et approuver les projets.

Examiner et évaluer les progrès et les résultats des projets.

- Nombre de partenariats (p. ex. contrats, ententes, protocoles d'entente, projets, etc.) établis pour mener des recherches sur les technologies propres, développer ces technologies et en faire la démonstration.
- Pourcentage des propositions de projets examinées et évaluées.
- Pourcentage des projets surveillés et examinés.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Science et technologie propre » contribue aussi à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.26** - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.
- **1.1.27** - Utiliser le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) pour mener des activités de recherche et développement sur les technologies énergétiques qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- **1.1.28** - Utiliser le Fonds pour l'énergie propre afin d'effectuer la transition du secteur de l'énergie en élaborant et en présentant de nouvelles technologies qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- **1.1.37** - Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES).

La sous-activité contribue également à l'atteinte de la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen de deux stratégies de mise en œuvre :

- **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- **2.1.23** - Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES) et les autres émissions de polluants atmosphériques.

Efficacité énergétique et carburants de remplacement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.4	Efficacité énergétique et carburants de remplacement

Description

Le gouvernement du Canada a pour objectif de réduire de 17 % ses émissions totales de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005, d'ici 2020. Dans le cadre de la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » (AAP 2.1.4), RNCAN s'efforce d'améliorer l'efficacité énergétique et d'accroître la production et l'utilisation de carburants de remplacement pour le transport. Le gouvernement cible différents secteurs de l'économie au moyen de divers mécanismes d'intervention, notamment les incitatifs, les règlements, la recherche, la diffusion de l'information et la formation par l'entremise d'ateliers. Les initiatives de cette sous-activité qui contribuent à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD comprennent la promotion de l'utilisation responsable de l'énergie et de l'achat de technologies efficaces, et l'information sur les carburants de remplacement pour le transport.

Lien avec la cible

Les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent aux changements climatiques peuvent être réduites grâce à des améliorations de l'efficacité énergétique et à l'utilisation de carburants de remplacement plus propres pour le transport. Donc, la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » contribue directement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercice 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.1.4)

Amélioration de l'efficacité énergétique dans tous les secteurs.

- o Pourcentage d'amélioration de l'efficacité énergétique et économies d'énergie en pétajoules qui en découlent.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » contribue aussi indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **1.1.13** - Améliorer les règlements concernant l'efficacité énergétique des produits commerciaux et de consommation.
- o **1.1.26** - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.
- o **1.1.40** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

La sous-activité contribue également à l'atteinte de la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **2.1.2** - Entreprendre des recherches scientifiques et présenter des rapports à l'appui des programmes de réglementation et d'autres programmes menés à bien, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, y compris les évaluations technologiques, sociales et économiques.
- o **2.1.11** - Travailler à l'élaboration d'un règlement concernant l'efficacité énergétique pour les produits commerciaux et de consommation.
- o **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- o **2.1.27** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Géosciences des changements climatiques et adaptation	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 3 « Sûreté, sécurité et intendance »	
	Activité de programme 3.1	S'adapter aux changements climatiques et gestion du risque lié aux dangers
	Sous-activité 3.1.3	Géosciences des changements climatiques et adaptation

Description

Le climat mondial évolue, et les Canadiens ont besoin d'acquérir des connaissances sur les effets des changements climatiques afin de s'y adapter. Dans le cadre de la sous-activité « Géosciences des changements climatiques et adaptation » (AAP 3.1.3), RNCAN fournit des données sur les changements climatiques afin que les intervenants clés et les Canadiens puissent mieux comprendre les effets d'un climat en évolution sur leur collectivité et prendre des décisions fondées sur les risques et les possibilités qui découlent de ce phénomène. Grâce aux activités de sensibilisation de cette sous-activité, RNCAN facilite la collaboration et la gestion des enjeux afin d'aider les Canadiens à se préparer et à s'adapter aux changements climatiques. Cette sous-activité comprend deux sous-sous-activités clés qui contribuent à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Science du changement climatique »** (AAP 3.1.3.1) : RNCan effectue des recherches, et diffuse des données, des renseignements et des connaissances aux gouvernements et aux collectivités afin d'informer les habitants du Nord sur l'utilisation des mesures d'adaptation.
- **Sous-sous-activité « Impact du climat et adaptation »** (AAP 3.1.3.2) : RNCan crée et finance des initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale et soutient l'élaboration et la diffusion d'outils d'aide à la décision concernant l'adaptation ainsi que la formation sur ces outils.

Lien avec la cible

De nouvelles données géoscientifiques ainsi que des activités de sensibilisation pour les décideurs de tout le Canada faciliteront la gestion des questions liées aux changements climatiques et aideront les collectivités à se préparer et à s'adapter à ce phénomène. Ces activités feront également la promotion des connaissances et des communications liées aux changements climatiques et aideront, en définitive, à réduire les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada. Donc, les initiatives de la sous-activité « Géosciences des changements climatiques et adaptation » contribuent indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 3.1.3)

Les intervenants principaux utilisent l'information et le soutien relatifs aux impacts et à l'adaptation pour appuyer leur processus décisionnel.

- Nombre de citations de RNCan utilisées par les professionnels des secteurs public et privé (planificateurs urbains et ingénieurs) (signalé annuellement à partir de 2011-2012).

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 3.1.3.1)

Les gouvernements et les collectivités du Nord du Canada (au nord du 60^e parallèle) ont accès à des mesures d'adaptation.

- Nombre de rapports publiés sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques propres au Nord (signalé annuellement à partir de 2012-2013).

Résultats attendus et indicateurs (sous-sous-activité 3.1.3.2)

A. Des praticiens dans des régions ciblées sont formés sur la façon d'utiliser les outils d'adaptation pour prendre des décisions.

- Nombre de régions où les praticiens reçoivent la formation (signalé annuellement).

B. Les questions clés font l'objet de discussions collectives.

- Nombre de questions ayant fait l'objet de discussions (signalé annuellement).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Géosciences des changements climatiques et adaptation » contribue aussi à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.31** - Travailler avec les collectivités autochtones et du Nord, les organismes et les gouvernements aux problèmes liés aux changements climatiques par l'élaboration d'initiatives d'énergie durable et en les appuyant en gérant les vulnérabilités et les possibilités créées par les changements climatiques.
- **1.1.43** - Travailler avec les partenaires internationaux afin de mettre en œuvre les engagements pris dans l'Accord de Copenhague, comme les objectifs et les mesures d'atténuation; le financement à court et à long termes; les mécanismes relatifs à la technologie et à la réduction des émissions allant du déboisement et du dépérissement de la forêt; des mesures d'adaptation; et des dispositions concernant la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les mesures liées aux changements climatiques.

Information et support géographiques essentiels	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 3 « Sécurité, sécurité et intendance »	
	Activité de programme 3.2	Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes
	Sous-activité 3.2.1	Information et support géographiques essentiels

Description

Des connaissances et des données géographiques fondées sur des preuves sont essentielles pour gouverner le pays et faciliter la mise en valeur de ses ressources naturelles. Par exemple, sans ces connaissances, les frontières ne pourraient être déterminées, la gestion et l'aménagement rigoureux des terres seraient impossibles, et les droits souverains ne pourraient être assurés.

Dans le cadre de la sous-activité « Information et support géographiques essentiels » (AAP 3.2.1), RNCAN fournit des données géographiques essentielles et des produits dérivés aux secteurs public et privé du Canada, ce qui appuie la prise de décisions concernant des activités économiques, environnementales et sociales clés, comme la présentation du Canada à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM). Grâce à ces connaissances, RNCAN respecte l'engagement et les obligations du Canada à l'égard des frontières juridiques, offre ses connaissances à l'échelle internationale et sous-tend les activités scientifiques dans l'Arctique canadien. Cette sous-activité comprend trois sous-sous-activités qui contribuent à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Fondement géographique du Canada »** (AAP 3.2.1.2) : RNCAN s'assure que des données et des connaissances à jour, exactes et pertinentes sur la masse terrestre et les eaux du Canada sont à la disposition des secteurs public et privé pour la prise de décisions.
- **Sous-sous-activité « Observation de la Terre »** (AAP 3.2.1.3) : RNCAN fournit des données/produits dérivés, notamment des coordonnées géographiques et des données satellite aux ministères fédéraux, et aux secteurs public et privé du Canada dans des domaines tels que le développement durable des ressources, la gestion de l'utilisation des terres, les incendies de forêt et la surveillance du climat.
- **Sous-sous-activité « GéoConnexions »** (AAP 3.2.1.5) : RNCAN est le chef de file dans la connaissance, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques qui garantissent que des données géographiques, assujetties à des normes uniformes et à des cadres de données, sont créées.

Lien avec la cible

Grâce à de solides connaissances et données géographiques, comme des données topographiques numériques et des données télédéteçtées, on peut prendre des décisions fondées sur des données probantes concernant l'aménagement et l'utilisation des terres. Les sciences de l'observation de la Terre permettent aux responsables des ressources naturelles d'utiliser des applications de télédétection, comme la surveillance et la cartographie des glaces et d'autres effets des changements climatiques. Ces outils peuvent améliorer les processus décisionnels, et ainsi réduire l'impact du développement et en définitive, contribuer à la réduction des émissions totales de gaz à effet de serre au Canada. Donc, la sous-activité « Information et soutien géographiques essentiels » contribue indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 3.2.1)

Des données de programmes sont utilisées dans des applications à valeur ajoutée qui soutiennent la prise de décisions (systèmes d'information géographique, etc.).

- Des applications à valeur ajoutée sont utilisées dans le cadre d'activités des secteurs public et privé liées à des questions de gouvernance et de développement économique des ressources naturelles (signalées annuellement à partir de 2011-2012).

Réalisation et indicateur (sous-sous-activité 3.2.1.2)

Ensembles de données géographiques à jour (transport, frontières, élévation, toponymes, points de référence, images satellite et cours d'eau).

- Nombre d'ensembles de données mis à jour (signalé annuellement à partir de 2011-2012).

Réalisation et indicateur (sous-sous-activité 3.2.1.3)

Des images satellite sont reçues, traitées, archivées et diffusées.

- Pourcentage d'images satellite en temps quasi réel et de produits archivés disponibles selon les cibles établies (signalé annuellement à partir de 2011-2012).

Réalisation et indicateur (sous-sous-activité 3.2.1.5)

Des outils, des méthodes et des normes sont rendus publics.

- Nombre d'outils, de méthodes et de normes élaborés et diffusés (signalé annuellement à partir de 2011-2012).


Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Information et support géographiques essentiels » contribue aussi à l'atteinte de la cible 6.2 de la SFDD « Écosystèmes et habitats terrestres » au moyen d'une stratégie de mise œuvre :

- **6.1.13** - Établir un nouveau parc national d'ici mars 2013; réaliser les évaluations de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux potentiels et un projet d'agrandissement.

Cette sous-activité contribue également à l'atteinte de la cible 6.4 de la SFDD « Gestion des menaces pour les écosystèmes » au moyen d'une stratégie de mise œuvre :

- **6.4.1** - Assumer les responsabilités fédérales en matière de prévention, de détection, d'intervention et de gestion rapides relativement aux espèces exotiques envahissantes. Les activités clés sont liées à la gouvernance (notamment la législation et la réglementation concernant la coopération internationale, les sciences et la technologie, l'analyse des risques, la gestion et le partage de l'information, la promotion du rendement, les mesures de gestion et d'atténuation).

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Programme sur la qualité de l'air
	Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.	1.1.13 Améliorer les règlements concernant l'efficacité énergétique des produits commerciaux et de consommation. (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Efficacité énergétique et carburants de remplacement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.4	Efficacité énergétique et carburants de remplacement

Description

Le gouvernement du Canada a pour objectif de réduire de 17 % ses émissions totales de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005, d'ici 2020. Dans le cadre de la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » (AAP 2.1.4), RNCAN travaille à améliorer l'efficacité énergétique et à accroître la production et l'utilisation des carburants de remplacement. Le gouvernement cible différents secteurs de l'économie au moyen de divers mécanismes d'intervention, notamment les incitatifs, les règlements, la recherche, la diffusion de l'information et la formation par l'entremise d'ateliers. Cette sous-activité renferme une sous-sous-activité qui contribue à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- o **Sous-sous-activité « Équipement »** (AAP 2.1.4.1) : RNCAN exclut l'équipement le moins éconergétique du marché, tout en encourageant les consommateurs à choisir et en encourageant les fabricants à produire des produits plus performants. Cette sous-sous-activité cible les consommateurs d'énergie et les fabricants d'équipement qui utilise de l'énergie. Les initiatives principales traitent notamment des règlements sur l'efficacité énergétique, de l'ÉnerGuide, de l'étiquetage ENERGY STAR et de la promotion de ce programme.

Lien avec la cible

Il est possible de réduire les émissions de gaz à effet de serre qui aggravent les changements climatiques par l'entremise des améliorations apportées à l'efficacité énergétique. Ainsi, la sous-sous-activité « Équipement », qui relève de la sous-activité « efficacité énergétique et les carburants de remplacement », contribue directement à la cible 1.1 de la SFDD, « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercices 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.1.4.1)

L'équipement sera plus éconergétique suite aux programmes de RNCAN.

- o Économies d'énergie (en pétajoules).

Autres liens avec la SFDD


La sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » contribue à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.
- o **1.1.26** - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.

- o **1.1.40** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

La sous-activité contribue aussi à la cible 2.1 « Polluants atmosphériques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **2.1.2** - Entreprendre des recherches scientifiques et présenter des rapports à l'appui des programmes de réglementation et d'autres programmes menés à bien, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, y compris les évaluations technologiques, sociales et économiques.
- o **2.1.11** - Travailler à l'élaboration d'un règlement concernant l'efficacité énergétique pour les produits commerciaux et de consommation.
- o **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- o **2.1.27** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Énergie propre
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.20 Élaborer des stratégies relatives aux changements climatiques harmonisées avec celles des États-Unis et travailler en collaboration par l'entremise du Dialogue États-Unis – Canada sur l'énergie propre pour faire avancer les priorités en matière d'énergie propre. (EC, RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Politique énergétique nationale et internationale	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.7	Politique énergétique nationale et internationale

Description

L'exploitation des ressources énergétiques du pays demeure un élément important de la prospérité canadienne, qui sera réalisée uniquement en établissant un secteur de l'énergie concurrentiel à l'échelle mondiale et en assurant que la gouvernance concorde avec les objectifs sociaux et environnementaux du Canada.

À l'appui de ce cadre de gouvernance et du développement responsable des sources d'énergie du Canada, au titre de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » (APP 1.1.7), RNCAN gère des responsabilités du gouvernement fédéral en matière de réglementation, offre en temps opportun des analyses ponctuelles concernant les questions énergétiques et formule des conseils et des recommandations à l'intention des cadres supérieurs de RNCAN sur différentes questions énergétiques nationales et internationales, notamment le dialogue sur l'énergie propre (DEP) entre les États-Unis (É.-U.) et le Canada. Le DEP est le véhicule principal pour faire progresser la coopération bilatérale avec les É.-U. en matière de technologies d'énergie propre qui appuient les efforts visant à atténuer les gaz à effet de serre.

Lien avec la cible

Les activités liées au dialogue sur l'énergie propre entre le Canada et les É.-U. favoriseront l'adoption des technologies d'énergie propre qui aideront à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, la sous-activité liée à la « Politique énergétique nationale et internationale » contribue indirectement à la réalisation de la cible 1.1 de la SFDD, « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

L'initiative prendra fin au cours de l'exercice 2010-2011 et fera partie du RMR de 2010-2011. Les attentes relatives au rendement non financier s'appliquent uniquement à l'exercice 2010-2011.

Résultat attendu et indicateur

Mise en œuvre des recommandations du plan d'action du dialogue sur l'énergie propre.

- o Pourcentage des projets et des initiatives du plan d'action mises en œuvre grâce au processus du DEP.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribue à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :


- o **1.1.30** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.
- o **1.1.43** - Travailler avec les partenaires internationaux afin de mettre en œuvre les engagements pris dans l'Accord de Copenhague, comme les objectifs et les mesures d'atténuation; le financement à court et à long termes; les mécanismes relatifs à la technologie et à la réduction des émissions allant du déboisement et du

dépérissement de la forêt; des mesures d'adaptation; et des dispositions concernant la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les mesures liées aux changements climatiques.

- o **1.1.48.2** - Participer aux négociations internationales stratégiques et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et assurer un leadership à l'égard des principaux enjeux.
- o **1.1.49.1** - Défendre les intérêts canadiens dans une variété de forums internationaux sur les changements climatiques de haut niveau, comme le Groupe des Huit, le Forum américain sur l'énergie et le climat des principales économies, y compris le groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures (FEM); et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).
- o **1.1.50** - *Partenariat Asie-Pacifique* : Gérer les projets canadiens financés par le Partenariat Asie-Pacifique, qui préconisent la mise au point, la diffusion et le déploiement de technologies propres.
- o **1.1.53** - *Capture et stockage du carbone (CSC)* : Participer à une variété de forums de coopération multilatérale stratégiques et techniques, y compris le Global CCS Institute, le Carbon Sequestration Leadership Forum, l'Agence internationale de l'énergie et le groupe d'action sur la capture et le stockage du carbone du groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures.

La sous-activité contribue aussi à la cible 2.1 « Polluants atmosphériques » au moyen des deux stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- o **2.1.19** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Énergie propre
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.22 Continuer de travailler avec les intervenants de l'industrie pour encourager et promouvoir l'adoption et l'adaptation de nouvelles technologies comme les technologies de l'information et des communications (TIC), la biotechnologie et les technologies d'énergie propre. (IC, RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Initiative d'exploitation minière écologique	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
Sous-activité 2.2.1		Initiative d'exploitation minière écologique

Description

Compte tenu de la nécessité de trouver des solutions technologiques innovantes pour faire progresser l'exploitation minière durable, « l'Initiative d'exploitation minière écologique (IEME) » (AAP 2.2.1) a été lancée en 2009 à titre de mesure proactive pour améliorer la performance environnementale de l'exploitation minière au Canada. La recherche effectuée dans le cadre de l'IEME vise à trouver des solutions de rechange pour éliminer les déchets, réduire la consommation d'eau et protéger la qualité de l'air à toutes les étapes du cycle minier.

À titre d'exemple, RNCan a collaboré avec le fabricant canadien d'équipement minier, Mining Technologies International, afin de mettre au point le premier véhicule hybride au monde destiné à l'exploitation minière. La chargeuse-navette diesel-électrique ainsi développée a eu d'importantes répercussions positives sur la viabilité économique et la compétitivité de l'exploitation minière souterraine, les coûts énergétiques de la ventilation et la santé des travailleurs dans les mines. Les activités prévues pour les trois prochaines années perfectionneront ce prototype unique au monde afin de créer un modèle précommercial de la chargeuse-navette.

Lien avec la cible

Pour prolonger la durée de vie utile d'une mine, il faut souvent creuser plus profondément. La ventilation, qui consomme beaucoup d'énergie, représente un des coûts d'exploitation les plus importants, autant dans les mines à grande profondeur que dans les mines peu profondes. Étant donné que le moteur brûle toujours son carburant dans des conditions idéales et que des piles alimentent sa puissance maximale, la chargeuse-navette hybride gagne davantage en efficacité et rejette moins d'émissions que l'équipement ordinaire d'une taille comparable qui effectue les mêmes tâches. Le résultat : le véhicule utilise moins de carburant à base de carbone, nécessite moins de ventilation – qui consomme beaucoup d'énergie – et réduit l'utilisation du chauffage ou de la climatisation pour assurer la qualité de l'air respirée par les mineurs. Ainsi, la promotion de l'adoption de la chargeuse-navette, dans le cadre de la sous-activité « Initiative d'exploitation minière écologique », contribue indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercice 2013-2014.


Indicateur

- Nombre de véhicules hybrides souterrains utilisés au Canada.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Initiative d'exploitation minière écologique » contribue à atteindre la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- **2.1.23** - Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES) et les autres émissions de polluants atmosphériques.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Énergie propre
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.26 Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions. (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

- Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables
- Science et technologie propre
- Efficacité énergétique et carburants de remplacement

Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante : Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.2	Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables

Description

Le gouvernement du Canada s'est engagé à tirer parti de son système d'électricité propre en se faisant chef de file mondial de la production d'énergie propre. Dans le cadre de la sous-activité « Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables » (AAP 2.1.2), RNCAN offre un incitatif aux producteurs d'électricité afin qu'ils augmentent l'approvisionnement canadien en électricité propre produite à partir de sources renouvelables, comme le vent, la biomasse, les petites centrales hydroélectriques, les panneaux solaires photovoltaïques et l'énergie marémotrice. En plus de réduire les émissions de gaz à effet de serre du Canada, cette sous-activité permettra de créer un panier d'énergies plus durables et diversifiées. La sous-activité « Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables » est appuyée par le programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable et le programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne.

Les incitatifs financiers offerts aux producteurs d'électricité renouvelable admissibles au programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable encourageront la production de plus de 4 000 MW fournis par de nouvelles sources d'électricité renouvelable au Canada, ce qui devrait réduire l'émission des GES de 6 à 6,7 mégatonnes d'ici 2012. Grâce au Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne, la capacité du Canada en matière de nouvelles sources d'énergie éolienne a augmenté de 924 MW, ce qui réduit les GES d'environ 1,5 mégatonne par année.

Lien avec la cible

Les incitatifs financiers accordés aux projets d'électricité propre permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre qui aggravent les changements climatiques. Ainsi, la sous-activité « Programme d'encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables » contribue directement à atteindre la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Le **programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable prendra fin en 2010-2011** et fera partie du RMR 2010-2011. Les attentes relatives au rendement non financier ne s'appliquent qu'à l'exercice 2010-2011.

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.1.2)

Production accrue d'électricité renouvelable au Canada.

- La quantité d'électricité propre issue de sources renouvelables à faible impact environnemental.

Réalisations et indicateurs (sous-activité 2.1.2)

Propositions de projets examinés pour un financement.

- Nombre de projets examinés dans le cadre du programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable.
- Accords de contribution signés.

- o Nombre d'accords de contribution conclus pour des projets admissibles dans le cadre du Programme. écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables » contribue à atteindre la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- o **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.

Science et technologie propre	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.3	Science et technologie propre

Description

Il faut des connaissances et des technologies pour assurer la transition du Canada vers une économie axée sur l'énergie propre et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de la sous-activité « Science et technologie propre » (AAP 2.1.3), RNCan finance et entreprend – en partenariat avec des experts des secteurs privé, public et universitaire – la mise au point de solutions scientifiques et technologiques qui aideront à établir un système d'énergie propre. Le travail comprend notamment la génération de nouvelles connaissances, ainsi que le perfectionnement et la démonstration de technologies qui relèvent des priorités en matière d'énergie propre, à savoir les hydrocarbures, le transport, les bâtiments, les collectivités, l'industrie, la production d'énergie, la bioénergie et les isotopes médicaux. En fin de compte, ces activités contribuent aux objectifs en matière d'eau propre, d'air pur et d'utilisation durable des terres en améliorant la responsabilité environnementale sur le plan de la production, de la conversion et de l'utilisation finale de l'énergie propre au Canada.

Lien avec la cible

L'avancement des points principaux en matière de science et de technologie propre au Canada offrira des solutions à long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre découlant de la production, de la conversion et de l'utilisation finale de l'énergie. La sous-activité « Science et technologie propre » contribue donc à atteindre la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercice 2011-2012.

Résultat attendu et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

L'avancement des connaissances et des technologies en matière d'énergie propre qui répondent aux besoins des partenaires et des parties intéressées.

- o Proportion des investissements totaux du gouvernement dans la recherche, le développement et la démonstration en matière d'énergie propre par rapport au financement des partenaires.
- o Les connaissances scientifiques et l'information (p. ex., publications et présentations revues par des pairs, rapports techniques, rapports des clients, etc.) diffusées à nos clients et à nos partenaires (p. ex. l'industrie, d'autres ministères et organismes gouvernementaux, d'autres gouvernements, des associations, des universités et des organismes non gouvernementaux).
- o Nombre de normes et de codes publiés ou révisés.

Réalisations et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

Établir des partenariats pour effectuer des recherches dans le domaine des technologies qui correspondent aux objectifs des parties intéressées en matière d'énergie propre, assurer la mise au point et procéder à la démonstration de ces technologies.

Examiner des propositions et approuver des projets.

Examiner et évaluer les progrès et les résultats des projets.

- o Nombre de partenariats (p. ex., contrats, ententes, protocoles d'entente, projets, etc.) établis pour effectuer des recherches dans le domaine des technologies d'énergie propre, assurer la mise au point et procéder à la démonstration.
- o Pourcentage de propositions de projet examinées et évaluées.
- o Pourcentage de projets surveillés et examinés.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Science et technologie propre » contribue à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o 1.1.5 - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.
- o 1.1.27 - Utiliser le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) pour mener des activités de recherche et développement sur les technologies énergétiques qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- o 1.1.28 - Utiliser le Fonds pour l'énergie propre afin d'effectuer la transition du secteur de l'énergie en élaborant et en présentant de nouvelles technologies qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- o 1.1.37 - Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES).

Cette sous-activité contribue aussi à atteindre la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen des deux stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o 2.1.16 - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- o 2.1.23 - Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES) et les autres émissions de polluants atmosphériques.

Efficacité énergétique et carburants de remplacement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.4	Efficacité énergétique et carburants de remplacement

Description

Le gouvernement du Canada a pour objectif de réduire de 17 % ses émissions totales de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005, d'ici 2020. Dans le cadre de la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » (AAP 2.1.4), RNCAN travaille à améliorer l'efficacité énergétique et à accroître la production et l'utilisation des carburants de remplacement. Le gouvernement cible différents secteurs de l'économie au moyen de divers mécanismes d'intervention, notamment les incitatifs, les règlements, la recherche, la diffusion de l'information et la formation par l'entremise d'ateliers. Cette sous-sous-activité renferme une sous-sous-activité essentielle qui contribue à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD.

- o **Sous-sous-activité « Carburants de remplacement »** (AAP 2.1.4.6) : Dans le but de limiter les émissions de gaz à effet de serre, RNCAN cible les producteurs et les utilisateurs finaux de carburants de remplacement. Des activités renseignent le public sur les carburants de remplacement – comme le biodiesel, l'éthanol, le gaz naturel, l'hydrogène et l'électricité – encourage leur utilisation et facilite leur production au Canada. Le programme écoÉNERGIE pour les biocarburants compte parmi ces activités et, selon les niveaux de production et les conditions du marché, il offre des incitatifs d'exploitation aux producteurs de solutions renouvelables qui remplacent l'essence et le diesel.

Lien avec la cible

Des améliorations en matière d'efficacité énergétique, ainsi que la production et l'utilisation accrues des carburants de remplacement, réduisent les émissions de gaz à effet de serre, car elles diminuent la demande en électricité et la consommation du carburant. Alors, dans le cadre de la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement », la sous-sous-activité « Carburants de remplacement » contribue indirectement à la cible 1.1 de la SFDD, « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercices 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

Résultat attendu et indicateurs (sous-activité 2.1.4)

Augmentation de la production et de l'utilisation des carburants de remplacement.

- o La production du carburant renouvelable en termes de pourcentage des réserves totales d'essence et de distillat.
- o Le carburant de remplacement en termes de pourcentage de tout le carburant utilisé pour le transport.

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.1.4.6)

Les programmes de RNCan feront augmenter la capacité nationale et la production actuelle en matière de carburants renouvelables pour remplacer l'essence et le diesel, ce qui soulignera le rôle du Canada sur le plan du développement et de l'utilisation des ressources naturelles.

- o Production nationale totale, en litres et par type de carburant, des carburants de remplacement renouvelables financés directement par le programme écoÉNERGIE pour les biocarburants.


Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » contribue à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.
- o **1.1.13** - Améliorer les règlements concernant l'efficacité énergétique des produits commerciaux et de consommation.
- o **1.1.40** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cette sous-activité contribue aussi à atteindre la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **2.1.2** - Entreprendre des recherches scientifiques et présenter des rapports à l'appui des programmes de réglementation et d'autres programmes menés à bien, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, y compris les évaluations technologiques, sociales et économiques.
- o **2.1.11** - Travailler à l'élaboration d'un règlement concernant l'efficacité énergétique pour les produits commerciaux et de consommation.
- o **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- o **2.1.27** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Énergie propre
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.27 Utiliser le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) pour mener des activités de recherche et développement sur les technologies énergétiques qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES). (RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Science et technologie propre	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.3	Science et technologie propre

Description

Il faut des connaissances et des technologies pour assurer la transition du Canada vers une économie axée sur l'énergie propre et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de la sous-activité « Science et technologie propre » (AAP 2.1.3), RNCan finance et entreprend – en partenariat avec des experts des secteurs privé, public et universitaire – la mise au point de solutions scientifiques et technologiques qui aideront à établir un système d'énergie propre. Le travail comprend notamment la génération de nouvelles connaissances, ainsi que le perfectionnement et la démonstration de technologies qui relèvent des priorités en matière d'énergie propre, à savoir les hydrocarbures, le transport, les bâtiments, les collectivités, l'industrie, la production d'énergie, la bioénergie et les isotopes médicaux. En fin de compte, ces activités contribuent aux objectifs en matière d'eau propre, d'air pur et d'utilisation durable des terres en améliorant la responsabilité environnementale sur le plan de la production, de la conversion et de l'utilisation finale de l'énergie propre au Canada.

Dans le cadre de la sous-activité « Science et technologie propre », le Programme de recherche et de développement énergétique finance la recherche et le développement qui visent à assurer un avenir énergétique durable au Canada afin de respecter et jumeler les intérêts de l'économie et de l'environnement du pays.

Lien avec la cible

La recherche et le développement financés par le Programme de recherche et de développement énergétique aident à mettre au point des technologies essentielles en matière d'énergie propre au Canada, et elles permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'avenir. Dans le cadre de la sous-activité « Science et technologie propre » le Programme contribue indirectement à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercice 2011-2012.

Résultat attendu et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

Avancement des connaissances et des technologies dans le domaine de l'énergie propre qui répondent aux besoins des partenaires et des parties intéressées.

- Proportion des investissements totaux du gouvernement dans la recherche, la mise au point et la démonstration dans le domaine de l'énergie propre par rapport à la contribution financière des partenaires.
- Les connaissances scientifiques et l'information (p. ex., publications et présentations revues par des pairs, rapports techniques, rapports des clients, etc.) diffusées à nos clients et à nos partenaires (p. ex. l'industrie, d'autres ministères et organismes gouvernementaux, d'autres gouvernements, des associations, des universités et des organismes non gouvernementaux).
- Nombre de normes et de codes publiés ou révisés.

Réalisations et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

Établir des partenariats pour effectuer des recherches dans le domaine des technologies qui correspondent aux objectifs des parties intéressées en matière d'énergie propre, assurer la mise au point et procéder à la démonstration de ces technologies.

Examiner des propositions et approuver des projets.

Examiner et évaluer les progrès et les résultats des projets.

- Nombre de partenariats (p. ex., contrats, ententes, protocoles d'entente, projets, etc.) établis pour effectuer des recherches dans le domaine des technologies d'énergie propre, assurer la mise au point et procéder à la démonstration.
- Pourcentage de propositions de projet examinées et évaluées.
- Pourcentage de projets surveillés et examinés.


Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Science et technologie propre » contribue aussi à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.
- **1.1.26** - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.
- **1.1.28** - Utiliser le Fonds pour l'énergie propre afin d'effectuer la transition du secteur de l'énergie en élaborant et en présentant de nouvelles technologies qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- **1.1.37** - Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES).

Cette sous-activité contribue également à atteindre la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen des deux stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- **2.1.23** - Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES) et les autres émissions de polluants atmosphériques.

	Cible 1.1 de SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Énergie propre
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.28 Utiliser le Fonds pour l'énergie propre afin d'effectuer la transition du secteur de l'énergie en élaborant et en présentant de nouvelles technologies qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES). (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Science et technologie propre	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
Sous-activité 2.1.3		Science et technologie propre

Description

Il faut des connaissances et des technologies pour assurer la transition du Canada vers une économie axée sur l'énergie propre et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de la sous-activité « Science et technologie propre » (AAP 2.1.3), RNCAN finance et entreprend – en partenariat avec des experts des secteurs privé, public et universitaire – la mise au point de solutions scientifiques et technologiques qui aideront à établir un système d'énergie propre. Le travail comprend notamment la génération de nouvelles connaissances, ainsi que le perfectionnement et la démonstration de technologies qui relèvent des priorités en matière d'énergie propre, à savoir les hydrocarbures, le transport, les bâtiments, les collectivités, l'industrie, la production d'énergie, la bioénergie et les isotopes médicaux. En fin de compte, ces activités contribuent aux objectifs en matière d'eau propre, d'air pur et d'utilisation durable des terres en améliorant la responsabilité environnementale sur le plan de la production, de la conversion et de l'utilisation finale de l'énergie propre au Canada. Dans le cadre de la sous-activité « Science et technologie propre », le Fonds pour l'énergie propre fournit presque 795 millions de dollars pour affermir le leadership du Canada dans le domaine des technologies d'énergie propre. Plus précisément, le Fonds investit dans des projets de démonstration à grande échelle qui capturent et stockent le carbone et des projets de moindre envergure de technologies fondées sur les énergies renouvelables et de remplacement.

Lien avec la cible

Les avancées scientifiques et technologiques importantes en matière d'énergie propre au Canada, financées par le Fonds pour l'énergie propre, fourniront des solutions à long terme sur le plan de la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant de la production, de la conversion et de l'utilisation finale de l'énergie. Dans le cadre de la sous-activité « Science et technologie propre », le Fonds contribue indirectement à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercice 2011-2012.

Résultat attendu et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

Promotion des connaissances et des technologies dans le domaine de l'énergie propre qui répondent aux besoins des partenaires et des parties intéressées.

- Proportion des investissements totaux du gouvernement dans la recherche, la mise au point et la démonstration dans le domaine de l'énergie propre par rapport à la contribution financière des partenaires.
- Les connaissances scientifiques et l'information (p. ex., publications et présentations revues par des pairs, rapports techniques, rapports des clients, etc.) diffusées à nos clients et à nos partenaires (p. ex. l'industrie, d'autres ministères et organismes gouvernementaux, d'autres gouvernements, des associations, des universités et des organismes non gouvernementaux).
- Nombre de normes et de codes publiés ou révisés.

Réalisations et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

Établir des partenariats pour effectuer des recherches dans le domaine des technologies qui correspondent aux objectifs des parties intéressées en matière d'énergie propre, assurer la mise au point et procéder à la démonstration de ces technologies.

Examiner des propositions et approuver des projets.

Examiner et évaluer les progrès et les résultats des projets.

- Nombre de partenariats (p. ex., contrats, ententes, protocoles d'entente, projets, etc.) établis pour effectuer des recherches dans le domaine des technologies d'énergie propre, assurer la mise au point et procéder à la démonstration.
- Pourcentage de propositions de projet examinées et évaluées.
- Pourcentage de projets surveillés et examinés.


Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Science et technologie propre » contribue à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.
- **1.1.26** - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.
- **1.1.27** - Utiliser le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) pour mener des activités de recherche et développement sur les technologies énergétiques qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- **1.1.37** - Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES).

Cette sous-activité contribue aussi à atteindre la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen des deux stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- **2.1.23** - Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES) et les autres émissions de polluants atmosphériques.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Énergie propre
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.29 Financer des projets qui pourraient, entre autres, aider à optimiser l'utilisation des ressources, valoriser les ressources résiduelles, contribuer à l'éco-efficacité. (CED, RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante : Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.1	Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation

Description

Le secteur minier est hautement concurrentiel, intéresse de nombreux intervenants et relève de nombreuses compétences, d'où le besoin en matière d'information pour prendre des décisions éclairées. Dans le cadre de la sous-activité « Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation » (AAP 1.1.1), RNCAN aide à coordonner le processus décisionnel des différents intervenants et administrations et à harmoniser leurs décisions, de manière à ce que le secteur demeure concurrentiel.

Dans le cadre de cette sous-activité, le Programme de recyclage encourage et préconise le recyclage au Canada en fournissant de l'information sur le recyclage des métaux et minéraux et sur le recyclage en général. RNCAN fait la promotion du recyclage des déchets électroniques, notamment en encourageant les fabricants et les détaillants de produits électroniques à réfléchir au cycle de vie des matières premières, en contribuant à la gestion durable des éléments des terres rares dans les composantes électroniques et en faisant la promotion du recyclage comme une solution de remplacement écologique qui évite d'envoyer aux décharges des composantes, souvent dangereuses, de l'équipement électronique.

Le Programme de recyclage comprend une dimension importante qui vise à éduquer le public et l'industrie et à renforcer la capacité à réduire les émissions qui nuisent à la qualité de l'air ainsi que les émissions de GES. Au nombre des produits stratégiques qui découleront du programme comptent la Base de données canadienne sur le recyclage des métaux, une liste des entreprises canadiennes qui font le recyclage des métaux et des minéraux, et le Répertoire des activités de recyclage, qui offre une liste exhaustive de toutes les substances utiles recyclées au Canada et des renseignements sur le recyclage de ces substances.

En ce moment, RNCAN élabore une stratégie de recyclage pour améliorer les pratiques de récupération à la grandeur du pays. Ce travail, qui cible les secteurs institutionnels, commerciaux et industriels (ICI) de l'économie, comprend des projets ponctuels dont la conception permettra au gouvernement fédéral d'ajouter de la valeur aux efforts nationaux en matière de recyclage.

Lien avec la cible

La promotion et le perfectionnement du recyclage des métaux et minéraux encouragent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, étant donné que la fabrication à base de matériaux recyclés consomme moins d'énergie que celle qui nécessite des matériaux neufs. Par exemple, il est possible d'économiser 95 % de l'énergie utilisée lors de la fabrication de cannettes en aluminium en utilisant des cannettes recyclées au lieu de l'aluminium primaire. Moins d'énergie utilisée correspond à moins d'émissions de GES. Ainsi, dans le cadre de la sous-activité « Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation », le Programme de recyclage contribue indirectement à atteindre la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

La stratégie de recyclage sera créée au cours de l'exercice 2011-2012, après quoi les indicateurs de rendement seront établis.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Marchés des minéraux et des métaux investissement, innovation » contribue aussi à atteindre la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- o **2.1.17** - Financer des projets qui pourraient, entre autres, aider à optimiser l'utilisation des ressources, valoriser les ressources résiduelles, contribuer à l'éco-efficacité.

Cette sous-activité contribue aussi à atteindre la cible 2.3 de la SFDD « Gestion des produits chimiques » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- o **2.3.6** - Appliquer la notion de cycle de vie, la gestion durable des matières et la gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux dans le but de promouvoir la consommation durable et de minimiser les incidences des produits et déchets sur l'environnement et la santé humaine.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Énergie propre
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.30 La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région. (APECA, RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Politique énergétique nationale et internationale	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante : Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.7	Politique énergétique nationale et internationale

Description

L'exploitation des ressources énergétiques du pays demeure un élément important de la prospérité canadienne, qui sera réalisée uniquement en établissant un secteur de l'énergie concurrentiel à l'échelle mondiale et en le gouvernant d'une manière qui concorde avec les objectifs sociaux et environnementaux du Canada.

À l'appui de ce cadre de gouvernance et du développement responsable des sources d'énergie du Canada, au titre de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » (APP 1.1.7), RNCAN offre en temps opportun des analyses ponctuelles concernant les questions énergétiques et formule des conseils et des recommandations à l'intention des cadres supérieurs de RNCAN sur différentes questions énergétiques nationales et internationales, notamment l'énergie propre, les changements climatiques, l'électricité renouvelable, l'énergie nucléaire, l'uranium, les déchets radioactifs et les relations entre les gouvernements au niveau fédéral, provincial et territorial sur le plan de l'énergie.

Plus précisément, dans le cadre de cette sous-activité, RNCAN fera la promotion des sources d'énergie propres et renouvelables dans le Canada atlantique et en facilitera l'exploitation par l'entremise de la Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique. Cette initiative vise à rassembler les gouvernements au niveau fédéral et provincial, les services privés et publics d'électricité, le secteur privé et d'autres intervenants du domaine de l'énergie dans l'ensemble du Canada atlantique afin d'élaborer une stratégie régionale de développement de projets d'énergie propre et renouvelable.

Lien avec la cible

La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui favorisera la coopération régionale et la collaboration des secteurs de la planification et des opérations de l'électricité dans la région de l'Atlantique, ce qui facilitera la mise au point de l'énergie propre et renouvelable dans la région et remplacera les sources d'électricité qui émettent des GES. Ainsi, dans le cadre de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale », l'initiative contribue indirectement à atteindre la cible 1.1 de la SFDD, « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

L'initiative prend fin au cours de l'exercice 2011-2012. Les attentes relatives au rendement non financier s'appliquent à l'exercice 2010-2011 et à l'exercice 2011-2012.

Résultat attendu et indicateurs (sous-activité 1.1.7)

La haute direction de RNCAN a accès à des conseils et à des renseignements de qualité pour prendre des décisions avisées sur des questions liées à l'énergie.

- o La haute direction peut obtenir sur demande des conseils, des analyses et des recommandations liés au secteur.
- o Satisfaction de la haute direction au sujet de la pertinence et de l'utilité des conseils, des analyses et des recommandations offertes.


Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribue à atteindre la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **1.1.20** - Élaborer des stratégies relatives aux changements climatiques harmonisées avec celles des États-Unis et travailler en collaboration par l'entremise du Dialogue États-Unis – Canada sur l'énergie propre pour faire avancer les priorités en matière d'énergie propre.
- o **1.1.43** - Travailler avec les partenaires internationaux afin de mettre en œuvre les engagements pris dans l'Accord de Copenhague, comme les objectifs et les mesures d'atténuation; le financement à court et à long termes; les mécanismes relatifs à la technologie et à la réduction des émissions allant du déboisement et du dépérissement de la forêt; des mesures d'adaptation; et des dispositions concernant la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les mesures liées aux changements climatiques.
- o **1.1.48.2** - Participer aux négociations internationales stratégiques et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et assurer un leadership à l'égard des principaux enjeux.
- o **1.1.49.1** - Défendre les intérêts canadiens dans une variété de forums internationaux sur les changements climatiques de haut niveau, comme le Groupe des Huit, le Forum américain sur l'énergie et le climat des principales économies, y compris le groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures (FEM); et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).
- o **1.1.50** - *Partenariat Asie-Pacifique* : Gérer les projets canadiens financés par le Partenariat Asie-Pacifique, qui préconisent la mise au point, la diffusion et le déploiement de technologies propres.
- o **1.1.53** - *Capture et stockage du carbone (CSC)* : Participer à une variété de forums de coopération multilatérale stratégiques et techniques, y compris le Global CCS Institute, le Carbon Sequestration Leadership Forum, l'Agence internationale de l'énergie et le groupe d'action sur la capture et le stockage du carbone du groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures.

Cette sous-activité contribue aussi à atteindre la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen des deux stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- o **2.1.19** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Énergie propre
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.31 Travailler avec les collectivités autochtones et du Nord, les organismes et les gouvernements aux problèmes liés aux changements climatiques par l'élaboration d'initiatives d'énergie durable et en les appuyant en gérant les vulnérabilités et les possibilités créées par les changements climatiques. (AINC, RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Géosciences des changements climatiques et adaptation	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante : Résultat stratégique 3 « Sûreté, sécurité et intendance »	
	Activité de programme 3.1	S'adapter aux changements climatiques et gestion du risque lié aux dangers
	Sous-activité 3.1.3	Géosciences des changements climatiques et adaptation

Description

Le climat mondial est en évolution, et les Canadiens ont besoin d'information sur les effets des changements climatiques afin de s'y adapter. Dans le cadre de la sous-activité « Géosciences des changements climatiques et adaptation » (AAP 3.1.3), RNCan offre de l'information sur les changements climatiques afin que les intervenants principaux et les Canadiens puissent mieux comprendre les effets de l'évolution du climat sur leurs collectivités et prendre des décisions fondées sur les risques et les possibilités qui en découlent. Par le biais d'activités de sensibilisation menées dans le cadre de cette sous-activité, RNCan facilite la collaboration et la gestion de problèmes afin d'aider les Canadiens à se préparer et à s'adapter aux changements climatiques. La sous-activité renferme deux sous-sous-activités qui contribuent à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD.

- **Sous-sous activité « Science du changement climatique »** (AAP 3.1.3.1) : RNCan effectue de la recherche et diffuse des données, des renseignements et des connaissances aux gouvernements et aux collectivités afin d'informer les habitants du Nord sur l'utilisation des mesures d'adaptation.
- **Sous-sous activité « Impact du climat et adaptation »** (AAP 3.1.3.2) : RNCan crée et finance des initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale et soutient l'élaboration et la diffusion d'outils d'aide à la décision concernant l'adaptation ainsi que la formation sur ces outils.

Lien avec la cible

Les changements dans le climat du Nord du Canada seront probablement plus importants que ceux des autres régions. Il faudra donc élaborer soigneusement des mesures d'adaptation en vue de préserver les environnements sensibles des zones arctiques et subarctiques. De plus, pour réussir la planification et la gestion des effets des changements climatiques, il faut considérer non seulement les risques et les possibilités de l'évolution du climat, mais aussi les moyens d'assurer la coopération de décideurs à plusieurs niveaux. Les activités de recherche, de sensibilisation et d'information du programme permettront aux gouvernements autochtones, aux gouvernements du Nord, aux organisations et aux collectivités de mieux comprendre et d'appliquer les mesures d'adaptation aux changements climatiques. Ainsi, les sous-sous-activités de la sous-activité « Géosciences des changements climatiques et adaptation » contribuent indirectement à atteindre la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 3.1.3)

Les intervenants principaux utilisent les renseignements et le soutien sur les impacts des changements climatiques et l'adaptation pour prendre des décisions.

- Nombre de fois que RNCan est cité par les professionnels des secteurs public et privé (p. ex. planificateurs urbains et ingénieurs) (rapport annuel à partir de 2011-2012).

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 3.1.3.1)

Des gouvernements et des collectivités du Nord du Canada (au nord du 60° parallèle) ont accès à des mesures d'adaptation.

- Nombre de rapports publiés sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques propres au Nord (rapport annuel à partir de 2012-2013).

Résultats attendus et indicateurs (sous-sous-activité 3.1.3.2)

A. Des praticiens dans des régions ciblées sont formés sur la façon d'utiliser les outils d'adaptation pour prendre des décisions.

- Nombre de régions où les praticiens reçoivent la formation (rapport annuel).


B. Les questions essentielles font l'objet de discussions collectives.

- Nombre de questions ayant fait l'objet de discussions (rapport annuel).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Géosciences des changements climatiques et adaptation » facilite l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.
- **1.1.43** - Travailler avec les partenaires internationaux afin de mettre en œuvre les engagements pris dans l'Accord de Copenhague, comme les objectifs et les mesures d'atténuation; le financement à court et à long termes; les mécanismes relatifs à la technologie et à la réduction des émissions allant du déboisement et du dépérissement de la forêt; des mesures d'adaptation; et des dispositions concernant la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les mesures liées aux changements climatiques.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Transport propre
	Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.	1.1.37 Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES). (RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Science et technologie propre	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.3	Science et technologie propre

Description

Il faut des connaissances et des technologies pour assurer la transition du Canada vers une économie axée sur l'énergie propre et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de la sous-activité « Science et technologie propre » (AAP 2.1.3), RNCan finance et entreprend – en partenariat avec des experts des secteurs privé, public et universitaire – la mise au point de solutions scientifiques et technologiques qui aideront à établir un système d'énergie propre. Le travail comprend notamment la génération de nouvelles connaissances, ainsi que le perfectionnement et la démonstration de technologies qui relèvent des priorités en matière d'énergie propre, à savoir les hydrocarbures, le transport, les bâtiments, les collectivités, l'industrie, la production d'énergie, la bioénergie et les isotopes médicaux. En fin de compte, ces activités contribuent aux objectifs en matière d'eau propre, d'air pur et d'utilisation durable des terres en améliorant la responsabilité environnementale sur le plan de la production, de la conversion et de l'utilisation finale de l'énergie propre au Canada.

Lien avec la cible

L'avancement des points principaux en matière de science et de technologie propre au Canada offrira des solutions à long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre découlant de la production, de la conversion et de l'utilisation finale de l'énergie. Ainsi, la sous-activité « Science et technologie propre » contribue indirectement à atteindre la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercice 2011-2012.

Résultat attendu et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

Promotion des connaissances et des technologies en matière d'énergie propre qui répondent aux besoins des partenaires et des intervenants.

- Proportion des investissements totaux du gouvernement dans la recherche, la mise au point et la démonstration en matière d'énergie propre par rapport à la contribution financière des partenaires.
- Les connaissances scientifiques et l'information (p. ex. publications et présentations revues par des pairs, rapports techniques, rapports des clients, etc.) diffusées à nos clients et à nos partenaires (p. ex. l'industrie, d'autres ministères et organismes gouvernementaux, d'autres gouvernements, des associations, des universités et des organismes non gouvernementaux).
- Nombre de normes et de codes publiés ou révisés.

Réalisations et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

Établir des partenariats pour procéder à la recherche, à la mise au point et à la démonstration des technologies qui correspondent aux objectifs des parties intéressées en matière d'énergie propre.

Examiner des propositions et approuver des projets.

Examiner et évaluer les progrès et les résultats des projets.

- Nombre de partenariats (p. ex. contrats, ententes, protocoles d'entente, projets, etc.) établis pour effectuer des recherches dans le domaine des technologies d'énergie propre, assurer la mise au point et procéder à la démonstration.
- Pourcentage de propositions de projet examinées et évaluées.
- Pourcentage de projets surveillés et examinés.


Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Science et technologie propre » facilite l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.
- **1.1.26** - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.
- **1.1.27** - Utiliser le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) pour mener des activités de recherche et développement sur les technologies énergétiques qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- **1.1.28** - Utiliser le Fonds pour l'énergie propre afin d'effectuer la transition du secteur de l'énergie en élaborant et en présentant de nouvelles technologies qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cette sous-activité contribue aussi à atteindre la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen des deux stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- **2.1.23** - Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES) et les autres émissions de polluants atmosphériques.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Transport propre
	Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.	1.1.39 Élaborer des processus et matériaux améliorés qui permettent de créer des véhicules plus éconergétiques avec de plus faibles niveaux d'émissions. (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Matériaux pour l'énergie	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.1	Matériaux pour l'énergie

Description

Il faut améliorer la compréhension des propriétés des matériaux pour optimiser les activités de recherche-développement qui appuient l'efficacité énergétique des véhicules, de la production d'électricité et des pipelines de façon à se pencher sur les questions relatives à l'industrie du transport, et aux industries nucléaire, pétrolière et gazière. La sous-activité « Matériaux pour l'énergie » (AAP 2.1.1) fait appel à des initiatives de recherche-développement multidisciplinaires, axées sur la collaboration, qui apportent une contribution directe à la commercialisation de matériaux et des procédés novateurs qui aideront à réduire les émissions et à augmenter l'efficacité dans différents domaines, comme les véhicules de la prochaine génération, la production d'électricité, ainsi que la sécurité et la fiabilité des pipelines. Cette sous-activité comprend une sous-sous-activité clé qui contribue à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Matériaux novateurs et technologies de traitement » (AAP 2.1.1.1) :** Les matériaux actuels ne répondent pas aux nouvelles exigences de l'industrie du transport qui consistent à fabriquer des véhicules légers et des groupes motopropulseurs pour promouvoir le rendement du carburant et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Afin de répondre aux nouvelles exigences, le Programme de recherche sur les matériaux structuraux automobiles (PRMSA) de cette sous-sous-activité élabore les matériaux, les processus et les techniques de fabrication de pointe requis pour améliorer l'efficacité énergétique de la prochaine génération de véhicules. Le PRMSA est axé sur la promotion de l'utilisation de matériaux résistants, de matériaux du groupe motopropulseur et de matériaux châssis pour les véhicules de la prochaine génération. La fabrication de véhicules légers est l'un des domaines clés en plein essor qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de diminuer la consommation de carburant et de renforcer la sécurité, technologie habilitante sous-tendant la conception des véhicules à carburant respectueux de l'environnement, dont les véhicules hybrides, et les véhicules à piles à combustible et au biodiesel. En favorisant une collaboration à grande échelle, le programme de recherche permettra la formation d'une nouvelle génération de chercheurs dans le domaine des matériaux et des alliages métallurgiques, dont les travaux rendront l'industrie automobile du Canada plus concurrentielle et dont les techniques clés profiteront à tous les Canadiens.

Lien avec la cible

L'efficacité énergétique des véhicules actuels peut être améliorée grâce à la construction de véhicules légers et de groupes motopropulseurs de pointe. Des recherches poussées sur les nouveaux matériaux, menées en collaboration avec d'autres intervenants – notamment des fabricants d'automobiles, les universités et les laboratoires fédéraux – encouragent l'adoption de structures automobiles légères nouvelles et novatrices mues par des groupes motopropulseurs de pointe qui peuvent réduire considérablement le poids d'un véhicule et en améliorer la performance, ce qui donne lieu à des économies de carburant et à une réduction des émissions de carbone. Donc, le Programme de recherche sur les matériaux structuraux automobiles de la sous-activité « Matériaux pour l'énergie » contribue indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercices 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.1.1)

Promouvoir la création et l'utilisation novatrice des matériaux qui trouvent des applications dans les domaines de l'énergie propre et de l'efficacité énergétique.

- Nombre de relations de collaboration mesuré par le nombre de démonstrations de technologies mises au point dans les installations du secteur privé (en cours).

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.1.1.1)

Transfert des connaissances.

- Nombre de publications acceptées dans des actes de conférences examinés par des pairs (en cours).


Réalisations et indicateurs (sous-sous-activité 2.1.1.1)

Nouveaux alliages, matériaux ou processus novateurs créés et mis à l'essai en collaboration avec l'industrie.

- Nombre d'alliages, de matériaux ou de processus novateurs créés et mis à l'essai en collaboration avec l'industrie (en cours).

Projets de démonstration des technologies mises au point dans les établissements du secteur privé.

- Nombre de projets de démonstration (en cours).

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Transport propre
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.40 Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES) (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Efficacité énergétique et carburants de remplacement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.4	Efficacité énergétique et carburants de remplacement

Description

Le gouvernement du Canada a pour objectif de réduire de 17 % ses émissions totales de gaz à effet de serre par rapport aux niveaux de 2005, d'ici 2020. Dans le cadre de la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » (AAP 2.1.4), RNCAN s'efforce d'améliorer l'efficacité énergétique et d'accroître la production et l'utilisation de carburants de remplacement pour le transport. Le gouvernement cible différents secteurs de l'économie au moyen de divers mécanismes d'intervention, notamment les incitatifs, les règlements, la recherche, la diffusion de l'information et la formation par l'entremise d'ateliers. Cette sous-activité comprend une sous-sous-activité clé qui contribue à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Transport »** (AAP 2.1.4.5) : RNCAN souhaite introduire davantage de véhicules à haut rendement énergétique dans le marché canadien, influencer la demande des consommateurs pour ce type de véhicules, et influencer l'utilisation et l'entretien des véhicules. Cette sous-activité vise le marché des véhicules au Canada, les conducteurs et les exploitants de parcs de véhicules commerciaux. RNCAN utilise différents outils stratégiques, comme la formation et la sensibilisation sur le rendement du carburant afin de s'assurer que les conducteurs comprennent les effets de leurs habitudes d'achat, d'utilisation et d'entretien de véhicules.

Lien avec la cible

Des pratiques de conduite et un choix de véhicules plus éconergétiques aident à réduire les émissions de gaz à effet de serre en diminuant la consommation de carburant. Donc, la sous-sous-activité « Transport » de la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » contribue indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercices 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.1.4.5)

Améliorer l'efficacité énergétique dans le transport routier grâce aux programmes de RNCAN.

- Économie d'énergie (de carburant).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » contribue aussi à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.

- o **1.1.13** - Améliorer les règlements concernant l'efficacité énergétique des produits commerciaux et de consommation.
- o **1.1.26** - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.

La sous-activité contribue également à l'atteinte de la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **2.1.2** - Entreprendre des recherches scientifiques et présenter des rapports à l'appui des programmes de réglementation et d'autres programmes menés à bien, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, y compris les évaluations technologiques, sociales et économiques.
- o **2.1.11** - Travailler à l'élaboration d'un règlement concernant l'efficacité énergétique pour les produits commerciaux et de consommation.
- o **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- o **2.1.27** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Travaux internationaux sur les changements climatiques
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.43 Travailler avec les partenaires internationaux afin de mettre en œuvre les engagements pris dans l'Accord de Copenhague, comme les objectifs et les mesures d'atténuation, le financement à court et à long termes, les mécanismes relatifs à la technologie et à la réduction des émissions allant du déboisement et du dépérissement de la forêt, des mesures d'adaptation, et des dispositions concernant la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les mesures liées aux changements climatiques. (EC, RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

- Politique énergétique nationale et internationale
- Géosciences des changements climatiques et l'adaptation

Politique énergétique nationale et internationale	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.7	Politique énergétique nationale et internationale

Description

L'exploitation des ressources énergétiques du pays demeure un élément important de la prospérité canadienne, qui sera réalisée uniquement en établissant un secteur de l'énergie concurrentiel à l'échelle mondiale et en assurant que la gouvernance concorde avec les objectifs sociaux et environnementaux du Canada.

Pour soutenir cette gouvernance et la mise en valeur responsable des ressources énergétiques du Canada, dans le cadre de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » (AAP 1.1.7), RNCan offre en temps opportun des analyses ponctuelles concernant les questions énergétiques et formule des conseils et des recommandations à l'intention des cadres supérieurs de RNCan sur différentes questions énergétiques nationales et internationales, notamment l'énergie propre, les changements climatiques, l'électricité renouvelable, l'énergie nucléaire, l'uranium, les déchets radioactifs et les relations entre les gouvernements au niveau fédéral, provincial et territorial sur le plan de l'énergie. Le renforcement des capacités dans ces domaines contribue à cette stratégie de mise en œuvre de la SFDD en consolidant les connaissances de RNCan concernant les technologies et les pratiques qui permettent de réduire les émissions et qui soutiennent l'analyse des politiques et la prestation de conseils stratégiques sur l'atténuation des changements climatiques.

Par l'entremise de cette sous-activité, RNCan appuie également l'élaboration de la position de négociation du Canada sur les tribunes internationales liées aux changements climatiques et à l'énergie propre. En travaillant avec ses partenaires de l'étranger, RNCan appuie le développement et la mise en place de technologies propres dans les pays en développement, ce qui facilite le respect des engagements pris en vertu de l'Accord de Copenhague.

Lien avec la cible

L'Accord de Copenhague comprend des cibles de réduction des émissions ou des mesures d'atténuation de GES pour 85 pays, y compris les principaux pays émetteurs. Sa mise en œuvre contribuera donc à l'atténuation des changements climatiques. Les efforts déployés dans le cadre de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribuent donc indirectement à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Cette initiative prendra fin en 2010-2011, et on en fera état dans le RMR de 2010-2011. Les attentes relatives au rendement non financier s'appliquent seulement à l'exercice 2010-2011.

Réalisation et indicateurs (sous-activité 1.1.7)

Conseils, recommandations et analyse concernant des engagements particuliers à l'échelle internationale pris lors de tribunes sur l'énergie et dans le cadre de projets énergétiques.

- o Conseils, recommandations et analyse à l'appui de groupes de travail, de réunions ou de projets d'envergure internationale.
- o Conseils, recommandations et analyse à l'appui des engagements liés aux changements climatiques à l'échelle internationale.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribue aussi à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **1.1.20** - Élaborer des stratégies relatives aux changements climatiques harmonisées avec celles des États-Unis et travailler en collaboration par l'entremise du Dialogue États-Unis – Canada sur l'énergie propre pour faire avancer les priorités en matière d'énergie propre.
- o **1.1.30** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé, pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources énergétiques renouvelables dans la région.
- o **1.1.48.2** - Participer aux négociations internationales stratégiques et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et assurer un leadership à l'égard des principaux enjeux.
- o **1.1.49.1** - Défendre les intérêts canadiens dans une variété de forums internationaux sur les changements climatiques de haut niveau, comme le Groupe des Huit, le Forum américain sur l'énergie et le climat des principales économies, y compris le groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures (FEM); et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).
- o **1.1.50** - *Partenariat Asie-Pacifique* : Gérer les projets canadiens financés par le Partenariat Asie-Pacifique, qui préconisent la mise au point, la diffusion et le déploiement de technologies propres.
- o **1.1.53** - *Capture et stockage du carbone (CSC)* : Participer à une variété de forums de coopération multilatérale stratégiques et techniques, y compris le Global CCS Institute, le Carbon Sequestration Leadership Forum, l'Agence internationale de l'énergie et le groupe d'action sur la capture et le stockage du carbone du groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures.

Cette sous-activité contribue également à l'atteinte de la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen de deux stratégies de mise en œuvre :

- o **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- o **2.1.19** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé, pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources énergétiques renouvelables dans la région.

Géosciences des changements climatiques et adaptation	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 3 « Sécurité, sécurité et intendance »	
	Activité de programme 3.1	S'adapter aux changements climatiques et gestion du risque lié aux dangers
	Sous-activité 3.1.3	Géosciences des changements climatiques et adaptation

Description

Le climat mondial évolue, et les Canadiens ont besoin d'acquérir des connaissances sur les effets des changements climatiques afin de s'y adapter. Dans le cadre de la sous-activité « Géosciences des changements climatiques et l'adaptation » (AAP 3.1.3), RNCAN fournit des données sur les changements climatiques afin que les intervenants clés et les Canadiens puissent mieux comprendre les effets d'un climat en évolution sur leur

communauté et prendre des décisions fondées sur les risques et les possibilités qui découlent de ce phénomène. Grâce aux activités de sensibilisation de cette sous-activité, RNCan facilite la collaboration et la gestion des enjeux afin d'aider les Canadiens à se préparer et à s'adapter aux changements climatiques. Cette sous-activité comprend une sous-sous-activité clé qui contribue à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Science du changement climatique »** (AAP 3.1.3.1) : RNCan effectue des recherches, et diffuse des données, des renseignements et des connaissances aux gouvernements et aux collectivités afin d'informer les habitants du Nord sur l'utilisation des mesures d'adaptation.

Lien avec la cible

Les recherches, la sensibilisation et les renseignements fournis dans le cadre de la sous-activité « Géoscience des changements climatiques et adaptation » permettront aux gouvernements et aux communautés du Nord de comprendre et d'appliquer des mesures d'adaptation aux changements climatiques, et influenceront la planification à long terme dans le Nord. Ces activités soutiendront les plans d'infrastructure et feront la promotion des connaissances et des communications liées aux changements climatiques, qui sont diffusées à l'échelle internationale. Donc, les initiatives de la sous-activité « Géosciences des changements climatiques et adaptation » contribuent indirectement à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 3.1.3)

Les intervenants principaux utilisent l'information et le soutien relatifs aux impacts et à l'adaptation pour appuyer leur processus décisionnel.

- Nombre de citations de RNCan utilisées par les professionnels des secteurs public et privé (urbanistes et ingénieurs) (signalées annuellement à partir de 2011-2012).

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 3.1.3.1)

Les gouvernements et les collectivités du Nord du Canada (au nord du 60^e parallèle) ont accès à des mesures d'adaptation.


- Nombre de rapports publiés sur les mesures d'adaptation aux changements climatiques propres au Nord (signalés annuellement à partir de 2012-2013).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Géosciences des changements climatiques et adaptation » contribue aussi à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, y compris l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages et les évaluations technologiques.
- **1.1.31** - Travailler avec les communautés autochtones et du Nord, les organismes et les gouvernements aux problèmes liés aux changements climatiques par l'élaboration d'initiatives d'énergie durable et les aider à gérer les vulnérabilités et les possibilités créées par les changements climatiques.

o

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Travaux internationaux sur les changements climatiques
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.48 Nations Unies 1.1.48.2 Participer aux négociations internationales stratégiques et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et assurer un leadership à l'égard des principaux enjeux (RNCa)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCa qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Politique énergétique nationale et internationale	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCa de la façon suivante : Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.7	Politique énergétique nationale et internationale

Description

L'exploitation des ressources énergétiques du pays demeure un élément important de la prospérité canadienne, qui sera réalisée uniquement en établissant un secteur de l'énergie concurrentiel à l'échelle mondiale et en assurant que la gouvernance concorde avec les objectifs sociaux et environnementaux du Canada. Pour soutenir cette gouvernance et la mise en valeur responsable des ressources énergétiques du Canada, dans le cadre de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » (AAP 1.1.7), RNCa offre en temps opportun des analyses ponctuelles concernant les questions énergétiques et formule des conseils et des recommandations à l'intention des cadres supérieurs de RNCa sur différentes questions énergétiques nationales et internationales, notamment l'énergie propre, les changements climatiques, l'électricité renouvelable, l'énergie nucléaire, l'uranium, les déchets radioactifs et les relations entre les gouvernements au niveau fédéral, provincial et territorial sur le plan de l'énergie. Par l'entremise de cette sous-activité, RNCa appuie également l'élaboration de la position de négociation du Canada sur les tribunes internationales liées aux changements climatiques et à l'énergie propre, comme la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Lien avec la cible

Le Canada appuie un effort mondial constructif et ambitieux qui contribuera à l'atténuation des changements climatiques à long terme. En dirigeant les négociations sur les technologies, RNCa tentera de conclure une entente qui appuiera le développement et la mise en place des technologies propres déterminantes pour l'atténuation des changements climatiques. La sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribue donc indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Cette initiative prendra fin en 2010-2011, et on en fera état dans le RMR de 2010-2011. Les attentes relatives au rendement non financier s'appliquent seulement à l'exercice 2010-2011.

Réalisation et indicateurs (sous-activité 1.1.7)

Conseils, recommandations et analyses concernant des engagements particuliers à l'échelle internationale pris lors de tribunes sur l'énergie et dans le cadre de projets énergétiques.

- o Conseils, recommandations et analyses à l'appui de groupes de travail, de réunions ou de projets d'envergure internationale.
- o Conseils, recommandations et analyses à l'appui des engagements liés aux changements climatiques à l'échelle internationale.


Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribue aussi à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.20** - Élaborer des stratégies relatives aux changements climatiques harmonisées avec celles des États-Unis et travailler en collaboration par l'entremise du Dialogue États-Unis – Canada sur l'énergie propre pour faire avancer les priorités en matière d'énergie propre.
- **1.1.30** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.
- **1.1.43** - Travailler avec les partenaires internationaux afin de mettre en œuvre les engagements pris dans l'Accord de Copenhague, comme les objectifs et les mesures d'atténuation; le financement à court et à long termes; les mécanismes relatifs à la technologie et à la réduction des émissions allant du déboisement et du dépérissement de la forêt; des mesures d'adaptation; et des dispositions concernant la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les mesures liées aux changements climatiques.
- **1.1.49.1** - Défendre les intérêts canadiens dans une variété de forums internationaux sur les changements climatiques de haut niveau, comme le Groupe des Huit, le Forum américain sur l'énergie et le climat des principales économies, y compris le groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures (FEM); et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).
- **1.1.50** - *Partenariat Asie-Pacifique* : Gérer les projets canadiens financés par le Partenariat Asie-Pacifique, qui préconisent la mise au point, la diffusion et le déploiement de technologies propres.
- **1.1.53** - *Captage et stockage du carbone (CSC)* : Participer à une variété de forums de coopération multilatérale stratégiques et techniques, y compris l'Institut mondial pour le CSC, le Forum sur le leadership en matière de séquestration du carbone, l'Agence internationale de l'énergie et le groupe d'action sur le captage et le stockage du carbone du groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures.

Cette sous-activité contribue également à l'atteinte de la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen de deux stratégies de mise en œuvre :

- **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- **2.1.19** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Travaux internationaux sur les changements climatiques
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.48 Nations Unies 1.1.48.4 Élaborer et soumettre un rapport annuel sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (GES) et les tableaux uniformisés au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) d'ici le 15 avril pour satisfaire aux exigences en matière de présentation de rapports de la Convention-cadre et du Protocole de Kyoto (EC, RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Science des écosystèmes forestiers et son application	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risqué lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.2	Science des écosystèmes forestiers et son application

Description

Le Canada a besoin de connaissances scientifiques pour gérer les risques, assurer des écosystèmes en santé et respecter les obligations et les priorités internationales. Dans le cadre de la sous-activité « Science des écosystèmes forestiers et son application » (AAP 2.2.2), RNCan mène des recherches ainsi que des évaluations et vérifications nationales afin de créer, de synthétiser et d'intégrer des connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers canadiens. Ces connaissances sont utilisées par les gouvernements, l'industrie et les organisations non gouvernementales pour élaborer des pratiques et des politiques d'aménagement forestier, et guident les ministères fédéraux dans l'élaboration de la position de négociation du Canada concernant des questions environnementales d'envergure internationale liées aux forêts.

Dans le cadre de cette sous-activité, RNCan réalise des recherches sur le cycle de carbone des forêts et une évaluation nationale du bilan du carbone des forêts qui contribuent à cette stratégie de mise en œuvre de la SFDD. Le principal objectif de ces initiatives est d'améliorer la compréhension des écosystèmes forestiers et les connaissances sur ces écosystèmes d'un point de vue national et de présenter les résultats de la comptabilisation du carbone à la CCNUCC.

Lien avec la cible

Une meilleure compréhension de la dynamique du carbone forestier, qui découle de la sous-activité « Science des écosystèmes forestiers et son application », guidera mieux les décideurs concernant les options pouvant mener à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Donc, les travaux de la sous-activité « Science des écosystèmes forestiers et son application » contribueront indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Les données sont recueillies et signalées annuellement, et les projets se poursuivront jusqu'au 31 mars 2013.

Résultat attendu et indicateur

RNCan fournit des données et des prévisions liées aux estimations des changements dans l'utilisation des terres dans les vastes forêts du Canada (boisement/reboisement) et aux émissions et à l'élimination de gaz à effet de serre afin de répondre aux exigences de production de rapports sur les niveaux d'émissions de GES (p. ex. CCNUCC, Protocole de Kyoto).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Science des écosystèmes forestiers et son application » contribue aussi à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen d'une stratégie de mise en œuvre :

- o **1.1.54** - Appuyer l'élaboration et la fourniture de connaissances scientifiques, la modélisation, les données et les outils qui éclairent l'établissement des budgets pour le carbone forestier.

La sous-activité contribue également à l'atteinte de la cible 7.3 de la SFDD « Gestion durable des forêts » au moyen d'une stratégie de mise en œuvre :

- o **7.3.2** - Générer et diffuser des connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Travaux internationaux sur les changements climatiques
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.49 Organismes multilatéraux à l'extérieur de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques 1.1.49.1 Défendre les intérêts canadiens dans une variété de forums internationaux sur les changements climatiques de haut niveau, comme le Groupe des Huit, le Forum américain sur l'énergie et le climat des principales économies, y compris le groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures (FEM); et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Politique énergétique nationale et internationale	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.7	Politique énergétique nationale et internationale

Description

L'exploitation des ressources énergétiques du pays demeure un élément important de la prospérité canadienne, qui sera réalisée uniquement en établissant un secteur de l'énergie concurrentiel à l'échelle mondiale et en assurant que la gouvernance concorde avec les objectifs sociaux et environnementaux du Canada. Pour soutenir cette gouvernance et la mise en valeur responsable des ressources énergétiques du Canada, dans le cadre de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » (AAP 1.1.7), RNCAN offre en temps opportun des analyses ponctuelles concernant les questions énergétiques et formule des conseils et des recommandations à l'intention des cadres supérieurs de RNCAN sur différentes questions énergétiques nationales et internationales, notamment l'énergie propre, les changements climatiques, l'électricité renouvelable, l'énergie nucléaire, l'uranium, les déchets radioactifs et les relations entre les gouvernements au niveau fédéral, provincial et territorial sur le plan de l'énergie.

Par l'entremise de cette sous-activité, RNCAN contribue à la participation du Canada à des tribunes internationales de haut niveau liées aux changements climatiques, y compris des partenariats en technologie, comme le groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures, le Forum sur le leadership en matière de séquestration du carbone et l'Institut mondial pour le captage et le stockage du carbone. RNCAN participe et contribue aussi activement à diverses tribunes multilatérales, comme le G8, le G20 et l'APEC, dont les objectifs comprennent la croissance écologique, la promotion de la recherche-développement dans le domaine de l'énergie propre et la stimulation du commerce des biens et services environnementaux.

Lien avec la cible

Sur les tribunes internationales de haut niveau liées aux changements climatiques (y compris des partenariats en technologie, comme le groupe ministériel sur l'énergie propre, le Forum sur le leadership en matière de séquestration du carbone et l'Institut mondial pour le captage et le stockage du carbone), le Canada appuie un effort mondial constructif et ambitieux pour lutter contre les changements climatiques. En favorisant le développement et la mise en place de technologies propres et en prenant des mesures concrètes dans le cadre d'initiatives internationales, RNCAN contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, le Ministère participe au Global Superior Energy Performance Partnership du CEM, qui soutient l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les immeubles. Ces améliorations aident à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation de l'énergie en diminuant la demande d'électricité. Donc, les initiatives de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribuent indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Cette initiative prendra fin en 2010-2011, et on en fera état dans le RMR de 2010-2011. Les attentes relatives au rendement non financier s'appliquent seulement à l'exercice 2010-2011.

Réalisation et indicateurs (sous-activité 1.1.7)

Conseils, recommandations et analyses concernant des engagements particuliers à l'échelle internationale pris lors de tribunes sur l'énergie et dans le cadre de projets énergétiques.

- o Conseils, recommandations et analyses à l'appui de groupes de travail, de réunions ou de projets d'envergure internationale.
- o Conseils, recommandations et analyses à l'appui des engagements liés aux changements climatiques à l'échelle internationale.


Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribue aussi à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **1.1.20** - Élaborer des stratégies relatives aux changements climatiques harmonisées avec celles des États-Unis et travailler en collaboration par l'entremise du Dialogue États-Unis – Canada sur l'énergie propre pour faire avancer les priorités en matière d'énergie propre.
- o **1.1.30** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.
- o **1.1.43** - Travailler avec les partenaires internationaux afin de mettre en œuvre les engagements pris dans l'Accord de Copenhague, comme les objectifs et les mesures d'atténuation; le financement à court et à long termes; les mécanismes relatifs à la technologie et à la réduction des émissions allant du déboisement et du dépérissement de la forêt; des mesures d'adaptation; et des dispositions concernant la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les mesures liées aux changements climatiques.
- o **1.1.48.2** - Participer aux négociations internationales stratégiques et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et assurer un leadership à l'égard des principaux enjeux.
- o **1.1.50** - *Partenariat Asie-Pacifique* : Gérer les projets canadiens financés par le Partenariat Asie-Pacifique, qui préconisent la mise au point, la diffusion et le déploiement de technologies propres.
- o **1.1.53** - *Captage et stockage du carbone (CSC)* : Participer à une variété de forums de coopération multilatérale stratégiques et techniques, y compris l'Institut mondial pour le CSC, le Forum sur le leadership en matière de séquestration du carbone, l'Agence internationale de l'énergie et le groupe d'action sur le captage et le stockage du carbone du groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures.

La sous-activité contribue également à l'atteinte de la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen de deux stratégies de mise en œuvre :

- o **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- o **2.1.19** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Travaux internationaux sur les changements climatiques
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.50 Partenariat Asie-Pacifique : Gérer les projets canadiens financés par le Partenariat Asie-Pacifique, qui préconisent la mise au point, la diffusion et le déploiement de technologies propres (EC, RNCAN, IC)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Politique énergétique nationale et internationale	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
Sous-activité 1.1.7		Politique énergétique nationale et internationale

Description

L'exploitation des ressources énergétiques du pays demeure un élément important de la prospérité canadienne, qui sera réalisée uniquement en établissant un secteur de l'énergie concurrentiel à l'échelle mondiale et en le gouvernant d'une manière qui concorde avec les objectifs sociaux et environnementaux du Canada. Pour soutenir cette gouvernance et la mise en valeur responsable des ressources énergétiques du Canada, dans le cadre de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » (AAP 1.1.7), RNCAN offre en temps opportun des analyses ponctuelles concernant les questions énergétiques et formule des conseils et des recommandations à l'intention des cadres supérieurs de RNCAN sur différentes questions énergétiques nationales et internationales, notamment l'énergie propre, les changements climatiques, l'électricité renouvelable, l'énergie nucléaire, l'uranium, les déchets radioactifs et les relations entre les gouvernements au niveau fédéral, provincial et territorial sur le plan de l'énergie.

Le Partenariat Asie-Pacifique sur le développement propre et le climat (PAP) est un partenariat public-privé qui vise à accélérer la mise au point, la mise en place et la diffusion de technologies énergétiques propres. Le Partenariat est axé sur l'augmentation des investissements et du commerce dans les technologies, les biens et les services de l'énergie propre liés aux principaux secteurs énergivores et d'approvisionnement énergétique qui sont le plus susceptibles de permettre de relever les défis liés aux changements climatiques et à la pollution atmosphérique. Les pays participants représentent environ 45 % de la population mondiale, 49 % du PIB et émettent 50 % des émissions mondiales de CO₂ provenant de sources de combustion.

Depuis que le Canada a pris part au PAP en 2007, le gouvernement a investi un montant total de 11,75 M\$ dans 28 projets du PAP, qui ont bénéficié de plus de 77 M\$ en investissements. RNCAN a fourni une importante expertise scientifique et technique à un certain nombre de groupes de travail du PAP, notamment le Groupe de travail pour les bâtiments et les appareils, le Groupe de travail pour l'énergie renouvelable et la production décentralisée, le Groupe de travail pour la production et le transport d'électricité et le Groupe de travail pour les mines de charbon. Le Ministère s'est également assuré que les intervenants du secteur privé ont eu l'occasion de participer aux projets du PAP.

Lien avec la cible

La participation de RNCAN au PAP appuie les efforts déployés par le Canada à l'échelle nationale et internationale pour lutter contre les changements climatiques. Les pays partenaires du PAP travaillent de concert avec des partenaires du secteur privé afin d'atteindre des objectifs de sécurité énergétique, de réduction de la pollution atmosphérique nationale et de lutte contre les changements climatiques de manière à favoriser la croissance économique durable et la réduction de la pauvreté. Les projets du PAP aident également à donner aux biens et services canadiens accès à des marchés étrangers, ce qui permet de créer des emplois et de faire la promotion de l'expertise nationale. Donc, les efforts déployés dans le cadre de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribuent indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Cette initiative prendra fin en 2010-2011, et on en fera état dans le RMR de 2010-2011. Les attentes relatives au rendement non financier s'appliquent seulement à l'exercice 2010-2011.

Le Partenariat est axé sur l'augmentation des investissements et du commerce dans les technologies, les biens et les services de l'énergie propre liés aux principaux secteurs énergivores et d'approvisionnement énergétique qui sont le plus susceptibles de permettre de relever les défis liés aux changements climatiques et à la pollution atmosphérique.

Réalisation et indicateurs (sous-activité 1.1.7)

Conseils, recommandations et analyses concernant des engagements particuliers à l'échelle internationale pris lors de tribunes sur l'énergie et dans le cadre de projets énergétiques.

- Conseils, recommandations et analyses à l'appui de groupes de travail, de réunions ou de projets d'envergure internationale.
- Conseils, recommandations et analyses à l'appui des engagements liés aux changements climatiques à l'échelle internationale.


Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribue aussi à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.20** - Élaborer des stratégies relatives aux changements climatiques harmonisées avec celles des États-Unis et travailler en collaboration par l'entremise du Dialogue États-Unis – Canada sur l'énergie propre pour faire avancer les priorités en matière d'énergie propre.
- **1.1.30** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.
- **1.1.43** - Travailler avec les partenaires internationaux afin de mettre en œuvre les engagements pris dans l'Accord de Copenhague, comme les objectifs et les mesures d'atténuation; le financement à court et à long termes; les mécanismes relatifs à la technologie et à la réduction des émissions allant du déboisement et du dépérissement de la forêt; des mesures d'adaptation; et des dispositions concernant la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les mesures liées aux changements climatiques.
- **1.1.48.2** - Participer aux négociations internationales stratégiques et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et assurer un leadership à l'égard des principaux enjeux.
- **1.1.49.1** - Défendre les intérêts canadiens dans une variété de forums internationaux sur les changements climatiques de haut niveau, comme le Groupe des Huit, le Forum américain sur l'énergie et le climat des principales économies, y compris le groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures (FEM); et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).
- **1.1.53** - *Captage et stockage du carbone (CSC)* : Participer à une variété de forums de coopération multilatérale stratégiques et techniques, y compris l'Institut mondial pour le CSC, le Forum sur le leadership en matière de séquestration du carbone, l'Agence internationale de l'énergie et le groupe d'action sur le captage et le stockage du carbone du groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures.

La sous-activité contribue également à l'atteinte de la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen de deux stratégies de mise en œuvre :

- **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- **2.1.19** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Travaux internationaux sur les changements climatiques
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.53 Captage et stockage du carbone (CSC) : Participer à une variété de forums de coopération multilatérale stratégiques et techniques, y compris l'Institut mondial pour la CSC, le Forum sur le leadership en matière de séquestration du carbone, l'Agence internationale de l'énergie et le groupe d'action sur le captage et le stockage du carbone du groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Politique énergétique nationale et internationale	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante : Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.7	Politique énergétique nationale et internationale

Description

L'exploitation des ressources énergétiques du pays demeure un élément important de la prospérité canadienne, qui sera réalisée uniquement en établissant un secteur de l'énergie concurrentiel à l'échelle mondiale et en assurant que la gouvernance concorde avec les objectifs sociaux et environnementaux du Canada. Pour soutenir cette gouvernance et la mise en valeur responsable des ressources énergétiques du Canada, dans le cadre de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » (AAP 1.1.7), RNCAN offre en temps opportun des analyses ponctuelles concernant les questions énergétiques et formule des conseils et des recommandations à l'intention des cadres supérieurs de RNCAN sur différentes questions énergétiques nationales et internationales, notamment l'énergie propre, les changements climatiques, l'électricité renouvelable, l'énergie nucléaire, l'uranium, les déchets radioactifs et les relations entre les gouvernements au niveau fédéral, provincial et territorial sur le plan de l'énergie. Le captage et le stockage du carbone a été reconnu par l'Agence internationale de l'énergie, le G8 et d'autres organisations importantes comme étant une technologie clé à mettre en place afin d'atteindre les cibles de réduction des émissions de GES à long terme. Par l'entremise de cette sous-activité, RNCAN contribue à la participation du Canada à des tribunes internationales de haut niveau liées aux changements climatiques, y compris des partenariats en technologie, comme le groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures, le Forum sur le leadership en matière de séquestration du carbone et l'Institut mondial pour le captage et le stockage du carbone.

Lien avec la cible

Les contributions de RNCAN à l'engagement que le Canada a pris sur les tribunes internationales portant sur le captage et le stockage de carbone contribuent à la mise en place de cette technologie à l'échelle mondiale et appuient au besoin les projets de démonstration nationaux organisés au pays. Donc, les travaux de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribuent indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Cette initiative prendra fin en 2010-2011, et on en fera état dans le RMR de 2010-2011. Les attentes relatives au rendement non financier s'appliquent seulement à l'exercice 2010-2011.

Réalisation et indicateurs (sous-activité 1.1.7)

Conseils, recommandations et analyses concernant des engagements particuliers à l'échelle internationale pris lors de tribunes sur l'énergie et dans le cadre de projets énergétiques.

- o Conseils, recommandations et analyses à l'appui de groupes de travail, de réunions ou de projets d'envergure internationale.

- Conseils, recommandations et analyses à l'appui des engagements liés aux changements climatiques à l'échelle internationale.


Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribue aussi à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.20** - Élaborer des stratégies relatives aux changements climatiques harmonisées avec celles des États-Unis et travailler en collaboration par l'entremise du Dialogue États-Unis – Canada sur l'énergie propre pour faire avancer les priorités en matière d'énergie propre.
- **1.1.30** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.
- **1.1.43** - Travailler avec les partenaires internationaux afin de mettre en œuvre les engagements pris dans l'Accord de Copenhague, comme les objectifs et les mesures d'atténuation; le financement à court et à long termes; les mécanismes relatifs à la technologie et à la réduction des émissions allant du déboisement et du dépérissement de la forêt; des mesures d'adaptation; et des dispositions concernant la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les mesures liées aux changements climatiques.
- **1.1.48.2** - Participer aux négociations internationales stratégiques et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et assurer un leadership à l'égard des principaux enjeux.
- **1.1.49.1** - Défendre les intérêts canadiens dans une variété de forums internationaux sur les changements climatiques de haut niveau, comme le Groupe des Huit, le Forum américain sur l'énergie et le climat des principales économies, y compris le groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures (FEM); et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).
- **1.1.50** - *Partenariat Asie-Pacifique* : Gérer les projets canadiens financés par le Partenariat Asie-Pacifique, qui préconisent la mise au point, la diffusion et le déploiement de technologies propres.

La sous-activité contribue également à l'atteinte de la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen de deux stratégies de mise en œuvre :

- **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- **2.1.19** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Foresterie
	Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.	1.1.54 Appuyer l'élaboration et la fourniture de connaissances scientifiques, la modélisation, les données et les outils qui éclairent l'établissement des budgets pour le carbone forestier (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Science des écosystèmes forestiers et son application	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.2	Science des écosystèmes forestiers et son application

Description

Le Canada a besoin de connaissances scientifiques pour gérer les risques, maintenir des écosystèmes sains et respecter les obligations et les priorités internationales. Dans le cadre de la sous-activité « Science des écosystèmes forestiers et son application » (AAP 2.2.2), RNCAN mène des recherches ainsi que des évaluations et vérifications nationales afin de créer, de synthétiser et d'intégrer des connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers canadiens. Ces connaissances sont utilisées par les gouvernements, l'industrie et les organisations non gouvernementales pour élaborer des pratiques et des politiques d'aménagement forestier, et guident les ministères fédéraux dans l'élaboration de la position de négociation du Canada concernant des questions environnementales d'envergure internationale liées aux forêts.

Dans le cadre de cette sous-activité, RNCAN réalise des recherches sur le cycle de carbone des forêts et une évaluation nationale du bilan du carbone des forêts qui contribuent à cette stratégie de mise en œuvre de la SFDD. Le principal objectif de ces initiatives est d'améliorer la compréhension des écosystèmes forestiers et les connaissances sur ces écosystèmes d'un point de vue national et de présenter les résultats de la comptabilisation du carbone à la CCNUCC. Ces travaux fourniront au gouvernement fédéral, et aux Canadiens et à leurs institutions des connaissances scientifiques de base faisant autorité sur les écosystèmes forestiers à l'échelle nationale.

Lien avec la cible

Les connaissances sur les échanges de carbone entre les forêts et l'atmosphère ainsi que la capacité de faire le suivi de ces échanges, deux atouts acquis par l'entremise de la sous-activité « Science des écosystèmes forestiers et son application », contribuent aux rapports sur les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre. Grâce à l'Inventaire forestier national et au rapport « L'état des forêts au Canada », RNCAN fournit de l'information aux décideurs du gouvernement et permet au public d'accéder à des renseignements sur l'état des forêts. Donc, la sous-activité « Science des écosystèmes forestiers et son application » contribue indirectement à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Les données sont recueillies et signalées annuellement, et les projets se poursuivront jusqu'au 31 mars 2013.

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.2.2)

Utilisation accrue des connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers du Canada.

- o Tendances dans l'utilisation des connaissances scientifiques.

Réalisation et indicateur (sous-activité 2.2.2)

Connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers du Canada.

- o Nombre d'activités d'échange des connaissances.
- o Pourcentage de publications sur les écosystèmes examinées par des pairs qui ont été citées sur une période de cinq années consécutives.


Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Science des écosystèmes forestiers et son application » contribue aussi à l'atteinte de la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation des changements climatiques » au moyen d'une stratégie de mise en œuvre :

- o **1.1.48.4** - Élaborer et soumettre un rapport annuel sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (GES) et les tableaux uniformisés au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) d'ici le 15 avril pour satisfaire aux exigences en matière de présentation de rapports de la Convention-cadre et du Protocole de Kyoto.

Cette sous-activité contribue également à l'atteinte de la cible 7.3 de la SFDD « Gestion durable des forêts » au moyen d'une stratégie de mise en œuvre :

- o **7.3.2** - Générer et diffuser des connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Foresterie
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.55 Appuyer l'élaboration et l'adoption de technologies d'énergie propre dans le secteur forestier et l'utilisation de bois comme matériel des bâtiments écologiques au Canada et à l'étranger. (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

- Accès aux marchés des produits forestiers
- Innovation dans le domaine des produits forestiers
- Écologisation des pâtes et papiers

Accès aux marchés des produits forestiers	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.2	Accès aux marchés des produits forestiers

Description

Le Canada doit créer de nouveaux produits du bois et de nouvelles utilisations finales. Il doit aussi diversifier ses marchés pour accroître les ventes et réduire les obstacles à l'accès aux marchés. Selon la sous-activité « Accès aux marchés des produits forestiers et développement de ces marchés » (AAP 1.1.2), RNCAN fournit des contributions financières aux associations de l'industrie forestière canadienne pour appuyer les initiatives destinées à promouvoir les exportations vers les marchés internationaux, à accroître l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle en Amérique du Nord et à améliorer les débouchés commerciaux pour les fabricants de produits en bois à valeur ajoutée. Dans le cadre de cette sous-activité, s'inscrivent deux sous-sous-activités principales qui contribuent à cette stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Possibilités d'expansion du marché »** (AAP 1.1.2.1) : RNCAN offre des contributions financières destinées à promouvoir l'utilisation du bois sur les marchés internationaux de produits du bois et dans la construction non résidentielle en Amérique du Nord et à améliorer les possibilités de marché pour les fabricants de produit en bois à valeur ajoutée (Programme canadien d'exportation de produits de bois, Initiative Le bois nord-américain d'abord, Valeur au bois).
- **Sous-sous-activité « Programme de promotion du leadership environnemental du Canada dans le secteur forestier »** (AAP 1.1.2.2) : RNCAN, en collaboration avec les provinces, fournit des renseignements scientifiques aux parties intéressées du secteur forestier pour appuyer les activités de sensibilisation des marchés. Le Ministère offre aussi des contributions financières visant à promouvoir les réalisations valables en matière d'environnement du Canada dans le domaine des pratiques et des politiques sur les marchés internationaux.

Lien avec la cible

Une analyse du cycle de vie des produits de bois utilisés pour la construction, qui a été menée dans le cadre de la sous-activité « Accès aux marchés des produits forestiers et développement de ces marchés » démontre une baisse des émissions de carbone et des incidences environnementales associées à ces produits forestiers comparativement à celles d'autres matériaux utilisés pour la construction. Par conséquent, en raison de l'utilisation accrue des plates-formes de construction de bois, les activités réalisées dans le cadre de la sous-activité « Accès aux marchés des produits forestiers et développement de ces marchés » contribuent indirectement à la cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateurs (sous-sous-activité 1.1.2.1)

Augmentation du nombre de produits du bois sur les marchés internationaux et dans les nouveaux segments du marché.

- Accroissement du pourcentage de la part des exportations de produits de bois canadien vers les marchés extérieurs ciblés.
- Utilisation de produits du bois dans les projets de construction de bâtiments non résidentiels.
- Nombre de produits et de procédés du bois à valeur ajoutée conçus et/ou modifiés.

Les données sont recueillies annuellement et le projet prend fin le 31 mars 2012.

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 1.1.2.2)

Perception positive des pratiques et des produits forestiers du Canada chez les parties intéressées ciblées sur les principaux marchés internationaux.

- Pourcentage de parties intéressées ciblées qui ont une perception positive des pratiques et des produits forestiers du Canada.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Accès aux marchés des produits forestiers et développement de ces marchés » contribue à la cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques » au moyen d'une autre stratégie de mise en œuvre :

- 1.1.58 - Négocier un accord international pour réduire les émissions provenant du déboisement et du dépérissement des forêts.

Innovation dans le domaine des produits forestiers	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.3	Innovation dans le domaine des produits forestiers

Description

Traditionnellement le plus grand exportateur de produits forestiers au monde, le secteur forestier du Canada a connu une baisse de sa part du marché en raison des changements de la demande mondiale et régionale et de l'accroissement de la compétitivité. Pour rétablir sa position concurrentielle, le secteur doit créer de nouveaux produits et procédés pour profiter pleinement de la valeur des forêts du Canada. Dans le cadre de la sous-activité « Innovation dans le domaine des produits forestiers », RNCan mène des recherches au moyen de son Centre canadien sur la fibre de bois (CCFB) et offre des contributions financières à FPInnovations (duquel le CCFB est un partenaire) et à d'autres partenaires de recherche du secteur forestier pour développer de nouveaux produits et procédés.

Dans le cadre de cette sous-activité, RNCan apporte une contribution financière aux entreprises de produits forestiers admissibles pour appliquer de nouvelles technologies de pointe (p. ex. la bioénergie, les biomatériaux, les produits biochimiques et les produits de construction de la prochaine génération). Une sous-sous-activité importante liée à la sous-activité « Innovation dans le domaine des produits forestiers » contribue à cette stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Investissement dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF) »** (AAP 1.1.3.2) : L'objectif principal est de démontrer et de déployer des technologies de pointe et novatrices dans le secteur forestier au moyen d'investissements dans des procédés novateurs.

Lien avec la cible

Grâce à des appuis financiers, cette initiative permet la création de produits qui contribueront à la réduction de la demande en produits dérivés du pétrole et à la baisse des émissions de GES. Par conséquent, la sous-activité « Innovation dans le domaine des produits forestiers » contribue indirectement à la cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Ces données sont recueillies annuellement et le projet prendra fin le 31 mars 2014.

Résultat attendu et indicateurs (sous-sous-activité 1.1.3.2)

Une combinaison diversifiée de produits forestiers canadiens à valeur ajoutée est disponible à des fins d'application commerciale.

- o Tendances dans le nombre de bioproduits créés par les promoteurs de projet.
- o Tendances dans le nombre d'installations nouvelles ou modifiées qui mettent en œuvre des procédés novateurs.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Innovation dans le domaine des produits forestiers » contribue aussi à la cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **1.1.55.1** - Programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF) : Permettre le renouvellement et la transformation du secteur forestier en appuyant l'élaboration, la commercialisation et la mise en œuvre de technologies d'énergie propre évoluées dans le secteur forestier.
- o **1.1.56** - Élaborer des évaluations multidisciplinaires des risques associés aux biotechnologies émergentes dans le secteur forestier et les risques qu'elles peuvent présenter pour l'environnement.

Écologisation des pâtes et papiers	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.5	Écologisation des pâtes et papiers

Description

Le procédé de fabrication des pâtes et papiers est énergivore. Les améliorations de l'efficacité ainsi que la production accrue d'énergie renouvelable ont le potentiel d'entraîner des avantages environnementaux appréciables, y compris des réductions des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre de la sous-activité « Écologisation des pâtes et papiers » (AAP 2.1.5), RNCAN verse des fonds à des usines de pâtes et papiers admissibles au Canada pour améliorer leur durabilité environnementale dans des domaines comme l'amélioration de l'efficacité énergétique et la production accrue d'énergie renouvelable issue de la biomasse.

Lien avec la cible

Grâce aux contributions financières fournies dans le cadre de la sous-activité « Écologisation des pâtes et papiers », RNCAN appuie les améliorations de l'industrie destinées à l'efficacité énergétique, la production accrue d'énergie renouvelable et d'autres avantages environnementaux comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie et l'amélioration de la qualité des émissions atmosphériques. Par conséquent, la sous-activité « Écologisation des pâtes et papiers » contribue directement à la cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Ces données sont recueillies annuellement. Même si le programme prendra fin le 31 mars 2012, la collecte se poursuivra pour deux autres années (jusqu'au 31 mars 2014).

Les attentes relatives au rendement non financier sont les suivantes : une industrie des pâtes et papiers plus respectueuse de l'environnement grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique, à la production accrue d'énergie renouvelable issue de la biomasse et à d'autres avantages environnementaux, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Résultats attendus et indicateurs (sous-activité 2.1.5)

Accroissement de l'efficacité énergétique grâce à la participation des entreprises canadiennes de pâtes et papiers.

- o Quantité d'énergie consommée par les entreprises de pâtes et papiers participantes.


Production d'énergie renouvelable par les entreprises canadiennes de pâtes et papiers participantes.

- o Quantité d'énergie renouvelable produite par les entreprises de pâtes et papiers participantes.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Écologisation des pâtes et papiers » contribue aussi à la cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques » au moyen d'une autre stratégie de mise en œuvre :

- o **1.1.55.2** - Programme d'écologisation des pâtes et papiers : Appuyer l'innovation et les investissements écologiques dans les usines de pâtes et papiers dans des secteurs comme l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable. L'objectif est d'amener les usines de pâtes et papiers au Canada à réduire davantage leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), tout leur permettant de se positionner comme des chefs de file en matière de production d'énergie renouvelable à partir de la biomasse forestière.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Foresterie
	Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.	1.1.55.1 Programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF) : Permettre le renouvellement et la transformation du secteur forestier en appuyant l'élaboration, la commercialisation et la mise en œuvre de technologies d'énergie propre évoluées dans le secteur forestier. (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Innovation dans le domaine des produits forestiers	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.3	Innovation dans le domaine des produits forestiers

Description

Traditionnellement le plus grand exportateur de produits forestiers au monde, le secteur forestier du Canada a connu une baisse de sa part du marché en raison des changements de la demande mondiale et régionale et de l'accroissement de la compétitivité. Pour rétablir sa position concurrentielle, le secteur doit créer de nouveaux produits et procédés pour profiter pleinement de la valeur des forêts du Canada. Dans le cadre de la sous-activité « Innovation dans le domaine des produits forestiers », RNCAN mène des recherches par le biais de son Centre canadien sur la fibre de bois (CCFB) et offre des contributions financières à ses partenaires de recherche du secteur forestier pour développer de nouveaux produits et procédés. Une sous-sous-activité importante liée à la sous-activité contribue à cette stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Investissement dans la transformation de l'industrie forestière – ITIF »** (AAP 1.1.3.2) : L'objectif principal est de démontrer et de déployer des technologies de pointe et novatrices dans le secteur forestier par le biais d'investissements dans des procédés novateurs.

Lien avec la cible

Les contributions financières fournies dans le cadre de la sous-activité « Innovation dans le domaine des produits forestiers », peuvent entraîner la création de produits qui contribueront à la réduction de la demande en produits dérivés du pétrole et à la baisse des émissions de GES. Par conséquent, les initiatives réalisées dans le cadre de la sous-activité « Innovation dans le domaine des produits forestiers » contribuent indirectement à la cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Ces données sont recueillies annuellement ; le programme ITIF prendra fin le 31 mars 2014.

Résultat attendu et indicateurs (sous-sous-activité 1.1.3.2)


Une combinaison diversifiée de produits forestiers canadiens à valeur ajoutée est disponible à des fins d'application commerciale.

- Tendances dans le nombre de bioproduits créés par les promoteurs de projet.
- Tendances dans le nombre d'installations nouvelles ou modifiées qui mettent en œuvre des procédés novateurs.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Innovation dans le domaine des produits forestiers » contribue à la cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.55** - Appuyer l'élaboration et l'adoption de technologies d'énergie propre dans le secteur forestier et l'utilisation de bois comme matériel des bâtiments écologiques au Canada et à l'étranger.
- **1.1.56** - Élaborer des évaluations multidisciplinaires des risques associés aux biotechnologies émergentes dans le secteur forestier et les risques qu'elles peuvent présenter pour l'environnement.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Foresterie
Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.		1.1.55.2 Programme d'écologisation des pâtes et papiers: Appuyer l'innovation et les investissements écologiques dans les usines de pâtes et papiers dans des secteurs comme l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable. L'objectif est d'amener les usines de pâtes et papiers au Canada à réduire davantage leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), tout leur permettant de se positionner comme des chefs de file en matière de production d'énergie renouvelable à partir de la biomasse forestière. (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Écologisation des pâtes et papiers	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.5	Écologisation des pâtes et papiers

Description

Le procédé de fabrication des pâtes et papiers est énergivore. Les améliorations de l'efficacité ainsi que la production accrue d'énergie renouvelable ont le potentiel d'entraîner des avantages environnementaux appréciables, y compris des réductions des émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de la sous-activité « Écologisation des pâtes et papiers » (AAP 2.1.5), RNCAN verse des fonds à des usines de pâtes et papiers admissibles au Canada pour améliorer leur durabilité environnementale dans des domaines comme l'amélioration de l'efficacité énergétique et la production accrue d'énergie renouvelable issue de la biomasse.

Lien avec la cible

Grâce aux contributions financières fournies dans le cadre de la sous-activité « Écologisation des pâtes et papiers », RNCAN appuie les améliorations de l'industrie destinées à l'efficacité énergétique, la production accrue d'énergie renouvelable et d'autres avantages environnementaux comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie et l'amélioration de la qualité des émissions atmosphériques. Par conséquent, la sous-activité « Écologisation des pâtes et papiers » contribue directement à la cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Ces données sont recueillies annuellement. Même si le programme prendra fin le 31 mars 2012, la collecte se poursuivra pour deux autres années (jusqu'au 31 mars 2014).

Résultats attendus et indicateurs (sous-activité 2.1.5)

Accroissement de l'efficacité énergétique grâce à la participation des entreprises canadiennes de pâtes et papiers.

- Quantité d'énergie consommée par les entreprises de pâtes et papiers participantes.


Production d'énergie renouvelable par les entreprises canadiennes de pâtes et papiers participantes.

- Quantité d'énergie renouvelable produite par les entreprises de pâtes et papiers participantes.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Écologisation des pâtes et papiers » contribue à la cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques » au moyen d'une autre stratégie de mise en œuvre :

- **1.1.55** - Appuyer l'élaboration et l'adoption de technologies d'énergie propre dans le secteur forestier et l'utilisation de bois comme matériel des bâtiments écologiques au Canada et à l'étranger.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Foresterie
	Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.	1.1.56 Élaborer des évaluations multidisciplinaires des risques associés aux biotechnologies émergentes dans le secteur forestier et les risques qu'elles peuvent présenter pour l'environnement. (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Innovation dans le domaine des produits forestiers	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.3	Innovation dans le domaine des produits forestiers

Description

Traditionnellement le plus grand exportateur de produits forestiers au monde, le secteur forestier du Canada a connu une baisse de sa part du marché en raison des changements de la demande mondiale et régionale et de l'accroissement de la compétitivité. Pour rétablir sa position concurrentielle, le secteur doit créer de nouveaux produits et procédés pour profiter pleinement de la valeur des forêts du Canada. Dans le cadre de la sous-activité « Innovation dans le domaine des produits forestiers » (AAP 1.1.3), RNCAN mène des recherches par le biais de son Centre canadien sur la fibre de bois (CCFB) et offre des contributions financières aux partenaires de recherche du secteur forestier pour développer de nouveaux produits et procédés.

Dans le cadre de cette sous-activité, RNCAN évalue le rôle de la bioénergie et du bioraffinage dans un secteur forestier transformé. Cette analyse permettra de déterminer les implications stratégiques et les compromis entre les différentes utilisations de la biomasse, les stratégies et les produits distincts, tout en tenant compte de la diversité des contextes politiques, y compris les changements climatiques, l'économie rurale et la compétitivité de l'industrie qui peuvent conduire à des résultats fort différents. L'objectif principal de ces travaux est de comprendre le rôle de la bioénergie et du bioraffinage dans un marché plus diversifié aux produits multiples pour un secteur qui vise à tirer plus de valeur des ressources forestières, tout en ne compromettant pas le rôle de chef de file mondial du Canada reconnu dans la durabilité de la forêt. Par la réalisation d'études, ces travaux permettront de mieux comprendre les répercussions attendues de l'alimentation en biomasse des usines : la durabilité écologique; le potentiel biophysique et les solutions économiques; les incidences sur l'emploi au niveau régional et national, ainsi qu'une compréhension des compromis stratégique liés à l'utilisation de la biomasse.

Liens avec la cible

Les recherches et les études sur le terrain réalisées dans le cadre de la sous-activité « Innovation dans le domaine des produits forestiers » contribuent à quantifier (par le biais d'analyses du cycle de vie et de l'empreinte de carbone) les avantages potentiels (sur le plan du carbone) de l'utilisation des produits et de l'énergie issus de la biomasse servant à remplacer les technologies et les produits à forte intensité en carbone. Par conséquent, le projet lié à la sous-activité « Innovation dans le domaine des produits forestiers » contribue indirectement à la cible 1.1 « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 1.1.3)

Nouveaux produits et procédés forestiers.


- o Nombre de nouveaux produits et procédés forestiers créés.

Les études seront achevées avant le 31 mars 2012.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Innovation dans le domaine des produits forestiers » contribue aussi à la cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies suivantes :

- o **1.1.55** - Appuyer l'élaboration et l'adoption de technologies d'énergie propre dans le secteur forestier et l'utilisation de bois comme matériel des bâtiments écologiques au Canada et à l'étranger.
- o **1.1.55.1** - Programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière (ITIF) : Permettre le renouvellement et la transformation du secteur forestier en appuyant l'élaboration, la commercialisation et la mise en œuvre de technologies d'énergie propre évoluées dans le secteur forestier.

	Cible 1.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Foresterie
	Atténuation des changements climatiques Par rapport aux niveaux d'émissions de 2005, réduire de 17 % les émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada d'ici 2020.	1.1.58 Négocier un accord international pour réduire les émissions provenant du déboisement et du dépérissement des forêts. (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Accès aux marchés des produits forestiers	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.2	Accès aux marchés des produits forestiers

Description

Le Canada ne peut plus compter uniquement sur les marchés traditionnels et/ou les produits classiques pour demeurer concurrentiel. Le Canada doit créer de nouveaux produits du bois et de nouvelles utilisations finales. Il doit aussi diversifier ses marchés pour accroître les ventes et réduire les obstacles à l'accès aux marchés. Dans le cadre de la sous-activité « Accès aux marchés des produits forestiers et développement de ces marchés » (AAP 1.1.2), RNCAN offre des contributions financières aux associations industrielles forestières canadiennes pour appuyer les initiatives destinées à promouvoir les exportations vers les marchés internationaux, à accroître l'utilisation du bois dans la construction non résidentielle en Amérique du Nord et à améliorer les débouchés commerciaux pour les fabricants de produits du bois à valeur ajoutée.

Dans le cadre de cette sous-activité, RNCAN fait également la promotion des efforts d'aménagement forestier durable dans les pays en développement et participe à des négociations internationales sur les changements climatiques dans le but de conclure une entente juridiquement contraignante sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD+).

Lien avec la cible

Les connaissances scientifiques du secteur forestier et les inventaires d'émissions de gaz à effet de serre du Canada réalisés dans le cadre de la sous-activité « Accès aux marchés des produits forestiers et développement de ces marchés » contribuent aux négociations du Canada sur les changements climatiques. Par conséquent, les travaux réalisés dans le cadre de cette sous-activité contribuent directement à la cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Les données sur les indicateurs de rendement sont recueillies annuellement jusqu'au 31 mars 2012.

Résultat attendu et indicateurs

L'élaboration de positions et d'avis ainsi que la participation à des réunions importantes sur le financement et la mise en œuvre d'initiatives REDD+ et de stratégies connexes en matière d'aménagement forestier durable.

- o Soutien technique aux initiatives REDD+.
- o Participation à des réunions importantes.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Accès au marché des produits forestiers et développement de ces marchés » contribuent aussi à la cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques » au moyen d'une autre stratégie de mise en œuvre :

- o **1.1.55** - Appuyer l'élaboration et l'adoption de technologies d'énergie propre dans le secteur forestier et l'utilisation de bois comme matériel des bâtiments écologiques au Canada et à l'étranger.

	Thème I de la SFDD – Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l’air
	Objectif 2 de la SFDD – Pollution atmosphérique Minimiser les menaces à la qualité de l’air afin que les Canadiens puissent respirer de l’air pur qui appuiera également des écosystèmes sains.

	Cible 2.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Programme de réglementation de la qualité de l’air
Polluants atmosphérique Réduire les polluants atmosphériques afin de maintenir ou d’améliorer la qualité de l’air au pays et atteindre les cibles fixées pour les émissions, qui sont en voie d’élaboration de concert avec les provinces et les intervenants.		2.1.2 Entreprendre des recherches scientifiques et présenter des rapports à l’appui des programmes de réglementation et d’autres programmes menés à bien, comprenant notamment l’analyse de données, l’élaboration de l’inventaire, la surveillance, la modélisation et l’évaluation de l’efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, y compris les évaluations technologiques, sociales et économiques. (EC, RNCAN, SC, TC)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Efficacité énergétique et carburants de remplacement	Cette activité est emboîtée dans l’Architecture d’activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.4	Efficacité énergétique et carburants de remplacement

Description

Le gouvernement du Canada a établi des cibles pour réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 17 % par rapport aux niveaux de 2005 d’ici 2020. Dans le cadre de la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » (AAP 2.1.4), RNCAN compte améliorer l’efficacité énergétique et augmenter la production et l’utilisation de carburants de remplacement. Le gouvernement cible différents secteurs de l’économie au moyen de divers mécanismes d’intervention, notamment les incitatifs, les règlements, la recherche, la diffusion de l’information et la formation par l’entremise d’ateliers. Les initiatives relevant de cette sous-activité qui contribuent à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD comprennent la promotion de l’utilisation avisée de l’énergie et l’achat de technologies écologiques, et la diffusion d’information sur les carburants de remplacement.

Lien avec la cible

Les améliorations à l’efficacité énergétique réduisent la pollution atmosphérique en réduisant l’utilisation d’énergie. Par conséquent, la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » contribue indirectement à la cible 2.1 « Polluants atmosphériques de la SFDD ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercices 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.1.4)

Amélioration de l'efficacité énergétique dans tous les secteurs.

- Pourcentage des améliorations en matière d'efficacité énergétique et les économies en énergie en pétajoules.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » contribue également à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **2.1.11** - Travailler à l'élaboration d'un règlement concernant l'efficacité énergétique pour les produits commerciaux et de consommation.
- **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- **2.1.27** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cette sous-activité contribue également à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation du changement climatique » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.
- **1.1.13** - Améliorer les règlements concernant l'efficacité énergétique des produits commerciaux et de consommation.
- **1.1.26** - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.
- **1.1.40** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

	Cible 2.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Programme de réglementation de la qualité de l'air
Polluants atmosphérique Réduire les polluants atmosphériques afin de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'air au pays et atteindre les cibles fixées pour les émissions, qui sont en voie d'élaboration de concert avec les provinces et les intervenants.		2.1.11 Travailler à l'élaboration d'un règlement concernant l'efficacité énergétique pour les produits commerciaux et de consommation. (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Efficacité énergétique et carburants de remplacement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
Sous-activité 2.1.4		Efficacité énergétique et carburants de remplacement

Description

Le gouvernement du Canada a établi des cibles pour réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 17 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2020. Dans le cadre de la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » (AAP 2.1.4), RNCAN compte améliorer l'efficacité énergétique et augmenter la production et l'utilisation de carburants de remplacement. Le gouvernement cible différents secteurs de l'économie au moyen de divers mécanismes d'intervention, notamment les incitatifs, les règlements, la recherche, la diffusion de l'information et la formation par l'entremise d'ateliers. Les initiatives relevant de cette sous-activité qui contribuent à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD comprennent la promotion de l'utilisation avisée de l'énergie et l'achat de technologies écologiques, et la diffusion d'information sur les carburants de remplacement. Dans le cadre de la sous-activité, une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Équipement »** (AAP 2.1.4.1) : RNCAN élimine du marché l'équipement le moins écoénergétique et encourage les consommateurs à choisir – et les fabricants à produire – des produits écoénergétiques qui donnent un rendement supérieur aux normes minimales. Cette sous-sous-activité vise les consommateurs d'énergie et les fabricants d'équipement qui consomment l'énergie. Les principales activités englobent la réglementation de l'énergie et l'étiquetage et la promotion ÉnerGuide et ENERGY STAR.

Lien avec la cible

Les améliorations à l'efficacité énergétique de l'équipement réduisent la pollution atmosphérique en réduisant l'utilisation d'énergie. Par conséquent, la sous-sous-activité « Équipement » de la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement », contribue directement à la cible 2.1 « Polluants atmosphériques » de la SFDD.

Attentes relatives au rendement non financier

Exercices 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.1.4.1)

Efficacité énergétique d'équipement grâce aux programmes de RNCAN.

- Économies d'énergie (pétajoules).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » contribue également à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :


- **2.1.2** - Entreprendre des recherches scientifiques et présenter des rapports à l'appui des programmes de réglementation et d'autres programmes menés à bien, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la

recherche sur les options, les coûts et les avantages, y compris les évaluations technologiques, sociales et économiques.

- o **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.
- o **2.1.27** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cette sous-activité contribue également à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation du changement climatique » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.
- o **1.1.13** - Améliorer les règlements concernant l'efficacité énergétique des produits commerciaux et de consommation.
- o **1.1.26** - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.
- o **1.1.40** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

	Cible 2.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Énergie propre
Polluants atmosphérique Réduire les polluants atmosphériques afin de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'air au pays et atteindre les cibles fixées pour les émissions, qui sont en voie d'élaboration de concert avec les provinces et les intervenants.		2.1.16 Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques. (RNCAN, TC, AINC)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

- Politique énergétique nationale et internationale
- Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables
- Science et technologie propre
- Efficacité énergétique et carburants de remplacement

Politique énergétique nationale et internationale	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.7	Politique énergétique nationale et internationale

Description

L'exploitation des ressources énergétiques du pays demeure un élément important de la prospérité canadienne, qui sera réalisée uniquement en établissant un secteur de l'énergie concurrentiel à l'échelle mondiale et en assurant que la gouvernance concorde avec les objectifs sociaux et environnementaux du Canada.

À l'appui de ce cadre de gouvernance et du développement responsable des sources d'énergie du Canada, au titre de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » (AAP 1.1.7), RNCAN offre des analyses, des conseils et des recommandations actuels et en temps utile à la haute direction de RNCAN sur divers sujets de portée nationale et internationale, dont l'énergie propre, le changement climatique, l'électricité renouvelable, l'énergie nucléaire, l'uranium et les déchets radioactifs, ainsi que les relations fédérales-provinciales-territoriales sur l'énergie. Le renforcement des capacités quant à ce qui précède se rapporte à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD en augmentant les connaissances de RNCAN des technologies et pratiques qui réduisent les émissions, dont les polluants atmosphériques.

Lien avec la cible

La connaissance des technologies et pratiques nationales et internationales sous-tend l'exécution de programmes ministériels sur l'énergie propre et le changement climatique. Cette sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribue indirectement à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques ».

Attentes relatives au rendement non financier

L'initiative prendra fin au cours de l'exercice 2010-2011 et fera partie du RMR de 2010-2011. Les attentes relatives au rendement non financier s'appliquent uniquement à l'exercice 2010-2011.

Résultat attendu et indicateurs (sous-activité 1.1.7)

La haute direction de RNCAN a accès à des conseils et à des renseignements de qualité pour prendre des décisions avisées sur des questions liées à l'énergie.

- La haute direction peut obtenir sur demande des conseils, des analyses et des recommandations liés au secteur.
- Satisfaction de la haute direction au sujet de la pertinence et de l'utilité des conseils, des analyses et des recommandations offertes.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribue également à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- **2.1.19** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.

Cette sous-activité contribue également à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation du changement climatique » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.20** - Élaborer des stratégies relatives aux changements climatiques harmonisées avec celles des États-Unis et travailler en collaboration par l'entremise du Dialogue États-Unis – Canada sur l'énergie propre pour faire avancer les priorités en matière d'énergie propre.
- **1.1.30** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.
- **1.1.43** - Travailler avec les partenaires internationaux afin de mettre en œuvre les engagements pris dans l'Accord de Copenhague, comme les objectifs et les mesures d'atténuation; le financement à court et à long terme; les mécanismes relatifs à la technologie et à la réduction des émissions allant du déboisement et du dépérissement de la forêt; des mesures d'adaptation; et des dispositions concernant la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les mesures liées aux changements climatiques.
- **1.1.48.2** - Participer aux négociations internationales stratégiques et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et assurer un leadership à l'égard des principaux enjeux.
- **1.1.49.1** - Défendre les intérêts canadiens dans une variété de forums internationaux sur les changements climatiques de haut niveau, comme le Groupe des Huit, le Forum américain sur l'énergie et le climat des principales économies, y compris le groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures (FEM); et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).
- **1.1.50** - *Partenariat Asie-Pacifique* : Gérer les projets canadiens financés par le Partenariat Asie-Pacifique, qui pérennisent la mise au point, la diffusion et le déploiement de technologies propres.
- **1.1.53** - *Capture et stockage du carbone (CSC)* : Participer à une variété de forums de coopération multilatérale stratégiques et techniques, y compris le Global CCS Institute, le Carbon Sequestration Leadership Forum, l'Agence internationale de l'énergie et le groupe d'action sur la capture et le stockage du carbone du groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures.

Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.2	Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables

Description

Le gouvernement du Canada s'est engagé à tirer parti de son système d'électricité propre en se faisant chef de file mondial de la production d'énergie propre. Dans le cadre de la sous-activité « Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables » (AAP 2.1.2), RNCAN offre un incitatif aux producteurs d'électricité afin qu'ils augmentent l'approvisionnement du Canada en électricité propre produite à partir de sources renouvelables, comme le vent, la biomasse, les petites centrales hydroélectriques, les panneaux solaire photovoltaïque et l'énergie marémotrice. En plus de réduire les émissions canadiennes de gaz à effet de serre, cette sous-activité permettra de créer un panier d'énergies plus durables et diversifiées. La sous-activité « Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables » est appuyée par le programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable et le programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne.

Les incitatifs financiers offerts aux producteurs d'électricité renouvelable admissibles au programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable encourageront la production de plus de 4 000 MW fournis par de nouvelles sources d'électricité renouvelable au Canada, ce qui devrait réduire l'émission des GES de 6 à 6,7 mégatonnes d'ici 2012. Grâce au Programme d'encouragement à la production d'énergie éolienne, la capacité du Canada en matière de nouvelles sources d'énergie éolienne a augmenté de 924 MW, ce qui réduit les GES d'environ 1,5 mégatonne par année. par année depuis 2008.

Lien avec la cible

Les mesures incitatives financières affectées pour des projets d'électricité propre entraîneront des réductions des émissions de gaz à effet de serre et des polluants de l'air. La sous-activité « Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables » contribue directement à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Le programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable se termine à l'exercice 2010-2011 et figurera au RMR de 2010-2011. Les attentes relatives au rendement non financier s'appliquent qu'à l'exercice 2010-2011 seulement.

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.1.2)

Production accrue d'électricité renouvelable au Canada.

- Quantité d'électricité propre de sources renouvelables à faible impact environnemental.

Réalisations et indicateurs (sous-activité 2.1.2)

Propositions de projets examinées en vue du financement.

- Nombre de projets examinés dans le cadre du programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable.
- Ententes de contribution signées.
- Nombre d'ententes de contribution conclus pour des projets admissibles dans le cadre du programme écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Encouragement aux systèmes d'énergies renouvelables » contribue également à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation du changement climatique » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- 1.1.26 - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.

Science et technologie propre	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.3	Science et technologie propre

Description

La connaissance et les technologies sont nécessaires pour assurer la transition du Canada vers une économie qui favorise l'énergie propre et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de la sous-activité « Science et technologie propre » (AAP 2.1.3), RNCAN finance et entreprend – en partenariat avec des experts du secteur privé, public et scolaire – la mise en œuvre de solutions de science et technologie qui peuvent contribuer à la transition vers des systèmes énergétiques propres. Ces travaux comprennent la création de nouvelles connaissances et le développement et la démonstration de technologies dans les secteurs où l'énergie propre est une priorité, comme l'industrie pétrolière et gazière, les transports, les bâtiments et les milieux, l'industrie, la production d'énergie, la bioénergie et les isotopes médicaux. Les travaux se soldent par de l'eau potable, de l'air pur et une exploitation durable de la terre en améliorant la responsabilité environnementale de la production, de la transformation et de l'utilisation finale de l'énergie propre au Canada.

Lien avec la cible

Le développement de la science et de la technologie dans le domaine de l'énergie propre au Canada procurera des solutions à long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'émissions de polluants atmosphériques associées à la production, à la transformation et à l'utilisation finale de l'énergie. La sous-activité « Science et technologie propre » contribue indirectement à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercice 2011-2012.

Résultat attendu et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

Développement de la science et de la technologie dans le domaine de l'énergie propre qui répondent aux besoins des partenaires et des intervenants.

- o Ratio du total des investissements du gouvernement dans la recherche, le développement et la démonstration d'énergie propre par rapport à l'utilisation du financement offert par les partenaires.
- o Connaissances et information scientifiques (par exemple, publications et présentations examinées par les pairs et rapports techniques et rapports de clients) transmises à nos clients et à nos partenaires (par exemple, industrie, autres ministères et organismes, autres associations gouvernementales, universités et organisations non gouvernementales).
- o Nombre de normes et de codes publiés et (ou) révisés.

Réalisations et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

Établir des partenariats pour analyser, développer et montrer des technologies qui s'inscrivent dans les objectifs en matière d'énergie propre des intervenants.

Examiner les propositions et approuver les projets.

Examiner et évaluer les progrès et les résultats des projets.

- o Nombre de partenariats (par exemple, contrats, ententes, protocoles d'entente, projets, etc.) établis pour analyser, développer et montrer des stratégies d'énergie propre.
- o Pourcentage de propositions de projet examinées et évaluées.
- o Pourcentage de projets surveillés et examinés.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Science et technologie propre » contribue également à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- o **2.1.23** - Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES) et les autres émissions de polluants atmosphériques.

Cette sous-activité contribue également à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation du changement climatique » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.
- o **1.1.26** - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.
- o **1.1.27** - Utiliser le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) pour mener des activités de recherche et développement sur les technologies énergétiques qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- o **1.1.28** - Utiliser le Fonds pour l'énergie propre afin d'effectuer la transition du secteur de l'énergie en élaborant et en présentant de nouvelles technologies qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- o **1.1.37** - Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES).

Efficacité énergétique et carburants de remplacement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.4	Efficacité énergétique et carburants de remplacement

Description

Le gouvernement du Canada a établi des cibles pour réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 17 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2020. Dans le cadre de la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » (AAP 2.1.4), RNCAN compte améliorer l'efficacité énergétique et augmenter la production et l'utilisation de carburants de remplacement. Le gouvernement cible différents secteurs de l'économie au moyen de divers mécanismes d'intervention, notamment les incitatifs, les règlements, la recherche, la diffusion de l'information et la formation par l'entremise d'ateliers. Les initiatives relevant de cette sous-activité qui contribuent à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD comprennent la promotion de l'utilisation avisée de l'énergie et l'achat de technologies écologiques, et la diffusion d'information sur les carburants de remplacement. Dans le cadre de la sous-activité, une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Carburants de remplacement »** (AAP 2.1.4.6) : RNCAN vise les producteurs et utilisateurs finaux de carburants de remplacement. Les activités encouragent et facilitent la production et l'utilisation finale de carburants de remplacement au Canada, comme le biodiesel, l'éthanol, le gaz naturel, l'hydrogène et l'électricité et informent le public à ce sujet. Les activités comprennent écoÉNERGIE pour les biocarburants, qui offre des mesures incitatives d'exploitation aux producteurs de sources de remplacement de l'essence et du diesel selon les niveaux de production et les conditions du marché.

Lien avec la cible

Les carburants de remplacement peuvent réduire la pollution atmosphérique, selon le type de carburant. Cette sous-sous-activité, « Carburants de remplacement », de la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement », contribue indirectement à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercices 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

Résultat attendu et indicateurs (sous-activité 2.1.4)

Production et utilisation accrues de carburants de remplacement.

- Production de carburants de remplacement en tant que pourcentage du total des stocks d'essence et de distillat.
- Utilisations de carburants de remplacement en tant que pourcentage de l'utilisation dans les transports routiers.

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.1.4.6)

Augmentation de la capacité et de la production réelle nationale de carburants de remplacement de l'essence et du diesel par suite des programmes de RNCAN, qui interviennent en faveur du rôle du Canada dans le développement et l'utilisation des ressources naturelles.

- Production nationale totale de sources de remplacement de l'essence et du diesel financée directement à même écoÉNERGIE pour les biocarburants en litres et selon le type de carburant.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » contribue également à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **2.1.2** - Entreprendre des recherches scientifiques et présenter des rapports à l'appui des programmes de réglementation et d'autres programmes menés à bien, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, y compris les évaluations technologiques, sociales et économiques.
- **2.1.11** - Travailler à l'élaboration d'un règlement concernant l'efficacité énergétique pour les produits commerciaux et de consommation.
- **2.1.27** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cette sous-activité contribue également à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation du changement climatique » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.
- **1.1.13** - Améliorer les règlements concernant l'efficacité énergétique des produits commerciaux et de consommation.
- **1.1.26** - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.
- **1.1.40** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

	Cible 2.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Énergie propre
Polluants atmosphérique Réduire les polluants atmosphériques afin de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'air au pays et atteindre les cibles fixées pour les émissions, qui sont en voie d'élaboration de concert avec les provinces et les intervenants.		2.1.17 Financer des projets qui pourraient, entre autres, aider à optimiser l'utilisation des ressources, valoriser les ressources résiduelles, contribuer à l'éco-efficacité. (CED, RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante : Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.1	Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation

Description

Le secteur minier est hautement concurrentiel, intéresse de nombreux intervenants et relève de nombreuses compétences, d'où le besoin en matière d'information pour prendre des décisions éclairées. Dans le cadre de la sous-activité « Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation » (AAP 1.1.1), RNCAN aide à coordonner le processus décisionnel des différents intervenants et administrations et à harmoniser leurs décisions, de manière à ce que le secteur demeure concurrentiel.

Dans le cadre de cette sous-activité, le programme de recyclage encourage et préconise le recyclage au Canada en fournissant de l'information sur le recyclage des métaux et des minéraux et le recyclage en général. RNCAN fait la promotion du recyclage des déchets électroniques, notamment en encourageant les fabricants et les détaillants de produits électroniques à réfléchir au cycle de vie des matières premières, en contribuant à la gestion durable des éléments des terres rares dans les composantes électroniques et en faisant la promotion du recyclage comme une solution de remplacement écologique qui évite d'envoyer aux décharges des composantes, souvent dangereuses, de l'équipement électronique.

Le Programme de recyclage comprend une dimension importante qui vise à éduquer le public et l'industrie et à renforcer la capacité à réduire les émissions qui nuisent à la qualité de l'air ainsi que les émissions de GES. Au nombre des produits stratégiques qui découleront du programme comptent la Base de données canadienne sur le recyclage des métaux, une liste des entreprises canadiennes qui font le recyclage des métaux et des minéraux, et le Répertoire des activités de recyclage, qui offre une liste exhaustive de toutes les substances utiles recyclées au Canada et des renseignements sur le recyclage de ces substances.

Actuellement, RNCAN élabore une stratégie de recyclage qui vise à améliorer les pratiques de récupération du Canada. Ce travail, qui cible les secteurs institutionnels, commerciaux et industriels (ICI) de l'économie, comprend des projets ponctuels dont la conception permettra au gouvernement fédéral d'ajouter de la valeur aux efforts nationaux en matière de recyclage.

Lien avec la cible

Le programme de recyclage de RNCAN comprend une importante dimension d'éducation du public et de l'industrie, et d'augmentation de la capacité de réduire les émissions qui ont un impact sur la qualité de l'air et les émissions de GES. Les travaux afférents à la sous-activité « Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation » contribuent indirectement à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Élaboration d'une stratégie de recyclage pour améliorer les pratiques de récupération partout au Canada en visant particulièrement les secteurs institutionnel, commercial et industriel (IC et I) de l'économie.

La stratégie de recyclage sera terminée à l'exercice 2011-2012.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation » contribue également à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation du changement climatique » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- o **1.1.29** - Financer des projets qui pourraient, entre autres, aider à optimiser l'utilisation des ressources, valoriser les ressources résiduelles, contribuer à l'éco-efficacité.

Cette sous-activité contribue également à la cible 2.3 de la SFDD « Gestion des produits chimiques » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- o **2.3.6** - Appliquer la notion de cycle de vie, la gestion durable des matières et la gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux dans le but de promouvoir la consommation durable et de minimiser les incidences des produits et déchets sur l'environnement et la santé humaine.

	Cible 2.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Énergie propre
Polluants atmosphérique Réduire les polluants atmosphériques afin de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'air au pays et atteindre les cibles fixées pour les émissions, qui sont en voie d'élaboration de concert avec les provinces et les intervenants.		2.1.19 La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région. (APECA, RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Politique énergétique nationale et internationale	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante : Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.7	Politique énergétique nationale et internationale

Description

L'exploitation des ressources énergétiques du pays demeure un élément important de la prospérité canadienne, qui sera réalisée uniquement en établissant un secteur de l'énergie concurrentiel à l'échelle mondiale et en le gouvernant d'une manière qui concorde avec les objectifs sociaux et environnementaux du Canada.

À l'appui de ce cadre de gouvernance et du développement responsable des sources d'énergie du Canada, au titre de la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale »(AAP 1.1.7), RNCAN offre en temps opportun des analyses ponctuelles concernant les questions énergétiques et formule des conseils et des recommandations à l'intention des cadres supérieurs de RNCAN sur différentes questions énergétiques nationales et internationales, notamment l'énergie propre, les changements climatiques, l'électricité renouvelable, l'énergie nucléaire, l'uranium, les déchets radioactifs et les relations entre les gouvernements au niveau fédéral, provincial et territorial sur le plan de l'énergie.

Plus précisément, dans le cadre de cette sous-activité, RNCAN fera la promotion des sources d'énergie propres et renouvelables dans le Canada atlantique et en facilitera l'exploitation par l'entremise de la Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique. Cette initiative vise à rassembler les gouvernements au niveau fédéral et provincial, les services privés et publics d'électricité, le secteur privé et d'autres intervenants du domaine de l'énergie dans l'ensemble du Canada atlantique afin d'élaborer une stratégie régionale de développement de projets d'énergie propre et renouvelable.

Lien avec la cible

L'initiative Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique encouragera la coopération et la collaboration régionales dans la planification et les activités du secteur de l'électricité dans l'Atlantique, ce qui mènera à la mise en place de sources d'énergie propres et renouvelables dans la région. Ces mesures remplaceront les sources d'électricité qui émettent des gaz à effet de serre et d'autres polluants atmosphériques. Par conséquent, les travaux qui s'inscrivent dans la sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribuent indirectement à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Cette initiative se termine en 2011-2012. Les attentes relatives au rendement non financier s'appliquent aux exercices 2010-2011 et 2011-2012.

Résultat attendu et indicateurs (sous-activité 1.1.7)

La haute direction de RNCAN a accès à des conseils et à des renseignements de qualité pour prendre des décisions avisées sur des questions liées à l'énergie.

- o La haute direction peut obtenir sur demande des conseils, des analyses et des recommandations liés au secteur.

- Satisfaction de la haute direction au sujet de la pertinence et de l'utilité des conseils, des analyses et des recommandations offertes.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Politique énergétique nationale et internationale » contribue également à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.

Cette sous-activité contribue également à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation du changement climatique » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.20** - Élaborer des stratégies relatives aux changements climatiques harmonisées avec celles des États-Unis et travailler en collaboration par l'entremise du Dialogue États-Unis – Canada sur l'énergie propre pour faire avancer les priorités en matière d'énergie propre.
- **1.1.30** - La Porte d'entrée de l'énergie de l'Atlantique est une initiative qui vise à faciliter le développement du secteur des énergies renouvelables en favorisant la collaboration, une compréhension commune et la communication entre les gouvernements, et entre les gouvernements et le secteur privé pour maximiser et accélérer la mise en valeur des ressources en énergie renouvelable dans la région.
- **1.1.43** - Travailler avec les partenaires internationaux afin de mettre en œuvre les engagements pris dans l'Accord de Copenhague, comme les objectifs et les mesures d'atténuation; le financement à court et à long termes; les mécanismes relatifs à la technologie et à la réduction des émissions allant du déboisement et du dépérissement de la forêt; des mesures d'adaptation; et des dispositions concernant la transparence et la responsabilité en ce qui concerne les mesures liées aux changements climatiques.
- **1.1.48.2** - Participer aux négociations internationales stratégiques et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et assurer un leadership à l'égard des principaux enjeux.
- **1.1.49.1** - Défendre les intérêts canadiens dans une variété de forums internationaux sur les changements climatiques de haut niveau, comme le Groupe des Huit, le Forum américain sur l'énergie et le climat des principales économies, y compris le groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures (FEM); et la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).
- **1.1.50** - *Partenariat Asie-Pacifique* : Gérer les projets canadiens financés par le Partenariat Asie-Pacifique, qui préconisent la mise au point, la diffusion et le déploiement de technologies propres.
- **1.1.53** - *Capture et stockage du carbone (CSC)* : Participer à une variété de forums de coopération multilatérale stratégiques et techniques, y compris le Global CCS Institute, le Carbon Sequestration Leadership Forum, l'Agence internationale de l'énergie et le groupe d'action sur la capture et le stockage du carbone du groupe ministériel sur l'énergie propre du Forum des économies majeures.

	Cible 2.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Transport écologique
Polluants atmosphérique Réduire les polluants atmosphériques afin de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'air au pays et atteindre les cibles fixées pour les émissions, qui sont en voie d'élaboration de concert avec les provinces et les intervenants.		2.1.23 Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES) et les autres émissions de polluants atmosphériques. (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

- Science et technologie propre
- Initiative d'exploitation minière écologique

Science et technologie propre	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
	Sous-activité 2.1.3	Science et technologie propre

Description

La connaissance et les technologies sont nécessaires pour assurer la transition du Canada vers une économie qui favorise l'énergie propre et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de la sous-activité « Science et technologie propre » (AAP 2.1.3), RNCAN finance et conçoit, en collaboration avec des spécialistes des secteurs universitaire, public et privé, de nouvelles solutions en matière de science et de technologie afin de créer un système énergétique propre. Ces travaux comprennent la création de nouvelles connaissances et le développement et la démonstration de technologies dans les secteurs où l'énergie propre est une priorité, comme les transports, les bâtiments et les milieux, l'industrie, la production d'énergie, la bioénergie et les isotopes médicaux. En fin de compte, ces activités contribuent aux objectifs en matière d'eau propre, d'air pur et d'utilisation durable des terres en améliorant la responsabilité environnementale sur le plan de la production, de la conversion et de l'utilisation finale de l'énergie propre au Canada.

Lien avec la cible

Le développement de la science et de la technologie dans le domaine de l'énergie propre au Canada procurera des solutions à long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'émissions de polluants atmosphériques associées à la production, à la transformation et à l'utilisation finale de l'énergie. La sous-activité « Science et technologie propre » contribue indirectement à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercice 2011-2012.

Résultat attendu et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

Développement de la science et de la technologie dans le domaine de l'énergie propre qui répondent aux besoins des partenaires et des intervenants.

- Proportion des investissements totaux du gouvernement dans la recherche, le développement et la démonstration d'énergie propre par rapport à l'utilisation du financement offert par les partenaires.
- Connaissances et information scientifiques (par exemple, publications et présentations examinées par les pairs et rapports techniques et rapports de clients) transmises à nos clients et à nos partenaires (par exemple, industrie, autres ministères et organismes, autres associations gouvernementales, universités et organisations non gouvernementales).
- Nombre de normes et de codes publiés et (ou) révisés.

Réalisations et indicateurs (sous-activité 2.1.3)

Établir des partenariats pour analyser, développer et montrer des technologies qui s'inscrivent dans les objectifs en matière d'énergie propre des intervenants.

Examiner les propositions et approuver les projets.

Examiner et évaluer les progrès et les résultats des projets.

- o Nombre de partenariats (par exemple, contrats, ententes, protocoles d'entente, projets, etc.) établis pour analyser, développer et montrer des stratégies d'énergie propre.
- o Pourcentage de propositions de projet examinées et évaluées.
- o Pourcentage de projets surveillés et examinés.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Science et technologie propre » contribue également à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- o **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.

Cette sous-activité contribue également à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation du changement climatique » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.
- o **1.1.26** - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.
- o **1.1.27** - Utiliser le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) pour mener des activités de recherche et développement sur les technologies énergétiques qui réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- o **1.1.28** - Utiliser le Fonds pour l'énergie propre afin d'effectuer la transition du secteur de l'énergie en élaborant et en présentant de nouvelles technologies qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre (GES).
- o **1.1.37** - Entreprendre la recherche et le développement, ainsi que le déploiement de nouvelles technologies pour réduire les gaz à effet de serre (GES).

Initiative d'exploitation minière écologique	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.1	Initiative d'exploitation minière écologique

Description

Compte tenu de la nécessité de trouver des solutions technologiques innovantes pour faire progresser l'exploitation minière durable, « l'Initiative d'exploitation minière écologique (IEME) » (AAP 2.2.1) a été lancée en 2009 à titre de mesure proactive pour améliorer la performance environnementale de l'exploitation minière au Canada. L'IEME vise à trouver de nouveaux moyens d'éliminer les déchets, de réduire la consommation d'eau et de protéger la qualité de l'air à toutes les étapes du cycle minier.

À titre d'exemple, RNCAN a collaboré avec le fabricant canadien d'équipement minier, Mining Technologies International, afin de mettre au point le premier véhicule hybride au monde destiné à l'exploitation minière. La chargeuse-navette diesel-électrique ainsi développée a eu d'importantes répercussions positives sur la viabilité économique et la compétitivité de l'exploitation minière souterraine, les coûts énergétiques de la ventilation et la santé des travailleurs dans les mines. Les activités prévues pour les trois prochaines années perfectionneront ce prototype unique au monde afin de créer un modèle précommercial de la chargeuse-navette.

Lien avec la cible SFDD

Pour prolonger la durée de vie d'une mine, il faut souvent extraire encore plus creux. La ventilation, qui consomme beaucoup d'énergie, représente un des coûts d'exploitation les plus importants, autant dans les mines à grande profondeur que dans les mines peu profondes. Étant donné que le moteur brûle toujours son carburant dans des conditions idéales et que des piles alimentent sa puissance maximale, la chargeuse-navette hybride gagne davantage en efficacité et rejette moins d'émissions que l'équipement ordinaire d'une taille comparable qui effectue les mêmes tâches. Par conséquent, le véhicule hybride utilise moins de carburant à base

de carbone et requiert moins de ventilation, de chauffage et de climatisation qui consomment beaucoup d'énergie pour assurer la même qualité de l'air pour les mineurs. La promotion de l'adoption de la chargeuse-navette dans le cadre de la sous-activité « Initiative d'exploitation minière écologique » contribue indirectement à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Exercice 2013-2014.

Indicateur

- Nombre de pièces d'équipement hybrides souterraines utilisées au Canada.

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Initiative d'exploitation minière écologique » contribue également à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation du changement climatique » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- **1.1.22** - Continuer de travailler avec les intervenants de l'industrie pour encourager et promouvoir l'adoption et l'adaptation de nouvelles technologies comme les technologies de l'information et des communications (TIC), la biotechnologie et les technologies d'énergie propre.

	Cible 2.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD Transport écologique
Polluants atmosphérique Réduire les polluants atmosphériques afin de maintenir ou d'améliorer la qualité de l'air au pays et atteindre les cibles fixées pour les émissions, qui sont en voie d'élaboration de concert avec les provinces et les intervenants.		2.1.27 Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES). (RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Efficacité énergétique et carburants de remplacement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.1	Énergie propre
Sous-activité 2.1.4		Efficacité énergétique et carburants de remplacement

Description

Le gouvernement du Canada a établi des cibles pour réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 17 % par rapport aux niveaux de 2005, d'ici 2020. Dans le cadre de la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » (AAP 2.1.4), RNCan compte améliorer l'efficacité énergétique et augmenter la production et l'utilisation de carburants de remplacement. Le gouvernement cible différents secteurs de l'économie au moyen de divers mécanismes d'intervention, notamment les incitatifs, les règlements, la recherche, la diffusion de l'information et la formation par l'entremise d'ateliers. Les initiatives relevant de cette sous-activité qui contribuent à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD comprennent la promotion de l'utilisation avisée de l'énergie et l'achat de technologies écologiques, et la diffusion d'information sur les carburants de remplacement. Dans le cadre de la sous-activité, une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Transport »** (AAP 2.1.4.5) : RNCan vise à augmenter le nombre de véhicules écoénergétiques sur le marché canadien, à influencer la demande des consommateurs pour ces véhicules et à influencer les tendances d'utilisation et d'entretien des véhicules. Cette sous-sous-activité vise le marché des véhicules motorisés canadien, les conducteurs et les opérateurs de parcs de véhicules commerciaux. RNCan utilise différents outils stratégiques pour atteindre cet objectif, dont la formation et la sensibilisation sur les véhicules écoénergétiques pour que les conducteurs comprennent les effets de leurs habitudes d'achat, d'opération et d'entretien.

Lien avec la cible

Des pratiques de conduite et des véhicules plus écologiques contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'autres polluants en diminuant la consommation de carburant. Par conséquent, la sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement », contribue indirectement à la cible 2.1 « Polluants atmosphériques » de la SFDD.

Attentes relatives au rendement non financier

Exercices 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.1.4.5)

Amélioration de l'efficacité énergétique dans tous les secteurs.

- Économie d'énergie (carburant).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Efficacité énergétique et carburants de remplacement » contribue également à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :


- **2.1.2** - Entreprendre des recherches scientifiques et présenter des rapports à l'appui des programmes de réglementation et d'autres programmes menés à bien, comprenant notamment l'analyse de données,

l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, y compris les évaluations technologiques, sociales et économiques.

- o **2.1.11** - Travailler à l'élaboration d'un règlement concernant l'efficacité énergétique pour les produits commerciaux et de consommation.
- o **2.1.16** - Les programmes financés par écoACTION sont destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et peuvent également contribuer, directement ou indirectement, à la réduction des émissions de polluants atmosphériques.

Cette sous-activité contribue également à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation du changement climatique » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.
- o **1.1.13** - Améliorer les règlements concernant l'efficacité énergétique des produits commerciaux et de consommation.
- o **1.1.26** - Offrir une aide financière et améliorer la capacité à réduire les gaz à effet de serre (GES) grâce à l'adoption de technologies et pratiques de réduction des émissions.
- o **1.1.40** - Offrir des programmes d'information et des outils de prise de décisions qui aideront les Canadiens à acheter, à conduire et à entretenir leurs véhicules d'une manière qui réduit la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre (GES).

	Cible 2.3 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Gestion des produits chimiques Réduire les risques pour les Canadiens et les répercussions sur l'environnement attribuables aux substances toxiques à la suite d'une réduction des concentrations dans l'environnement et d'exposition humaine à de telles substances.		2.3.6 Appliquer la notion de cycle de vie, la gestion durable des matières et la gestion écologiquement rationnelle des déchets dangereux dans le but de promouvoir la consommation durable et de minimiser les incidences des produits et déchets sur l'environnement et la santé humaine. (EC, RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante : Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.1	Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation

Description

Le secteur minier est hautement concurrentiel, intéresse de nombreux intervenants et relève de nombreuses compétences, d'où le besoin en matière d'information pour prendre des décisions éclairées. Dans le cadre de la sous-activité « Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation » (AAP 1.1.1), RNCan aide à coordonner le processus décisionnel des différents intervenants et administrations et à harmoniser leurs décisions, de manière à ce que le secteur demeure concurrentiel.

Dans le cadre de cette sous-activité, le programme de recyclage encourage et préconise le recyclage au Canada en fournissant de l'information sur le recyclage des métaux et des minéraux et le recyclage en général. RNCan fait la promotion du recyclage des déchets électroniques, notamment en encourageant les fabricants et les détaillants de produits électroniques à réfléchir au cycle de vie des matières premières, en contribuant à la gestion durable des éléments des terres rares dans les composantes électroniques et en faisant la promotion du recyclage comme une solution de remplacement écologique qui évite d'envoyer aux décharges des composantes, souvent dangereuses, de l'équipement électronique.

Le Programme de recyclage comprend une dimension importante qui vise à éduquer le public et l'industrie et à renforcer la capacité à réduire les émissions qui nuisent à la qualité de l'air ainsi que les émissions de GES. Au nombre des produits stratégiques qui découleront du programme comptent la Base de données canadienne sur le recyclage des métaux, une liste des entreprises canadiennes qui font le recyclage des métaux et des minéraux, et le Répertoire des activités de recyclage, qui offre une liste exhaustive de toutes les substances utiles recyclées au Canada et des renseignements sur le recyclage de ces substances. Actuellement, RNCan élabore une stratégie de recyclage qui vise à améliorer les pratiques de récupération du Canada. Ce travail, qui cible les secteurs institutionnels, commerciaux et industriels (ICI) de l'économie, comprend des projets ponctuels dont la conception permettra au gouvernement fédéral d'ajouter de la valeur aux efforts nationaux en matière de recyclage.

Lien avec la cible

Dans le cadre de cette sous-activité, les efforts qui s'inscrivent dans le programme de recyclage favorisent le recyclage en tant que substitution écologique à l'envoi à la décharge des composants souvent dangereux de l'équipement électronique. Les travaux afférents à la sous-activité « Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation » contribuent indirectement à la cible 2.3 de la SFDD « Gestion des produits chimiques ».

Attentes relatives au rendement non financier

Élaboration d'une stratégie de recyclage pour améliorer les pratiques de récupération partout au Canada en visant particulièrement les secteurs institutionnel, commercial et industriel (IC et I) de l'économie.

La stratégie de recyclage sera terminée à l'exercice 2011-2012

Autres liens avec la SFDD


La sous-activité « Marchés des minéraux et des métaux, investissement, innovation » contribue également à la cible 1.1 de la SFDD « Atténuation du changement climatique » au moyen d'une stratégie de mise en œuvre :

- o **1.1.29** - Financer des projets qui pourraient, entre autres, aider à optimiser l'utilisation des ressources, valoriser les ressources résiduelles, contribuer à l'éco-efficacité.

Cette sous-activité contribue également à la cible 2.1 de la SFDD « Polluants atmosphériques » au moyen d'une stratégie de mise en œuvre :

- o **2.1.17** - Financer des projets qui pourraient, entre autres, aider à optimiser l'utilisation des ressources, valoriser les ressources résiduelles, contribuer à l'éco-efficacité.

	Thème II de la SFDD – Maintenir la qualité et la disponibilité de l'eau
	Objectif 3 de la SFDD – Qualité de l'eau La qualité de l'eau est protégée et améliorée pour qu'elle soit propre, saine et sécuritaire pour tous les Canadiens et qu'elle soutienne des écosystèmes sains.

	Cible 3.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Qualité de l'eau douce Prendre les mesures fédérales afin de restaurer les utilisations bénéfiques dans les secteurs canadiens préoccupants dans les Grands Lacs d'ici 2020.		3.1.5 Accélérer le nettoyage des déchets radioactifs historiques dans la région de Port Hope, qui a été établi comme un secteur préoccupant par la Commission mixte internationale. (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Gestion des déchets radioactifs	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.4	Gestion des déchets radioactifs

Description

Dans le passé, les activités de l'industrie nucléaire et d'extraction de l'uranium n'étaient pas assujetties aux règlements modernes, et dans certains cas, cela s'est soldé par des déchets radioactifs ou des sites contaminés. S'il est impossible d'attribuer la responsabilité de ces matières au propriétaire original ou actuel, une intervention du gouvernement est nécessaire pour concevoir et mettre en place des mesures de gestion provisoires et à long terme. Au titre de la sous-activité « Gestion des déchets radioactifs » (AAP 2.2.4), RNCAN contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes qui visent à établir des solutions de gestion à long terme des déchets radioactifs dont le gouvernement fédéral est responsable. Dans le cadre de la sous-activité, une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- o **Sous-sous-activité « Déchets anciens »** (AAP 2.2.4.1) : RNCAN surveille la gestion des anciens déchets radioactifs de faible niveau, dont le financement et l'orientation stratégique, ce qui aide à réduire les risques pour la santé et la sécurité des Canadiens. En particulier, grâce à l'initiative de la région de Port Hope, le gouvernement du Canada donne suite à des solutions recommandées par la communauté quant à l'assainissement des sites contaminés et à la gestion sécuritaire à long terme de anciens déchets radioactifs de faible niveau dans la région de Port Hope.

Lien avec la cible

L'initiative de la région de Port Hope assainira le port de Port Hope et réduira le déversement d'eau contaminée dans le lac Ontario. Les travaux dans le cadre de la sous-sous-activité « Déchets anciens » de la sous-activité « Gestion des déchets radioactifs » contribue directement à la cible 3.1 de la SFDD « Qualité de l'eau douce ».

Attentes relatives au rendement non financier

Les résultats attendus et indicateurs ont une portée annuelle à moins d'indication contraire.

Résultats attendus et indicateurs (sous-sous-activité 2.2.4.1)

Les sites contaminés sont nettoyés.

- Respect des obligations de l'entente juridique.

Des installations de gestion des déchets adéquates sont établies.

- Observation des contrôles et permis institutionnels de la Commission canadienne de sûreté nucléaire à l'exercice 2011-2012.


Réalisations et indicateurs (sous-sous-activité 2.2.4.1)

Plan stratégique qui rassemblera tous les déchets anciens connus dans des installations de gestion à long terme.

- Progrès dans le nettoyage des sites et mise en œuvre d'une stratégie de gestion à long terme.

Concepts et approbations réglementaires détaillés.

- Permis émis (ne s'appliqueront plus après 2011-2012)

	Cible 3.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Qualité de l'eau douce Prendre les mesures fédérales afin de restaurer les utilisations bénéfiques dans les secteurs canadiens préoccupants dans les Grands Lacs d'ici 2020.		3.1.9 Gérer/atteindre les résultats pour les Grands Lacs à l'échelle fédérale et provinciale, entre le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario. (EC, RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Géosciences de l'environnement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.3	Géosciences de l'environnement

Description

Les gouvernements et l'industrie ont besoin de différentes évaluations fondées sur des connaissances solides en géoscience pour développer, surveiller et conserver la responsabilité quant aux ressources et évaluer les risques. Dans le cadre de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » (AAP 2.2.3), RNCan offre de l'expertise, des renseignements et des données à d'autres ministères et à l'industrie, ce qui permet de mieux comprendre les possibilités et les risques environnementaux, ce qui permet à son tour de développer et d'utiliser les ressources naturelles du Canada de façon respectueuse de l'environnement. Dans le cadre de la sous-activité, une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Géosciences des eaux souterraines »** (AAP 2.2.3.2) : les activités de cartographie et d'évaluation des aquifères de RNCan (en collaboration avec les provinces et territoires) appuient la prise de décisions éclairées sur des questions de gestion des eaux souterraines, comme la hausse des contraintes sur les sources d'eau liée à l'urbanisation, à l'expansion économique et aux demandes croissantes en matière d'énergie. La cartographie des principaux aquifères sous-tend le développement durable des ressources naturelles du Canada.

Lien avec la cible

Étant donné que presque un tiers des Canadiens et jusqu'à 80 % de la population rurale dépendent de l'eau souterraine en tant que source d'eau potable, le Canada s'en remet de plus en plus à cette source pour assurer une qualité de vie. Le gouvernement du Canada collabore avec l'Ontario et d'autres régions pour établir des normes et répondre aux besoins de cartographie et d'évaluation pour la région des Grands Lacs. Cette recherche scientifique contribuera à la gestion durable de cette grande région dont la population est élevée. La sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribue indirectement à la cible 3.1 de la SFDD « Qualité de l'eau douce ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.2.3)

Les travaux de géoscience de RNCan appuient le développement et la gestion des ressources de manière respectueuse pour l'environnement.

- Nombre de collectivités qui utilisent l'information de l'Inventaire national des eaux souterraines pour gérer l'eau souterraine et prendre des décisions connexes (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.2.3.2)

Les gouvernements et les décideurs sont mieux outillés pour gérer les ressources d'eau souterraine du Canada.

- Le réseau de l'Inventaire national des eaux souterraines est garni au moyen des données d'évaluation des aquifères les plus récentes (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Réalisation et indicateur (sous-sous-activité 2.2.3.2)

Des évaluations des aquifères sont menées.

- Nombre d'évaluations faites (signalées uniquement pour 2012-2013).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribue également à la Cible SFDD 4.1 « Gestion et utilisation des ressources en eau » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :


- **4.1.4** – Améliorer les connaissances, la nature, l'étendue, la disponibilité, l'utilisation sectorielle et les meilleures pratiques de gestion de l'eau comme la gestion intégrée des bassins versants pour les Canadiens.
- **4.1.5** – Fournir de l'information sur le Web et imprimée sur la science et les technologies de l'eau aux Canadiens d'une manière exhaustive et opportune pour favoriser des décisions responsables.
- **4.1.9** – Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des indicateurs de disponibilité de l'eau.
- **4.1.10** – Effectuer 15 évaluations pour les 30 aquifères régionaux essentiels du Canada et établir un inventaire national des eaux souterraines pour aider les Canadiens à mieux comprendre et à mieux gérer les ressources d'eaux souterraines.


Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.2 « Écosystèmes et habitats terrestres » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- **6.1.13** – Établir un nouveau parc national d'ici mars 2013; réaliser les évaluations de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux potentiels et un projet d'agrandissement.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.3 « Écosystèmes marins » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **6.3.1** – Élaborer un réseau fédéral-provincial-territorial d'aires marines protégées.
- **6.3.5** – Donner des avis aux décideurs sur les répercussions sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril et les risques écologiques que pourraient avoir certaines activités océanographiques hautement prioritaires.
- **6.3.8** – Réaliser des évaluations de faisabilité pour deux aires marines de conservation nationales potentielles.

	Thème II de la SFDD – Maintenir la qualité et la disponibilité de l’eau
	Objectif 4 de la SFDD – Disponibilité de l’eau Améliorer l’information pour que les Canadiens puissent gérer et utiliser les ressources en eau d’une manière qui cadre avec la durabilité de la ressource.

	Cible 4.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Gestion et utilisation des ressources en eau Promouvoir la conservation et l’utilisation avisée d’eau pour effectuer une réduction de 30 % ou une efficacité accrue dans l’utilisation de l’eau dans divers secteurs d’ici 2025 (d’après les niveaux d’utilisation de l’eau en 2009).		4.1.4 Améliorer les connaissances, la nature, l’étendue, la disponibilité, l’utilisation sectorielle et les meilleures pratiques de gestion de l’eau comme la gestion intégrée des bassins versants pour les Canadiens. (EC, RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Géosciences de l’environnement	Cette activité est emboîtée dans l’Architecture d’activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.3	Géosciences de l’environnement

Description

Les gouvernements et l’industrie ont besoin de différentes évaluations fondées sur des connaissances solides en géoscience pour développer, surveiller et conserver la responsabilité quant aux ressources et évaluer les risques. Dans le cadre de la sous-activité « Géosciences de l’environnement » (AAP 2.2.3), RNCan offre de l’expertise, des renseignements et des données à d’autres ministères et à l’industrie, ce qui permet de mieux comprendre les possibilités et les risques environnementaux, ce qui permet à son tour de développer et d’utiliser les ressources naturelles du Canada de façon respectueuse de l’environnement. Dans le cadre de la sous-activité, une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Géosciences des eaux souterraines »** (AAP 2.2.3.2) : les activités de cartographie et d’évaluation des aquifères de RNCan (en collaboration avec les provinces et territoires) appuient la prise de décisions éclairées sur des questions de gestion des eaux souterraines, comme la hausse des contraintes sur les sources d’eau liée à l’urbanisation, à l’expansion économique et aux demandes croissantes en matière d’énergie. La cartographie des principaux aquifères sous-tend le développement durable des ressources naturelles du Canada.

Lien avec la cible

Pour améliorer la connaissance de l’eau, de sa nature, de son étendue et de son approvisionnement, il faut une collaboration fédérale-provinciale-territoriale dans le domaine de la cartographie de l’aquifère et des normes et outils d’évaluation. Dans le cadre de la sous-sous-activité « Géoscience des eaux souterraines », RNCan établit des partenariats avec les provinces et territoires pour créer des normes de cartographie et d’évaluation de l’eau souterraine. Par conséquent, la sous-sous-activité « Géosciences des eaux souterraines » de la sous-activité

« Géosciences de l'environnement » contribue indirectement à la cible 4.1 de la SFDD « Gestion et utilisation des ressources en eau ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.2.3)

Les travaux de géoscience de RNCan appuient le développement et la gestion des ressources de manière respectueuse pour l'environnement.

- Nombre de collectivités qui utilisent l'information de l'Inventaire national des eaux souterraines pour gérer l'eau souterraine et prendre des décisions connexes (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.2.3.2)

Les gouvernements et les décideurs sont mieux outillés pour gérer les sources d'eau souterraine du Canada.

- Le réseau de l'Inventaire national des eaux souterraines est garni au moyen des données d'évaluation des aquifères les plus récentes (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Réalisation et indicateur (sous-sous-activité 2.2.3.2)

Des évaluations des aquifères sont menées.

- Nombre d'évaluations faites (signalées uniquement pour 2012-2013).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribue également à la Cible SFDD 4.1 « Gestion et utilisation des ressources en eau » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **4.1.5** - Fournir de l'information sur le Web et imprimée sur la science et les technologies de l'eau aux Canadiens d'une manière exhaustive et opportune pour favoriser des décisions responsables.
- **4.1.9** - Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des indicateurs de disponibilité de l'eau.
- **4.1.10** - Effectuer 15 évaluations pour les 30 aquifères régionaux essentiels du Canada et établir un inventaire national des eaux souterraines pour aider les Canadiens à mieux comprendre et à mieux gérer les ressources d'eaux souterraines.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 3.1 « Qualité de l'eau douce » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :


- **3.1.9** - Gérer/atteindre les résultats pour les Grands Lacs à l'échelle fédérale et provinciale, entre le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.2 « Écosystèmes et habitats terrestres » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- **6.1.13** - Établir un nouveau parc national d'ici mars 2013; réaliser les évaluations de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux potentiels et un projet d'agrandissement.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.3 « Écosystèmes marins » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **6.3.1** - Élaborer un réseau fédéral-provincial-territorial d'aires marines protégées.
- **6.3.5** - Donner des avis aux décideurs sur les répercussions sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril et les risques écologiques que pourraient avoir certaines activités océanographiques hautement prioritaires.
- **6.3.8** - Réaliser des évaluations de faisabilité pour deux aires marines de conservation nationales potentielles.

	Cible 4.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Gestion et utilisation des ressources en eau Promouvoir la conservation et l'utilisation avisée d'eau pour effectuer une réduction de 30 % ou une efficacité accrue dans l'utilisation de l'eau dans divers secteurs d'ici 2025 (d'après les niveaux d'utilisation de l'eau en 2009).		4.1.5 Fournir de l'information sur le Web et imprimée sur la science et les technologies de l'eau aux Canadiens d'une manière exhaustive et opportune pour favoriser des décisions responsables. (EC, RNCa)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCa qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Géosciences de l'environnement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCa de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.3	Géosciences de l'environnement

Description

Les gouvernements et l'industrie ont besoin de différentes évaluations fondées sur des connaissances solides en géoscience pour développer, surveiller et conserver la responsabilité quant aux ressources et évaluer les risques. Dans le cadre de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » (AAP 2.2.3), RNCa offre de l'expertise, des renseignements et des données à d'autres ministères et à l'industrie, ce qui permet de mieux comprendre les possibilités et les risques environnementaux, ce qui permet à son tour de développer et d'utiliser les ressources naturelles du Canada de façon respectueuse de l'environnement. Dans le cadre de la sous-activité, une sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Géosciences des eaux souterraines »** (AAP 2.2.3.2) : les activités de cartographie et d'évaluation des aquifères de RNCa (en collaboration avec les provinces et territoires) appuient la prise de décisions éclairées sur des questions de gestion des eaux souterraines, comme la hausse des contraintes sur les sources d'eau liée à l'urbanisation, à l'expansion économique et aux demandes croissantes en matière d'énergie. La cartographie des principaux aquifères sous-tend le développement durable des ressources naturelles du Canada.

Lien avec la cible

Dans le cadre de la sous-sous-activité « Géosciences des eaux souterraines », RNCa offre des rapports publics, un réseau national, des revues et d'autres renseignements géoscientifiques à divers ordres de gouvernement, dont des cartes, des normes et des évaluations, et ce, de façon exhaustive et au bon moment, pour appuyer la prise de décisions sur l'eau souterraine partout au Canada. Par conséquent, la sous-sous-activité « Géosciences des eaux souterraines » de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribue indirectement à la cible 4.1 de la SFDD « Gestion et utilisation des ressources en eau ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.2.3)

Les travaux de géoscience de RNCa appuient le développement et la gestion des ressources de manière respectueuse pour l'environnement.

- Nombre de collectivités qui utilisent l'information de l'Inventaire national des eaux souterraines pour gérer l'eau souterraine et prendre des décisions connexes (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Résultat attendu et indicateur

Les gouvernements et les décideurs sont mieux outillés pour gérer les ressources d'eau souterraine du Canada.

- Le réseau de l'Inventaire national des eaux souterraines est garni au moyen des données d'évaluation des aquifères les plus récentes (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Réalisation et indicateur (sous-sous-activité 2.2.3.2)

Des évaluations des aquifères sont menées.

- o Nombre d'évaluations faites (signalées uniquement pour 2012-2013).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribue également à la Cible SFDD 4.1 « Gestion et utilisation des ressources en eau » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **4.1.4** - Améliorer les connaissances, la nature, l'étendue, la disponibilité, l'utilisation sectorielle et les meilleures pratiques de gestion de l'eau comme la gestion intégrée des bassins versants pour les Canadiens.
- o **4.1.9** - Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des indicateurs de disponibilité de l'eau.
- o **4.1.10** - Effectuer 15 évaluations pour les 30 aquifères régionaux essentiels du Canada et établir un inventaire national des eaux souterraines pour aider les Canadiens à mieux comprendre et à mieux gérer les ressources d'eaux souterraines.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 3.1 « Qualité de l'eau douce » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :


- o **3.1.9** - Gérer/atteindre les résultats pour les Grands Lacs à l'échelle fédérale et provinciale, entre le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.2 « Écosystèmes et habitats terrestres » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- o **6.1.13** - Établir un nouveau parc national d'ici mars 2013; réaliser les évaluations de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux potentiels et un projet d'agrandissement.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.3 « Écosystèmes marins » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **6.3.1** - Élaborer un réseau fédéral-provincial-territorial d'aires marines protégées.
- o **6.3.5** - Donner des avis aux décideurs sur les répercussions sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril et les risques écologiques que pourraient avoir certaines activités océanographiques hautement prioritaires.
- o **6.3.8** - Réaliser des évaluations de faisabilité pour deux aires marines de conservation nationales potentielles.

	Cible 4.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Gestion et utilisation des ressources en eau Promouvoir la conservation et l'utilisation avisée d'eau pour effectuer une réduction de 30 % ou une efficacité accrue dans l'utilisation de l'eau dans divers secteurs d'ici 2025 (d'après les niveaux d'utilisation de l'eau en 2009).		4.1.9 Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des indicateurs de disponibilité de l'eau. (SC, EC, RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Géosciences de l'environnement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.3	Géosciences de l'environnement

Description

Les gouvernements et l'industrie ont besoin de différentes évaluations fondées sur des connaissances solides en géoscience pour développer, surveiller et conserver la responsabilité quant aux ressources et évaluer les risques. Dans le cadre de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » (AAP 2.2.3), RNCan offre de l'expertise, des renseignements et des données à d'autres ministères et à l'industrie, ce qui permet de mieux comprendre les possibilités et les risques environnementaux, ce qui permet à son tour de développer et d'utiliser les ressources naturelles du Canada de façon respectueuse de l'environnement. Dans le cadre de la sous-activité, une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Géosciences des eaux souterraines »** (AAP 2.2.3.2) : les activités de cartographie et d'évaluation des aquifères de RNCan (en collaboration avec les provinces et territoires) appuient la prise de décisions éclairées sur des questions de gestion des eaux souterraines, comme la hausse des contraintes sur les sources d'eau liée à l'urbanisation, à l'expansion économique et aux demandes croissantes en matière d'énergie. La cartographie des principaux aquifères sous-tend le développement durable des ressources naturelles du Canada.

Lien avec la cible

Dans le cadre de la sous-sous-activité « Géosciences des eaux souterraines », RNCan travaille avec Santé Canada pour déterminer les renseignements de géoscience nécessaires relativement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'indicateurs de la disponibilité de l'eau. RNCan appuie ces efforts au moyen du réseau de l'Inventaire national des eaux souterraines et des travaux de cartographie et d'évaluation, ainsi que de normes communes pour les aquifères transfrontaliers du Canada. Par conséquent, la sous-sous-activité « Géosciences des eaux souterraines » de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribue indirectement à la cible 4.1 de la SFDD « Gestion et utilisation des ressources en eau ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateurs (sous-activité 2.2.3)

Les travaux de géoscience de RNCan appuient le développement et la gestion des ressources de manière respectueuse pour l'environnement.

- Pourcentage d'études de faisabilité pour des projets de développement majeurs réglementés par le gouvernement fédéral au moyen de la géoscience de RNCan (rapports annuels à compter de 2011-2012.)
- Nombre de citations sur la géoscience de RNCan dans des règlements ou politiques publics (rapports annuels à compter de 2011-2012).
- Nombre de collectivités qui utilisent l'information de l'Inventaire national des eaux souterraines pour gérer l'eau souterraine et prendre des décisions connexes (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.2.3.2)

Les gouvernements et les décideurs sont mieux outillés pour gérer les ressources d'eau souterraine du Canada.

- L'Inventaire national des eaux souterraines contiendra les données de cartographie et d'évaluation des aquifères dans les 12 mois après l'achèvement (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Réalisation et indicateur (sous-sous-activité 2.2.3.2)

Des évaluations des aquifères sont menées.

- Terminer et diffuser l'évaluation et la cartographie de 7 principaux aquifères canadiens sur 30 (signalées uniquement pour 2011-2012 et 2012-2013).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribue également à la Cible SFDD 4.1 « Gestion et utilisation des ressources en eau » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **4.1.4** - Améliorer les connaissances, la nature, l'étendue, la disponibilité, l'utilisation sectorielle et les meilleures pratiques de gestion de l'eau comme la gestion intégrée des bassins versants pour les Canadiens.
- **4.1.5** - Fournir de l'information sur le Web et imprimée sur la science et les technologies de l'eau aux Canadiens d'une manière exhaustive et opportune pour favoriser des décisions responsables.
- **4.1.10** - Effectuer 15 évaluations pour les 30 aquifères régionaux essentiels du Canada et établir un inventaire national des eaux souterraines pour aider les Canadiens à mieux comprendre et à mieux gérer les ressources d'eaux souterraines.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 3.1 « Qualité de l'eau douce » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :


- **3.1.9** - Gérer/atteindre les résultats pour les Grands Lacs à l'échelle fédérale et provinciale, entre le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.2 « Écosystèmes et habitats terrestres » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- **6.1.13** - Établir un nouveau parc national d'ici mars 2013; réaliser les évaluations de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux potentiels et un projet d'agrandissement.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.3 « Écosystèmes marins » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **6.3.1** - Élaborer un réseau fédéral-provincial-territorial d'aires marines protégées.
- **6.3.5** - Donner des avis aux décideurs sur les répercussions sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril et les risques écologiques que pourraient avoir certaines activités océanographiques hautement prioritaires.
- **6.3.8** - Réaliser des évaluations de faisabilité pour deux aires marines de conservation nationales potentielles.

	Cible 4.1 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Gestion et utilisation des ressources en eau Promouvoir la conservation et l'utilisation avisée d'eau pour effectuer une réduction de 30 % ou une efficacité accrue dans l'utilisation de l'eau dans divers secteurs d'ici 2025 (d'après les niveaux d'utilisation de l'eau en 2009).		4.1.10 Effectuer 15 évaluations pour les 30 aquifères régionaux essentiels du Canada et établir un inventaire national des eaux souterraines pour aider les Canadiens à mieux comprendre et à mieux gérer les ressources d'eaux souterraines. (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Géosciences de l'environnement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante : Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.3	Géosciences de l'environnement

Description

Les gouvernements et l'industrie ont besoin de différentes évaluations fondées sur des connaissances solides en géoscience pour développer, surveiller et conserver la responsabilité quant aux ressources et évaluer les risques. Dans le cadre de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » (AAP 2.2.3), RNCAN offre de l'expertise, des renseignements et des données à d'autres ministères et à l'industrie, ce qui permet de mieux comprendre les possibilités et les risques environnementaux, ce qui permet à son tour de développer et d'utiliser les ressources naturelles du Canada de façon respectueuse de l'environnement. Dans le cadre de la sous-activité, une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Géosciences des eaux souterraines »** (AAP 2.2.3.2) : les activités de cartographie et d'évaluation des aquifères de RNCAN (en collaboration avec les provinces et territoires) appuient la prise de décisions éclairées sur des questions de gestion des eaux souterraines, comme la hausse des contraintes sur les sources d'eau liée à l'urbanisation, à l'expansion économique et aux demandes croissantes en matière d'énergie. La cartographie des principaux aquifères sous-tend le développement durable des ressources naturelles du Canada.

Lien avec la cible

Pour améliorer la connaissance de l'eau, de sa nature, de son étendue et de son approvisionnement, il faut une collaboration fédérale-provinciale-territoriale dans le domaine de la cartographie de l'aquifère et des normes et outils d'évaluation. Dans le cadre de la sous-sous-activité « Géoscience des eaux souterraines », RNCAN mènera des activités de cartographie et d'évaluation dans 15 des principaux aquifères régionaux du Canada et mettra en place un inventaire national des eaux souterraines pour faciliter les activités de collaboration améliorer la connaissance et la gestion du Canada des sources d'eau souterraine. Par conséquent, la sous-sous-activité « Géosciences des eaux souterraines » de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribue indirectement à la cible 4.1 de la SFDD « Gestion et utilisation des ressources en eau ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.2.3)

Les travaux de géoscience de RNCAN appuient le développement et la gestion des ressources de manière respectueuse pour l'environnement.

- Nombre de collectivités qui utilisent l'information de l'Inventaire national des eaux souterraines pour gérer l'eau souterraine et prendre des décisions connexes (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.2.3.2)

Les gouvernements et les décideurs sont mieux outillés pour gérer les ressources d'eau souterraine du Canada.

- Le réseau de l'Inventaire national des eaux souterraines est garni au moyen des données d'évaluation des aquifères les plus récentes (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Réalisation et indicateur (sous-sous-activité 2.2.3.2)

Des évaluations des aquifères sont menées.

- Nombre d'évaluations faites (signalées uniquement pour 2012-2013).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Géosciences de l'environnement contribue également à la Cible SFDD 4.1 « Gestion et utilisation des ressources en eau » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **4.1.4** - Améliorer les connaissances, la nature, l'étendue, la disponibilité, l'utilisation sectorielle et les meilleures pratiques de gestion de l'eau comme la gestion intégrée des bassins versants pour les Canadiens.
- **4.1.5** - Fournir de l'information sur le Web et imprimée sur la science et les technologies de l'eau aux Canadiens d'une manière exhaustive et opportune pour favoriser des décisions responsables.
- **4.1.9** - Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des indicateurs de disponibilité de l'eau.

La sous-activité contribue également à la Cible SFDD 3.1 « Qualité de l'eau douce » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- **3.1.9** - Gérer/atteindre les résultats pour les Grands Lacs à l'échelle fédérale et provinciale, entre le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario.


La sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.2 « Écosystèmes et habitats terrestres » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- **6.1.13** - Établir un nouveau parc national d'ici mars 2013; réaliser les évaluations de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux potentiels et un projet d'agrandissement.

La sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.3 « Écosystèmes marins » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **6.3.1** - Élaborer un réseau fédéral-provincial-territorial d'aires marines protégées.
- **6.3.5** - Donner des avis aux décideurs sur les répercussions sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril et les risques écologiques que pourraient avoir certaines activités océanographiques hautement prioritaires.
- **6.3.8** - Réaliser des évaluations de faisabilité pour deux aires marines de conservation nationales potentielles.

	Thème III de la SFDD – Protéger la nature
	Objectif 6 de la SFDD – Conservation et protection des écosystèmes/des habitats Conserver des écosystèmes productifs et résilients ayant la capacité de se rétablir et de s'adapter; et protéger les zones de façon à ce qu'elles ne soient pas altérées pour les générations actuelles et futures.

	Cible 6.2 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Écosystèmes et habitats terrestres <u>Habitats protégés dans un parc</u> : Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique globale dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013.	6.1.13 Établir un nouveau parc national d'ici mars 2013; réaliser les évaluations de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux potentiels et un projet d'agrandissement. (PC, RNCAN)	

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

- Géosciences de l'environnement
- Information et support géographiques essentiels

Géosciences de l'environnement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante : Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.3	Géosciences de l'environnement

Description

Les gouvernements et l'industrie ont besoin de différentes évaluations fondées sur des connaissances solides en géoscience pour développer, surveiller et conserver la responsabilité quant aux ressources et évaluer les risques. Dans le cadre de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » (AAP 2.2.3), RNCAN offre de l'expertise, des renseignements et des données à d'autres ministères et à l'industrie, ce qui permet de mieux comprendre les possibilités et les risques environnementaux, ce qui permet à son tour de développer et d'utiliser les ressources naturelles du Canada de façon respectueuse de l'environnement. Dans le cadre de la sous-activité, une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Gérance de l'environnement »** (AAP 2.2.3.1) : Comme le requiert la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, RNCAN offre des renseignements et une expertise en géosciences pour les examens de projets qui sont soumis à une évaluation environnementale fédérale, dont une évaluation publique de sources de minéraux et d'énergie non renouvelable requise pour la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales protégées.

Lien avec la cible

Dans le cadre de la sous-sous-activité « Gérance de l'environnement », RNCAN offre son expertise, de l'information et des données à d'autres ministères, ce qui leur permet de bien comprendre les risques et possibilités environnementaux. Cela assure à son tour la responsabilité environnementale relativement aux parcs nationaux, aux aires protégées et à l'utilisation des ressources naturelles du Canada. Par conséquent, la sous-sous-activité « Gérance de l'environnement » de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribue indirectement à la cible 6.2 de la SFDD « Écosystèmes et habitats terrestres ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.2.3)

Les travaux de géoscience de RNCAN appuient le développement et la gestion des ressources de manière respectueuse pour l'environnement.

- Pourcentage d'études de faisabilité pour des projets de développement majeurs réglementés par le gouvernement fédéral au moyen de la géoscience de RNCAN (rapports annuels à compter de 2011-2012.)

Résultats attendus, réalisation et indicateurs (sous-sous-activité 2.2.3.1)

Des évaluations et des connaissances et de l'expertise scientifiques sont offertes sur demande aux gouvernements, aux organismes de réglementation et à l'industrie.

- Évaluations (dont les évaluations environnementales ou EE et les Évaluations des ressources minérales et énergétiques (ÉRME) sont mises en œuvre et offertes sur demande aux gouvernements et à l'industrie (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Des Évaluations des ressources minérales et énergétiques sont produites.

- Les ÉRME sont produites à temps (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Géosciences de l'environnement contribue également à la Cible SFDD 3.1 « Qualité de l'eau douce » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- 3.1.9 - Gérer/atteindre les résultats pour les Grands Lacs à l'échelle fédérale et provinciale, entre le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 4.1 « Gestion et utilisation des ressources en eau » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- 4.1.4 - Améliorer les connaissances, la nature, l'étendue, la disponibilité, l'utilisation sectorielle et les meilleures pratiques de gestion de l'eau comme la gestion intégrée des bassins versants pour les Canadiens.
- 4.1.5 - Fournir de l'information sur le Web et imprimée sur la science et les technologies de l'eau aux Canadiens d'une manière exhaustive et opportune pour favoriser des décisions responsables.
- 4.1.9 - Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des indicateurs de disponibilité de l'eau.
- 4.1.10 - Effectuer 15 évaluations pour les 30 aquifères régionaux essentiels du Canada et établir un inventaire national des eaux souterraines pour aider les Canadiens à mieux comprendre et à mieux gérer les ressources d'eaux souterraines.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.3 « Écosystèmes marins » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- 6.3.1 - Élaborer un réseau fédéral-provincial-territorial d'aires marines protégées.
- 6.3.5 - Donner des avis aux décideurs sur les répercussions sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril et les risques écologiques que pourraient avoir certaines activités océanographiques hautement prioritaires.
- 6.3.8 - Réaliser des évaluations de faisabilité pour deux aires marines de conservation nationales potentielles.

Information et support géographiques essentiels	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 3 « Sûreté, sécurité et intendance »	
	Activité de programme 3.2	Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes
	Sous-activité 3.2.1	Information et support géographiques essentiels

Description

Des connaissances et des données géographiques fondées sur des preuves sont essentielles pour gouverner le pays et faciliter la mise en valeur de ses ressources naturelles. Par exemple, sans ces connaissances, les frontières ne pourraient être déterminées, la gestion et l'aménagement rigoureux des terres seraient impossibles, et les droits souverains ne pourraient être assurés.

Dans le cadre de la sous-activité « Information et support géographiques essentiels » (AAP 3.2.1), RNCAN fournit des données géographiques essentiels et autres produits dérivés au secteur public et privé canadiens, à l'appui de la prise de décisions liées à des activités économiques, environnementales et sociales déterminantes. Grâce à ces connaissances, RNCAN intervient en faveur de l'engagement et des obligations du Canada en ce qui

concerne les frontières juridiques, fait part de ses connaissances à l'échelle internationale et sous-tend les activités scientifiques dans l'Arctique canadien. Dans le cadre de la sous-activité « Information et support géographiques essentiels », une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Observation de la Terre »** (AAP 3.2.1.3). RNCAN fournit des données/produits dérivés, notamment des coordonnées géographiques et des données satellite aux ministères fédéraux, et aux secteurs public et privé du Canada dans des domaines tels que le développement durable des ressources, la gestion de l'utilisation des terres, les incendies de forêt et la surveillance du climat.

Lien avec la cible

Dans le cadre de la sous-sous-activité « Observation de la Terre », RNCAN offre des points de référence géodésiques faisant autorité, ce qui permet la mesure, la démarcation et l'approbation justes de frontières. Ces renseignements servent aussi à maintenir les frontières et à protéger les parcs nationaux. Par conséquent, la sous-sous-activité « Observation de la Terre » de la sous-activité « Information et support géographiques essentiels » contribue indirectement à la cible 6.2 de la SFDD « Écosystèmes et habitats terrestres ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 3.2.1)

Des renseignements géographiques et géodésiques sont utilisés dans les discussions des secteurs privé et public sur des questions de gouvernance (aménagement du territoire, frontières, etc.) et le développement économique des ressources naturelles.

- Documents de planification publics qui contiennent des renseignements géographiques et (ou) de géoscience conçus par le programme (rapports annuels à partir de 2011-2012).

Résultat attendu et indicateurs (sous-sous-activité 3.2.1.3)

Les gouvernements, l'industrie et les Canadiens ont accès à des applications d'imagerie de télédétection et à des points de référence géodésiques aux fins d'applications des technologies.

- Augmentation du pourcentage et du nombre de téléchargements d'images de satellite (rapports annuels à partir de 2011-2012).
- Augmentation du pourcentage et du nombre de demandes de données des points de référence géodésiques (rapports annuels à partir de 2011-2012).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Information et support géographiques essentiels contribue également à la Cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.

La sous-stratégie contribue également à la Cible SFDD 6.4 « Gestion des menaces pour les écosystèmes » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- **6.4.1** - Assumer les responsabilités fédérales en matière de prévention, de détection, d'intervention et de gestion rapides relativement aux espèces exotiques envahissantes. Les activités clés sont liées à la gouvernance (notamment la législation et la réglementation concernant la coopération internationale, les sciences et la technologie, l'analyse des risques, la gestion et le partage de l'information, la promotion du rendement, les mesures de gestion et d'atténuation).

	Cible 6.3 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Écosystèmes marins Améliorer la conservation des zones océaniques et des écosystèmes marins d'ici 2012.		6.3.1 Élaboré un réseau fédéral-provincial-territorial d'aires marines protégées. (MPO, RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Géosciences de l'environnement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.3	Géosciences de l'environnement

Description

Les gouvernements et l'industrie ont besoin de différentes évaluations fondées sur des connaissances solides en géoscience pour développer, surveiller et conserver la responsabilité quant aux ressources et évaluer les risques. Dans le cadre de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » (AAP 2.2.3), RNCAN offre de l'expertise, des renseignements et des données à d'autres ministères et à l'industrie, ce qui permet de mieux comprendre les possibilités et les risques environnementaux, ce qui permet à son tour de développer et d'utiliser les ressources naturelles du Canada de façon respectueuse de l'environnement. Dans le cadre de la sous-activité, une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Gérance de l'environnement »** (AAP 2.2.3.1) : Comme le requiert la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, RNCAN offre des renseignements et une expertise en géosciences pour les examens de projets qui sont soumis à une évaluation environnementale fédérale, dont une évaluation publique de sources de minéraux et d'énergie non renouvelable requise pour la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales protégées.

Lien avec la cible

L'information et l'expertise en géosciences sont nécessaires pour examiner et évaluer le potentiel des ressources pour l'établissement d'aires marines protégées. La collaboration entre les gouvernements fédéraux-provinciaux-territoriaux pour créer un réseau d'aires marines protégées facilitera la prise de décisions et la conservation des océans et des écosystèmes marins du Canada. Par conséquent, les efforts de RNCAN qui s'inscrivent dans la sous-sous-activité « Gérance de l'environnement » de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribuent indirectement à la cible 6.3 de la SFDD « Écosystèmes marins ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.2.3)

Les travaux de géoscience de RNCAN appuient le développement et la gestion des ressources de manière respectueuse pour l'environnement.

- Pourcentage d'études de faisabilité pour des projets de développement majeurs réglementés par le gouvernement fédéral s'appuyant de la géoscience de RNCAN (rapports annuels à compter de 2011-2012.)

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.2.3.1)

Des évaluations et des connaissances et de l'expertise scientifiques sont offertes sur demande aux gouvernements, aux organismes de réglementation et à l'industrie.

- Évaluations (dont les évaluations environnementales ou EE et les Évaluations des ressources minérales et énergétiques (ÉRME) sont mises en œuvre et offertes sur demande aux gouvernements et à l'industrie (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribue également à la Cible SFDD 6.3 « Écosystèmes marins » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **6.3.5** - Donner des avis aux décideurs sur les répercussions sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril et les risques écologiques que pourraient avoir certaines activités océanographiques hautement prioritaires.
- o **6.3.8** - Réaliser des évaluations de faisabilité pour deux aires marines de conservation nationales potentielles.

La sous-activité contribue également à la Cible SFDD 3.1 « Qualité de l'eau douce » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :


- o **3.1.9** - Gérer/atteindre les résultats pour les Grands Lacs à l'échelle fédérale et provinciale, entre le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario.

La sous-activité contribue également à la Cible SFDD 4.1 « Gestion et utilisation des ressources en eau » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **4.1.4** - Améliorer les connaissances, la nature, l'étendue, la disponibilité, l'utilisation sectorielle et les meilleures pratiques de gestion de l'eau comme la gestion intégrée des bassins versants pour les Canadiens.
- o **4.1.5** - Fournir de l'information sur le Web et imprimée sur la science et les technologies de l'eau aux Canadiens d'une manière exhaustive et opportune pour favoriser des décisions responsables.
- o **4.1.9** - Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des indicateurs de disponibilité de l'eau.
- o **4.1.10** - Effectuer 15 évaluations pour les 30 aquifères régionaux essentiels du Canada et établir un inventaire national des eaux souterraines pour aider les Canadiens à mieux comprendre et à mieux gérer les ressources d'eaux souterraines.

La sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.2 « Écosystèmes et habitats terrestres » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- o **6.1.13** - Établir un nouveau parc national d'ici mars 2013; réaliser les évaluations de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux potentiels et un projet d'agrandissement.

	Cible 6.3 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Écosystèmes marins Améliorer la conservation des zones océaniques et des écosystèmes marins d'ici 2012.		6.3.5 Donner des avis décideurs sur les répercussions sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril et les risques écologiques que pourraient avoir certaines activités océanographiques hautement prioritaires. (MPO, EC, RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Géosciences de l'environnement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante :	
	Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.3	Géosciences de l'environnement

Description

Les gouvernements et l'industrie ont besoin de différentes évaluations fondées sur des connaissances solides en géoscience pour développer, surveiller et conserver les ressources et évaluer les risques. Dans le cadre de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » (AAP 2.2.3), RNCan offre de l'expertise, des renseignements et des données à d'autres ministères et à l'industrie, ce qui permet de mieux comprendre les possibilités et les risques environnementaux, ce qui permet à son tour de développer et d'utiliser les ressources naturelles du Canada de façon respectueuse de l'environnement. Dans le cadre de la sous-activité, une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Gérance de l'environnement »** (AAP 2.2.3.1) : Comme le requiert la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, RNCan offre des renseignements et une expertise en géosciences pour les examens de projets qui sont soumis à une évaluation environnementale fédérale, dont une évaluation publique de sources de minéraux et d'énergie non renouvelable requise pour la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales protégées.

La mise en œuvre de projets de façon durable et respectueuse de l'environnement requiert des connaissances approfondies des impacts potentiels du développement des ressources sur l'environnement. RNCan offre des recherches et évaluations scientifiques en tant que fondement aux processus de prise de décisions et d'approbation pour la conception de projets et l'élaboration de stratégies d'atténuation dans les projets existants. Cela comprend des évaluations environnementales au besoin en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et en réponse aux obligations qui visent tous les projets de contrôle fédéral, comme les carrières, les projets en eaux profondes et les pipelines, qui doivent être respectées avant que le projet ne soit approuvé.

Lien avec la cible

L'information en géosciences sert à faire connaître les impacts environnementaux et les risques écologiques pour mettre en place des projets réglementés par le gouvernement fédéral, comme l'approbation de projets en eaux profondes et d'installation de pipelines, dans le cadre de la conservation des écosystèmes et des habitats. Par conséquent, les efforts de RNCan qui s'inscrivent dans la sous-sous-activité « Gérance de l'environnement » de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribuent indirectement à la cible 6.3 de la SFDD « Écosystèmes marins ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.2.3)

Les travaux de géoscience de RNCan appuient le développement et la gestion des ressources de manière respectueuse pour l'environnement.

- Pourcentage d'études de faisabilité pour des projets de développement majeurs réglementés par le gouvernement fédéral s'appuyant de la géoscience de RNCan (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.2.3.1)

Des évaluations et des connaissances et de l'expertise scientifiques sont offertes sur demande aux gouvernements, aux organismes de réglementation et à l'industrie.

- Évaluations (dont les évaluations environnementales ou EE et les Évaluations des ressources minérales et énergétiques (ÉRME) sont mises en œuvre et offertes sur demande aux gouvernements et à l'industrie (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribue également à la Cible SFDD 6.3 « Écosystèmes marins » au moyen des deux stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **6.3.1** - Élaborer un réseau fédéral-provincial-territorial d'aires marines protégées.
- **6.3.8** - Réaliser des évaluations de faisabilité pour deux aires marines de conservation nationales potentielles.

La sous-activité contribue également à la Cible SFDD 3.1 « Qualité de l'eau douce » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- **3.1.9** - Gérer/atteindre les résultats pour les Grands Lacs à l'échelle fédérale et provinciale, entre le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario.

La sous-activité contribue également à la Cible SFDD 4.1 « Gestion et utilisation des ressources en eau » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **4.1.4** - Améliorer les connaissances, la nature, l'étendue, la disponibilité, l'utilisation sectorielle et les meilleures pratiques de gestion de l'eau comme la gestion intégrée des bassins versants pour les Canadiens.
- **4.1.5** - Fournir de l'information sur le Web et imprimée sur la science et les technologies de l'eau aux Canadiens d'une manière exhaustive et opportune pour favoriser des décisions responsables.
- **4.1.9** - Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des indicateurs de disponibilité de l'eau.
- **4.1.10** - Effectuer 15 évaluations pour les 30 aquifères régionaux essentiels du Canada et établir un inventaire national des eaux souterraines pour aider les Canadiens à mieux comprendre et à mieux gérer les ressources d'eaux souterraines.

La sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.2 « Écosystèmes et habitats terrestres » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- **6.1.13** - Établir un nouveau parc national d'ici mars 2013; réaliser les évaluations de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux potentiels et un projet d'agrandissement.

	Cible 6.3 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Écosystèmes marins Améliorer la conservation des zones océaniques et des écosystèmes marins d'ici 2012.		6.3.8 Réaliser des évaluations de faisabilité pour deux aires marines de conservation nationales potentielles. (PC, RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Géosciences de l'environnement	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante : Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.3	Géosciences de l'environnement

Description

Les gouvernements et l'industrie ont besoin de différentes évaluations fondées sur des connaissances solides en géoscience pour développer, surveiller et conserver les ressources et évaluer les risques. Dans le cadre de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » (AAP 2.2.3), RNCAN offre de l'expertise, des renseignements et des données à d'autres ministères et à l'industrie, ce qui permet de mieux comprendre les possibilités et les risques environnementaux, ce qui permet à son tour de développer et d'utiliser les ressources naturelles du Canada de façon respectueuse de l'environnement. Dans le cadre de la sous-activité, une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Gérance de l'environnement »** (AAP 2.2.3.1) : Comme le requiert la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, RNCAN offre des renseignements et une expertise en géosciences pour les examens de projets qui sont soumis à une évaluation environnementale fédérale, dont une évaluation publique de sources de minéraux et d'énergie non renouvelable requise pour la création de parcs nationaux et d'aires marines nationales protégées.

Lien avec la cible

L'information et l'expertise en géosciences sont nécessaires pour examiner et évaluer le potentiel des ressources pour l'établissement d'aires marines protégées. L'utilisation de la recherche et de l'expertise scientifiques facilitera la prise de décisions et la conservation des océans et des écosystèmes marins du Canada. Par conséquent, les efforts de RNCAN qui s'inscrivent dans la sous-sous-activité « Gérance de l'environnement » de la sous-activité « Géosciences de l'environnement » contribuent indirectement à la cible 6.3 de la SFDD-Écosystèmes marins ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.2.3)

Les travaux de géoscience de RNCAN appuient le développement et la gestion des ressources de manière respectueuse pour l'environnement.

- Pourcentage d'études de faisabilité pour des projets de développement majeurs réglementés par le gouvernement fédéral s'appuyant de la géoscience de RNCAN (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 2.2.3.1)

Des évaluations et des connaissances et de l'expertise scientifiques sont offertes sur demande aux gouvernements, aux organismes de réglementation et à l'industrie.

- Évaluations (dont les évaluations environnementales ou EE et les Évaluations des ressources minérales et énergétiques (ÉRME) sont mises en œuvre et offertes sur demande aux gouvernements et à l'industrie (rapports annuels à compter de 2011-2012).

Autres liens avec la SFDD

La sous-activité « Géosciences de l'environnement contribue également à la Cible SFDD 6.3 « Écosystèmes marins » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **6.3.1** - Élaborer un réseau fédéral-provincial-territorial d'aires marines protégées.
- o **6.3.5** - Donner des avis aux décideurs sur les répercussions sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril et les risques écologiques que pourraient avoir certaines activités océanographiques hautement prioritaires.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 3.1 « Qualité de l'eau douce » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :


- o **3.1.9** - Gérer/atteindre les résultats pour les Grands Lacs à l'échelle fédérale et provinciale, entre le gouvernement du Canada et la province de l'Ontario.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 4.1 « Gestion et utilisation des ressources en eau » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- o **4.1.4** - Améliorer les connaissances, la nature, l'étendue, la disponibilité, l'utilisation sectorielle et les meilleures pratiques de gestion de l'eau comme la gestion intégrée des bassins versants pour les Canadiens.
- o **4.1.5** - Fournir de l'information sur le Web et imprimée sur la science et les technologies de l'eau aux Canadiens d'une manière exhaustive et opportune pour favoriser des décisions responsables.
- o **4.1.9** - Continuer d'élaborer et de mettre en œuvre des indicateurs de disponibilité de l'eau.
- o **4.1.10** - Effectuer 15 évaluations pour les 30 aquifères régionaux essentiels du Canada et établir un inventaire national des eaux souterraines pour aider les Canadiens à mieux comprendre et à mieux gérer les ressources d'eaux souterraines.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.2 « Écosystèmes et habitats terrestres » au moyen de la stratégie de mise en œuvre suivante :

- o **6.1.13** - Établir un nouveau parc national d'ici mars 2013; réaliser les évaluations de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux potentiels et un projet d'agrandissement.

	Cible 6.4 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Gestion des menaces pour les écosystèmes Les menaces posées par l'entrée au Canada de nouvelles espèces exotiques envahissantes sont comprises et réduites d'ici 2015.		6.4.1 Assumer les responsabilités fédérales en matière de prévention, de détection, d'intervention et de gestion rapides relativement aux espèces exotiques envahissantes. Les activités clés sont liées à la gouvernance (notamment la législation et la réglementation concernant la coopération internationale, les sciences et la technologie, l'analyse des risques, la gestion et le partage de l'information, la promotion du rendement, les mesures de gestion et d'atténuation). (EC, RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Information et support géographiques essentiels	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante : Résultat stratégique 3 « Sûreté, sécurité et intendance »	
	Activité de programme 3.2	Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes
	Sous-activité 3.2.1	Information et support géographiques essentiels

Description

Des connaissances et des données géographiques fondées sur des preuves sont essentielles pour gouverner le pays et faciliter la mise en valeur de ses ressources naturelles. Dans le cadre de la sous-activité « Information et support géographiques essentiels » (AAP 3.2.1), RNCan fournit des données géographiques essentielles et des produits dérivés au secteur public et privé canadiens, à l'appui de la prise de décisions liées à des activités économiques, environnementales et sociales déterminantes. Grâce à ces connaissances, RNCan intervient en faveur de l'engagement et des obligations du Canada en ce qui concerne les frontières juridiques, fait part de ses connaissances à l'échelle internationale et sous-tend les activités scientifiques dans l'Arctique canadien. Dans le cadre de la sous-activité « Information et support géographiques essentiels », une sous-sous-activité contribue elle aussi à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- **Sous-sous-activité « Observation de la Terre »** (AAP 3.2.1.3). En vertu de la *Loi régissant l'exploitation des systèmes de télédétection spatiale*, RNCan gère des initiatives stratégiques à l'appui de la télédétection spatiale, dont des stations terriennes et des systèmes de satellites pour recueillir, traiter et diffuser l'information de façon continue. Dans le cadre de cette sous-sous-activité, RNCan : a) offre des données et des produits dérivés aux ministères fédéraux et au public et au secteur privé canadien à l'appui de décisions dans des domaines comme le développement durable des ressources, la gestion de l'aménagement du territoire et la surveillance des incendies de forêt et du changement climatique et pour faire en sorte que les autorités canadiennes responsables de la préparation d'urgence puissent prendre des décisions éclairées; b) reçoit des données de satellites canadiens et internationaux et c) fournit des coordonnées géographiques de longitude, de latitude et de hauteur dans l'ensemble du pays.

Lien avec la cible

Ce programme offre des données de télédétection et des renseignements connexes aux décideurs, sous forme de renseignements sous-tendus de données, de technologies et d'applications spatiales, aériennes et d'imagerie par satellite calibrées et validées. Les travaux permettent d'obtenir les connaissances scientifiques essentielles pour cerner la défoliation par les insectes (superficie et gravité) et effectuer d'autres activités de surveillance, de cartographie et de gestion quant aux nouvelles espèces envahissantes qui donneront lieu à des activités de législation et de réglementation, d'analyse de risques et de gestion de l'information dans le but de réduire les impacts sur l'habitat canadien. Par conséquent, la sous-sous-activité « Observation de la Terre » de la sous-activité « Information et support géographiques essentiels » contribue indirectement à la cible 6.4 de la SFDD « Gestion des menaces pour les écosystèmes ».

Attentes relatives au rendement non financier

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 3.2.1)

Des renseignements géographiques et géodésiques sont utilisés dans les discussions du secteur privé et public sur des questions de gouvernance (aménagement du territoire, frontières, etc.) et le développement économique des ressources naturelles.

- Documents de planification publics qui contiennent des renseignements géographiques et (ou) de géoscience conçus par le programme (rapports annuels à partir de 2011-2012).

Résultat attendu et indicateur (sous-sous-activité 3.2.1.3)

Les gouvernements, l'industrie et les Canadiens ont accès à des applications d'imagerie de télédétection et à des points de référence géodésiques aux fins d'applications des technologies.

- Augmentation du pourcentage et du nombre de téléchargements d'images de satellite (rapports annuels à partir de 2011-2012).

Autres liens avec la SFDD


La sous-activité Information et support géographiques essentiels contribue également à la Cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **1.1.5** - Entreprendre et exécuter la recherche scientifique et la production de rapports à l'appui des programmes de réglementation, comprenant notamment l'analyse de données, l'élaboration de l'inventaire, la surveillance, la modélisation et l'évaluation de l'efficacité des efforts ainsi que la recherche sur les options, les coûts et les avantages, ainsi que les évaluations technologiques.

Cette sous-activité contribue également à la Cible SFDD 6.2 « Écosystèmes et habitats terrestres » au moyen des stratégies de mise en œuvre suivantes :

- **6.1.13** - Établir un nouveau parc national d'ici mars 2013; réaliser les évaluations de faisabilité pour cinq autres parcs nationaux potentiels et un projet d'agrandissement.

	Thème III de la SFDD – Protégée la nature
	Objectif 7 de la SFDD – Ressources biologiques Production et consommation durables des ressources biologiques en respectant les limites des écosystèmes.

	Cible 7.3 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Gestion durable des forêts Améliorer la gestion des écosystèmes forestiers du Canada grâce au développement et à la transmission des connaissances.		7.3.1 Programme forestier des Premières nations – appuyer les initiatives visant à renforcer les capacités des Premières nations de voir à la gestion durable des forêts des réserves et des autres forêts. (AINC, RNCan)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCan qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Partenariats communautaires axés sur la forêt	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCan de la façon suivante : Résultat stratégique 1 « Compétitivité économique »	
	Activité de programme 1.1	Possibilités économiques pour les ressources naturelles
	Sous-activité 1.1.5	Partenariats communautaires axés sur la forêt

Description

Le secteur forestier est une importante industrie dans de nombreuses régions du Canada et représente une importante source d'emplois dans près de 200 collectivités forestières réparties partout au pays. Devant des marchés affaiblis et une compétition mondiale accrue, les collectivités forestières peuvent profiter de la diffusion de connaissances et d'outils pour tirer parti des nouvelles occasions économiques. Dans le cadre de la sous-activité « Partenariats communautaires axés sur la forêt » (AAP 1.1.5), RNCan offre des contributions financières aux organisations partenaires des collectivités forestières à 11 sites forestiers communautaires différents et à des communautés autochtones de partout au Canada. Dans le cadre de la sous-activité, RNCan a mis en place deux programmes qui contribuent à la stratégie de mise en œuvre de la SFDD :

- Le Programme des collectivités forestières (PCF) appuie la recherche sur le développement durable des collectivités forestières et le développement, la diffusion et le transfert des connaissances sur le sujet.
- Le programme forestier des Premières nations (PFPN) aide les Premières nations du Canada à renforcer leur capacité de gestion durable des forêts.

Ces programmes ont pour objectif de veiller à ce que les collectivités forestières (Autochtones et non autochtones) aient les connaissances, les produits, les outils et la capacité nécessaires pour atteindre leurs objectifs en matière de gestion durable des forêts et puissent tirer profit des occasions qui se présentent dans le secteur forestier.

Lien avec la cible

L'élaboration et la diffusion de connaissances et d'information pour les collectivités forestières dans le cadre de la sous-activité « Partenariats communautaires axés sur la forêt » contribuent à l'amélioration de la gestion des forêts du Canada. Ces renseignements sont activement diffusés parmi une vaste gamme de collectivités forestières, sous la forme d'ateliers, de fiches de renseignements, de rapports annuels et d'outils Web. De plus,

au moyen de l'Inventaire forestier national et du Rapport sur l'état des forêts du Canada, RNCan est en mesure de transmettre des renseignements qui permettent au public de se renseigner sur les forêts du Canada. Par conséquent, les initiatives qui s'inscrivent dans la sous-activité « Partenariats communautaires axés sur la forêt » contribuent directement à la cible 7.3 de la SFDD « Gestion durable des forêts ».

Attentes relatives au rendement non financier

PFPN : des données sont recueillies tous les ans jusqu'au 31 mars 2011.

PCF : des données sont recueillies tous les ans jusqu'au 31 mars 2012.

Résultats attendus et indicateurs (sous-activité 1.1.5)

Produits de connaissance et outils liés aux occasions économiques dans les collectivités forestières

- Nombre de produits de connaissance consultés.


Investissements des partenaires des collectivités forestières.

- Ratio des fonds du programme exploités.

Réalisation et indicateur (sous-activité 1.1.5)

Produits de connaissance et outils pour les collectivités forestières.

- Nombre de produits de connaissance et d'outils conçus.

	Cible 7.3 de la SFDD	Stratégie de mise en œuvre de la SFDD
Gestion durable des forêts Améliorer la gestion des écosystèmes forestiers du Canada grâce au développement et à la transmission des connaissances.		7.3.2 Générer et diffuser des connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers. (RNCAN)

Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur les activités de RNCAN qui soutiennent cette stratégie de mise en œuvre :

Science des écosystèmes forestiers et son application	Cette activité est emboîtée dans l'Architecture d'activités de programme (AAP) de RNCAN de la façon suivante : Résultat stratégique 2 « Responsabilité environnementale »	
	Activité de programme 2.2	Gestion du risque lié aux écosystèmes
	Sous-activité 2.2.2	Science des écosystèmes forestiers et son application

Description

Le Canada a besoin de connaissances scientifiques pour gérer les risques, assurer des écosystèmes en santé et respecter les obligations et les priorités internationales. Dans le cadre de la sous-activité « Science des écosystèmes forestiers et son application » (AAP 2.2.2), RNCAN mène des recherches ainsi que des évaluations et vérifications nationales afin de créer, de synthétiser et d'intégrer les connaissances scientifiques sur les écosystèmes forestiers du Canada. Ces connaissances sont utilisées par les gouvernements, l'industrie et des organismes non gouvernementaux pour élaborer des pratiques et politiques d'aménagement forestier, et guident les ministères fédéraux dans l'élaboration de la position de négociation du Canada concernant des questions environnementales d'envergure internationale liées aux forêts.

Dans le cadre de cette sous-activité, RNCAN exploite six domaines de projet : la biodiversité, un réseau international de forêts modèles, la science du carbone, la remise en état des terres et la gestion de l'information nationale sur les forêts. Ces projets ont pour objectif premier de permettre au gouvernement fédéral, aux Canadiens et à leurs institutions d'avoir un fondement scientifique faisant autorité sur les écosystèmes forestiers à l'échelle nationale. Ces connaissances appuient et influencent les visées du gouvernement fédéral en matière de forêts.

Lien avec la cible

Les publications scientifiques examinées par les pairs au titre de la sous-activité « Science des écosystèmes forestiers et son application » contribuent à une meilleure gestion des forêts du Canada. Ces renseignements sont diffusés activement à de nombreux intervenants et prennent la forme d'ateliers, de fiches de renseignement et d'outils Web. De plus, au moyen de l'Inventaire forestier national et du Rapport sur l'état des forêts du Canada, RNCAN est en mesure de transmettre des renseignements qui permettent au public de se renseigner sur les forêts du Canada. Par conséquent, les initiatives qui s'inscrivent dans la sous-activité « Science des écosystèmes forestiers et son application » contribuent directement à la cible 7.3 de la SFDD « Gestion durable des forêts ».

Attentes relatives au rendement non financier

Les données sont recueillies et transmises annuellement, et le programme se prolonge jusqu'au 31 mars 2013.

Résultat attendu et indicateur (sous-activité 2.2.2)

Utilisation accrue des connaissances scientifiques.

- o Tendances dans l'utilisation des connaissances scientifiques.

Réalisation et indicateur (sous-activité 2.2.2)

Connaissance scientifique des écosystèmes forestiers du Canada.

- o Nombre d'activités de transfert des connaissances.

Autres liens avec la SFDD

Sous activité – Science des écosystèmes forestiers et son application contribue également à la Cible SFDD 1.1 « Atténuation des changements climatiques » au moyen de la Stratégie de mise en œuvre suivante :

- o **1.1.48.4** - Élaborer et soumettre un rapport annuel sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre (GES) et les tableaux uniformisés au Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) d'ici le 15 avril pour satisfaire aux exigences en matière de présentation de rapports de la Convention-cadre et du Protocole de Kyoto.
- o **1.1.54** - Appuyer l'élaboration et la fourniture de connaissances scientifiques, la modélisation, les données et les outils qui éclairent l'établissement des budgets pour le carbone forestier.

Section 4

**Initiatives de développement durable
de Ressources naturelles Canada
non couvertes par les thèmes I-III de la
Stratégie fédérale de développement durable**

Contexte

Le développement durable est la pierre angulaire du mandat de RNCan, et par conséquent, le Ministère conçoit ses initiatives pour réaliser la vision de RNCan qui « consiste à améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens en créant un avantage durable en matière de ressources ». De nombreuses activités et initiatives du Ministère contribuent clairement directement aux thèmes, aux objectifs et aux cibles de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD). Toutefois, toutes les activités ministérielles n'ont pu être intégrées au cadre des cibles décrit par la SFDD. La liste des initiatives contribuant au développement durable, mais qui n'ont pas été intégrées à la SFDD, est trop longue pour être présentée dans la présente section. Par conséquent, RNCan a choisi de mettre en valeur une de ces initiatives.

Alors que la sous-activité 2.2.2 de l'Architecture d'activités de programme RNCan « Initiative des mines vertes (IMV) » a été décrite et associée à deux Stratégies de mise en œuvre de la SFDD, le travail précis décrit dans ces cas (chargeuse-navette) est une petite composante récemment intégrée au cadre de l'IMV. RNCan aimerait saisir cette occasion pour préciser les détails de l'Initiative entière, car elle contribue aux piliers économiques et environnementaux du développement durable et appuie indirectement le pilier social.

Description – Initiative des mines vertes

Conscient de la nécessité de mettre en place des solutions technologiques novatrices pour développer l'exploitation minière durable, le gouvernement a lancé l'Initiative des mines vertes (IMV) en 2009 en guise d'effort proactif pour améliorer la performance environnementale de l'exploitation minière au Canada. L'IMV vise à trouver de nouveaux moyens d'éliminer les déchets, de réduire la consommation d'eau et de protéger la qualité de l'air à toutes les étapes du cycle de l'exploitation minière.

Les quatre piliers de l'Initiative des mines vertes sont les suivants:

- Réduction de l'empreinte écologique.
- Innovation en matière de gestion des déchets.
- Fermeture et réhabilitation des sites miniers.
- Gestion du risque lié aux écosystèmes.

L'IMV favorise le développement des connaissances et de l'innovation pour :

- Réduire le fardeau sur l'environnement pour les générations futures, qui peut découler de l'exploitation minière.
- Favoriser l'obtention de résultats économiques solides et socialement responsables qui aideront le secteur minier à appuyer la durabilité des collectivités.
- Soutenir l'efficacité des politiques et des règlements.
- Concevoir de l'équipement destiné à stimuler l'expertise en innovation et les exportations canadiennes.
- Tirer parti des occasions commerciales évidentes associées aux technologies.

Attentes relatives au rendement non financier

L'Initiative des mines vertes contribuera à l'amélioration de la performance environnementale du secteur minier par le biais du transfert des biens liés au savoir et des technologies environnementales. Voici les indicateurs de rendement :

- a. Nombre de publications sur la recherche-développement (examens semestriels et de fin d'exercice).
 - Cible : 20 publications (mars 2012).f
- b. Nombre de projets réalisés conjointement avec l'industrie et les intervenants du gouvernement (examens semestriels et de fin d'exercice).
 - Cible : 14 projets achevés (mars 2012).
- c. Nombre de technologies d'exploitation minière écologique transférées (5 ans)
 - Cible : 1 licence et/ou 1 brevet (mars 2012)

Contributions au développement durable

L'IMV concourt à la réalisation des grands thèmes environnementaux du gouvernement du Canada, comme la lutte contre les changements climatiques, la protection de la qualité de l'air, le maintien de la qualité de l'eau et la conservation de la nature. L'IMV adopte une approche axée sur le cycle de vie entier des activités d'exploitation minière écologique, de la conception à la fermeture d'un site minier. Tout en exploitant les minéraux et les métaux de façon économique, la vision à long terme est de ne laisser que de l'eau propre, des paysages restaurés et des écosystèmes sains.

La réduction de l'empreinte comprend des méthodes qui visent à réduire la production de résidus miniers dangereux pour l'environnement et dont la gestion est coûteuse. À l'heure actuelle, les LMSM de CANMET expérimentent des technologies de rupture du roc sans explosifs, destinées à réduire la quantité de résidus non nécessaires résultant de la rupture. Le chauffage électrique du filon produit un micro-stress qui fissure la roche, dont se détache le minerai en petites paillettes. C'est une solution prometteuse pour réduire la quantité de matière à remonter à la surface, à traiter et à éliminer dans l'environnement. Des économies d'énergie sont réalisées tant par la réduction de la quantité de roc minier manipulé, que par la diminution du traitement de ces stériles à la fin du cycle de vie économique de la mine.

Comme il est impossible d'éliminer tous les résidus miniers, les recherches menées dans le cadre de l'IMV visent à améliorer leur prise en charge et leur évacuation par diverses mesures de gestion, comme la prévention et le traitement des dommages causés par le drainage acide, la réduction minimale et le retraitement des déchets ainsi que la mise au point d'autres technologies d'évacuation des déchets. RNCAN fait aussi progresser les procédés sans aucun rejet en remettant en exploitation les déchets de matériaux existants pour en tirer des métaux et minéraux utiles. Un projet a permis de concevoir un procédé pour récupérer environ 80 % du zinc présent dans les boues de traitement des eaux, qui constituent les contaminants précipités présents dans les sédiments.

Pour comprendre les impacts environnementaux des résidus miniers, l'IMV étudie la toxicologie des métaux, les métaux dans les sols et les répercussions biologiques des déchets submergés. Ces études sont primordiales car, malgré une bonne compréhension de la chimie des déchets à l'heure actuelle, nous en savons moins sur les répercussions des déchets sur l'environnement, dont la flore et la faune.

L'IMV s'appuie aussi sur [l'Initiative nationale pour les mines orphelines ou abandonnées](#) pour veiller à ce que ces dernières ne laissent pas d'empreinte écologique. L'IMV explore des technologies pour la réhabilitation des sites miniers, la restauration de l'habitat, la remise en état écologique ainsi que l'adaptation aux changements climatiques par l'industrie minière.

Finalement, grâce au projet [Mines vertes – Énergie verte](#), une initiative multipartite lancée en 2007, RNCAN s'est penché sur le traitement des résidus miniers – dont l'acidification provoquée par l'exposition à l'oxygène et à l'eau empêche la croissance de la végétation. Les chercheurs ont trouvé que l'épandage de déchets organiques (provenant des municipalités et des usines de pâtes et papiers) sur d'anciens parcs de résidus a donné lieu à des sols viables pour la culture de végétaux comme le canola, le maïs et le soja destinés à la production de biocarburants.

Section 5

Thème IV de la SFDD – Réduire l’empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement



*Pour votre commodité, vous trouverez une copie du RPP 2011-2012 de RNCan
– Tableau supplémentaire sur l’Écologisation des opérations
gouvernementales (EOG) : planification du Ministère pour les cibles sous le
thème IV de la SFDD*

L'écologisation des opérations gouvernementales (EOG)

Objectif en matière de bâtiments écologiques

8.1 À compter du 1^{er} avril 2012, et conformément aux cadres stratégiques ministériels, les projets de construction et de construction à des fins de location et les projets de rénovations d'envergure atteindront un niveau de haute performance environnementale reconnu dans l'industrie¹.

Mesure de rendement	RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif		
Nombre de nouveaux projets de construction, de construction à des fins de location et de rénovations majeures réalisés au cours d'un exercice donné, conformément au cadre stratégique ministériel.	2011-2012 Aucun planifié	
Nombre de nouveaux projets de construction, de construction à des fins de location et de rénovations majeures ayant atteint un haut niveau de rendement en matière d'environnement reconnu dans l'industrie au cours d'un exercice donné, conformément au cadre stratégique ministériel.	2011-2012 Aucun planifié	
Existence d'un cadre stratégique.	2011-2012 Oui	

Stratégies/commentaires

L'initiative de réduction des émissions de carbone (REC) de RNCan, que le sous-ministre a approuvée en septembre 2010, constitue le cadre stratégique de RNCan. L'initiative de REC en est à l'étape de la mise en œuvre.

8.2 À compter du 1^{er} avril 2012, et conformément aux cadres stratégiques ministériels, la performance environnementale des bâtiments de la Couronne existants d'une superficie de plus de 1 000 m² sera évaluée à l'aide d'un outil d'évaluation reconnu dans l'industrie².

Mesure de rendement	RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif		
Nombre d'immeubles de plus de 1 000 m ² , conformément au cadre stratégique.	25	
Nombre d'immeubles de plus de 1 000 m ² évalués au moyen d'un outil d'évaluation reconnu par l'industrie, conformément au cadre	2011-2012 20%	

Existence d'un cadre stratégique.	Oui	
Stratégies/commentaires		
Niveau minimal d'évaluation : niveau 1 du programme BOMA BEST		
Seuil approprié (valeur monétaire ou surface de plancher) : 1 000 m ²		
Types d'immeubles applicables : Tous les immeubles de RNCAN de plus de 1 000 m ² , à l'exception des remises, des garages ou des entrepôts.		
Outil d'évaluation utilisé et reconnu par l'industrie : BOMA BEST		
Une installation, CanmetÉNERGIE Varennes (Québec), a été certifiée au niveau 3 du programme BOMA BEST en 2009.		
L'initiative de réduction des émissions de carbone (REC) de RNCAN, que le sous-ministre a approuvée en septembre 2010, constitue le cadre stratégique de RNCAN.		

8.3 À compter du 1^{er} avril 2012, et conformément aux cadres stratégiques ministériels, la performance environnementale des projets de nouveaux baux ou de renouvellements de baux portant sur une superficie de plus de 1 000 m², lorsque l'État est le principal locataire, sera évaluée à l'aide d'un outil d'évaluation reconnu dans l'industrie³.		
Mesure de rendement	RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif		
Nombre de projets de location ou de renouvellement des baux réalisés pour les immeubles de plus de 1 000 m ² pour l'exercice donné, conformément au cadre stratégique.	2011-2012 1	
Nombre de projets de location et de renouvellement des baux pour les immeubles de plus de 1 000 m ² ayant été évalués au moyen d'un outil d'évaluation reconnu par l'industrie pour l'exercice donné, conformément au cadre stratégique.	2011-2012 1	
Existence d'un cadre stratégique.	Oui	
Stratégies/commentaires		
Un immeuble de niveau LEED NC platine construit en 2010-2011 près de l'Université McMaster à la demande de RNCAN.		

8.4 À compter du 1^{er} avril 2012, et conformément aux cadres stratégiques ministériels, les projets d'aménagement et de réaménagement atteindront un niveau de haute performance environnementale reconnu dans l'industrie⁴.

Mesure de rendement	RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif		
Nombre de projets d'aménagement et de réaménagement réalisés pour l'exercice donné, conformément au cadre stratégique.	2011-2012 67	
Nombre de projets d'aménagement et de réaménagement ayant permis d'atteindre un haut niveau de rendement en matière d'environnement reconnu dans l'industrie au cours d'un exercice donné, conformément au cadre stratégique.	2011-2012 0	
Existence d'un cadre stratégique.	Oui	

Stratégies/commentaires

L'actuel Plan de gestion des immeubles triennal (PGI 2009-2012) indique des projets de réaménagement et d'aménagement. On prévoit qu'environ 22 % des 67 projets permettront d'améliorer la performance environnementale.

Objectif en matière d'émissions de gaz à effet de serre

8.5 Le gouvernement du Canada prendra des mesures maintenant pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de ses opérations, pour se conformer à la cible nationale de 17% sous les niveaux de 2005 d'ici 2020.

Mesure de rendement	RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif		
Objectif ministériel de réduction des GES : le pourcentage de réduction absolue des émissions de GES d'ici 2020-21 par rapport à l'exercice 2005-2006.	44 %	
Émissions de GES à l'exercice 2005-2006, en kilotonnes d'équivalent CO ₂ .	1.85	
Émissions de GES ministérielles à l'exercice financier donné, en kilotonnes d'équivalent CO ₂ .	EXERCICE 2011-2012	1.21
	EXERCICE 2012-2013	1.19
	EXERCICE 2013-2014	1.17

	EXERCICE 2014-2015	1.15	
	EXERCICE 2015-2016	1.13	
	EXERCICE 2016-2017	1.11	
	EXERCICE 2017-2018	1.09	
	EXERCICE 2018-2019	1.07	
	EXERCICE 2019-2020	1.05	
	EXERCICE 2020-2021	1.03	
Variation en pourcentage des émissions de GES ministérielles à la fin de l'exercice financier par rapport à l'exercice 2005- 2006.	EXERCICE 2011-2012	35 %	
	EXERCICE 2012-2013	36 %	
	EXERCICE 2013-2014	37 %	
	EXERCICE 2014-2015	38 %	
	EXERCICE 2015-2016	39 %	
	EXERCICE 2016-2017	40 %	
	EXERCICE 2017-2018	41 %	
	EXERCICE 2018-2019	42 %	
	EXERCICE 2019-2020	43 %	
	EXERCICE 2020-2021	44 %	

Stratégies/commentaires

Sources d'émissions de GES identifiées : Parc seulement.

D'autres indicateurs de performance, stratégies de réduction des émissions clés, plans de mise en œuvre, possibilités d'amélioration continue :

Modernisation du parc : Une baisse des paramètres de conservation du cycle de vie des véhicules existants permettra de réduire davantage la consommation d'essence, tout en réduisant les coûts globaux. Les nouveaux modèles de véhicules sont plus

écologiques en raison des progrès réalisés dans les technologies relatives aux véhicules.

Acquérir de nouveaux véhicules technologiques : on prévoit la production de véhicules hybrides rechargeables et électriques en 2011-2012. RNCan s'est engagé à être le premier ministre à ajouter ces types de véhicules évolués à son parc de véhicules.

Étendre un modèle de parc commun de véhicules dans l'ensemble du Ministère : RNCan continuera de chercher des occasions de permettre à un plus grand nombre d'employés d'accéder à son parc de véhicules par la mise en œuvre de parcs communs de véhicules, ce qui l'aidera à réduire davantage la taille globale de son inventaire de véhicules.

Objectif en matière d'équipement électronique et électrique (EEE) excédentaire

8.6 D'ici le 31 mars 2014, chaque ministère réutilisera ou recyclera tous les équipements électroniques et électriques excédentaires de façon écologique et sécuritaire.			
Mesure de rendement		RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif			
Existence d'un plan de mise en œuvre pour l'élimination de l'ensemble de l'équipement électronique et électrique généré par les ministères existant.		Oui. Sera complété d'ici le 31 août 2011	
Nombre total d'emplacements ministériels dont le plan de mise en œuvre relatif à l'équipement électronique et électrique a été entièrement mis en place à la fin de l'exercice donné, exprimé en pourcentage.	EXERCICE 2011-2012	100 %	
	EXERCICE 2012-2013	(100 %. Ceci sera complété lors de l'exercice 2011-2012)	
	EXERCICE 2013-2014	(100 %. Ceci sera complété lors de l'exercice 2011-2012)	
Stratégies/commentaires			
Définition de l'emplacement : comprend des installations de gestion de biens dans la RCN et les régions (16 installations)			

RNCan s'est assuré de respecter toutes les exigences énoncées dans la Directive sur l'aliénation du matériel en surplus du Conseil du Trésor, et expliquées à la section 3.4 du *Guide de gestion du matériel* du SCT.

Actuellement, RNCan dispose de ses déchets électroniques excédentaires par les trois moyens suivants :

1. Programme des ordinateurs pour les écoles [Industrie Canada] (30 %);
2. Direction de la disposition des biens de la Couronne [TPSGC] (20 %);
3. Programmes provinciaux de responsabilité élargie des producteurs (à certains endroits) (40 %).

Nous élaborons un Plan relatif aux déchets électroniques ministériels qui sera mis en œuvre d'ici l'été 2011. Conformément à ce plan, nous trierons nos déchets électroniques ministériels et mettrons également en œuvre un quatrième moyen d'aliénation :

4. Offre à commandes individuelle et ministérielle (OCIM*) pour le recyclage des déchets électroniques [TPSGC] (10 %)

* Pour le matériel non admissible aux trois autres moyens.

Objectif en matière de réduction des unités d'impression

8.7 D'ici le 31 mars 2013, chaque ministère atteindra un rapport moyen de 8 employés de bureau par unité d'impression. Les ministères appliqueront la cible lorsque le permettent les niveaux d'occupation des bâtiments, les facteurs de sécurité et la configuration des locaux.

Mesure de rendement		RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif			
Proportion d'unités d'impression par nombre d'employés de bureau ministériels pour l'exercice de référence 2010-2011, où le taux d'occupation des immeubles, les facteurs de sécurité et la configuration des locaux le permettent.		3:1	
Proportion d'unités d'impression par nombre d'employés de bureau ministériels à la fin de l'exercice donné, où le taux d'occupation des immeubles, les facteurs de sécurité et la configuration des locaux le permettent.	EXERCICE 2011-2012	5:1	
	EXERCICE 2012-2013	8:1	
	EXERCICE 2013-2014	10:1	

Stratégies/commentaires

Les chiffres relatifs aux unités d'impression ont été déterminés au moyen d'une combinaison de méthodes comprenant : l'outil Web JetAdmin, la découverte du

Bien que les taux d'occupation des immeubles et les considérations de sécurité soient des facteurs, la configuration de l'espace est peut-être le plus grand défi dans la distribution des unités d'impression ici, à RNCAN. Bon nombre des aires de travail sont des laboratoires situés dans des immeubles âgés qui présentent des problèmes d'accessibilité.

Le nombre d'employés a été déterminé au moyen de PeopleSoft et de notre annuaire du personnel et des services (APS).

Rôles et responsabilités : La STI du BSP est l'unité responsable de la distribution des imprimantes et est sur le point d'amorcer le processus de regroupement des imprimantes.

Bien que la mise en place d'une imprimante sera déterminée au cas par cas, certaines stratégies de réduction viseront l'utilisation accrue des imprimantes multifonctionnelles et l'utilisation moindre des imprimantes personnelles (locales).

Bien que la réduction des imprimantes ne signifie pas nécessairement la réduction de l'impression, on a évalué qu'un ratio de 6 : 1 comme objectif réduirait quand même la consommation d'électricité de 25 % et diminuerait de manière importante la quantité de déchets électroniques.

Objectif en matière de consommation de papier

8.8 D'ici le 31 mars 2014, chaque ministère réduira la consommation interne de papier par employé de bureau de 20 %. Chaque ministère établira des données de référence entre 2005-2006 et 2011-2012, et la portée applicable.

Mesure de rendement		RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif			
Nombre de feuilles de papier de bureau achetées ou consommées par employé de bureau durant l'année de base choisie, selon la portée établie par le ministère.			
Réduction (ou augmentation) cumulative en consommation de papier, en pourcentage, par rapport à l'exercice de référence choisi.	EXERCICE 2011-2012		
	EXERCICE 2012-2013		
	EXERCICE 2013-2014		

Stratégies/commentaires

RNCAN présentera un rapport sur cet objectif dans les prochains RPP/RMR.

Objectif par rapport aux réunions écologiques

8.9 D'ici le 31 mars 2012, chaque ministère adoptera un guide des réunions écologiques.		
Mesure de rendement	RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif		
Adoption d'un guide sur les réunions écologiques.		
Stratégies/commentaires		
RNCan présentera un rapport sur cet objectif dans les prochains RPP/RMR.		

Objectifs par rapport aux achats écologiques

8.10 À compter du 1^{er} avril 2011, chaque ministère établira au moins trois cibles selon les critères SMART pour les achats écologiques afin de réduire les incidences sur l'environnement.

D'ici le 31 mars 2014, tous les véhicules achetés annuellement auront la dimension appropriée en fonction des besoins et seront les véhicules les plus écoénergétiques de leur catégorie, définie dans le Guide de commandes des véhicules automobiles du gouvernement, ou il s'agira de véhicules utilisant des carburants de remplacement.		
Mesure de rendement	RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif		
D'ici le 31 mars 2014, tous les véhicules achetés annuellement auront la dimension appropriée en fonction des besoins et seront les véhicules les plus écoénergétiques de leur catégorie, définie dans le Guide de commandes des véhicules automobiles du gouvernement, ou il s'agira de véhicules utilisant des carburants de remplacement.	100 %	
Progrès accomplis par rapport à la mesure de rendement pour l'année fiscale donnée.	100 %	
Stratégies/commentaires		
La valeur des véhicules qui atteint l'objectif par rapport à la valeur totale de tous les véhicules du Ministère.		
Le nombre de véhicules qui atteint l'objectif par rapport au nombre total de véhicules du Ministère.		
Les véhicules de la haute direction pourraient faire partie des exceptions.		

Cet objectif exige la définition de critères servant à déterminer si le véhicule a la bonne dimension.

Il requiert la disponibilité de données sur le dénombrement des stocks / la gestion des biens aux fins de rapports, mais il n'exige pas la disponibilité des données sur les achats.

En établissant le pourcentage, il faut veiller à ce qu'il ne soit pas nécessaire d'aliéner le véhicule prématurément en vue d'atteindre l'objectif.

D'ici le 31 mars 2012, 90 % du matériel de TI acheté seront des modèles « privilégiés du point de vue environnemental » (tel qu'exigé selon un cycle de vie de quatre ans).

Mesure de rendement	RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif		
D'ici le 31 mars 2012, 90 % du matériel de TI acheté seront des modèles « privilégiés du point de vue environnemental » (tel qu'exigé selon un cycle de vie de quatre ans).	90 % (en 2011-2012)	
Progrès accomplis par rapport à la mesure de rendement pour l'année fiscale donnée.	80 %	

Stratégies/commentaires

Les DRV d'ordinateurs de l'an dernier ont été catégorisées « Or » par EPEAT et Energy Star.

Nous nous efforçons de poursuivre cette tendance avec les DRV d'ordinateurs de cette année et des années à venir. Selon un cycle de vie de quatre ans, tous les ordinateurs seront des modèles « privilégiés du point de vue de l'environnement » à la fin des quatre ans. Bien que nous ne puissions pas formuler de commentaires sur du matériel serveur en particulier, nous faisons de grands progrès en ce qui concerne la consolidation des serveurs.

La virtualisation nous permet de fixer des objectifs optimistes en matière d'écologisation.

D'ici le 31 mars 2012, tous les consommables et les fournisseurs d'imprimantes réseau utilisés offriront un service de collecte et de crédit, c.-à-d. le recyclage des cartouches d'encre.

Mesure de rendement	RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif		
D'ici le 31 mars 2012, tous les consommables et les fournisseurs d'imprimantes réseau utilisés offriront un service de collecte et de crédit, c.-à-d. le recyclage des cartouches d'encre.	100 %	

Progrès accomplis par rapport à la mesure de rendement pour l'année fiscale donnée.	100 %	
---	-------	--

Stratégies/commentaires

Nous recyclons actuellement la totalité des cartouches et nous continuerons de le faire. Toutefois, étant donné la diversité de notre environnement d'impression, les différentes régions et le nombre de fournisseurs, notre service de crédit est minimal. Plusieurs entreprises recyclent les cartouches (même celles provenant d'autres fournisseurs), mais n'offrent pas le service de crédit.

8.11 À compter du 1^{er} avril 2011, chaque ministère établira des cibles selon les critères SMART pour la formation, les évaluations de rendement des employés, et les processus et les mesures de contrôles en matière de gestion des achats, en ce qui concerne la prise de décisions relatives aux achats.

Formation pour les employés désignés : D'ici le 31 mars 2012, 50 % des membres du personnel responsable des achats dans les régions suivront une formation sur les achats écologiques.		
Mesure de rendement	RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif		
D'ici le 31 mars 2012, 50 % des membres du personnel responsable des achats dans les régions suivront une formation sur les achats écologiques.	50 % (en 2011-2012)	
Progrès accomplis par rapport à la mesure de rendement pour l'année fiscale donnée.	0 %	

Stratégies/commentaires

En quoi cet objectif de formation sur les achats écologiques autosélectionné respecte le principe SMART :

- i. Spécifique : renvoie à la nature/au type de formation et de public cible spécifiques
- ii. Mesurable : on peut obtenir l'information des dossiers du personnel responsable des achats dans les régions (lié aux RH). (Un certificat électronique est émis à la fin de la formation.)
- iii. Atteignable : formation conviviale : facilement accessible, c.-à-d. en ligne (en tout temps)
- iv. Réaliste : formation interne : cours sur les achats écologiques (C215) de l'École de la fonction publique du Canada
- v. Dans les délais appropriés (temps) : date établie pour l'atteinte de l'objectif, c.-à-d. 100 % (31 mars 2014)

Autres aspects en matière de rapports :

L'expérience de mise en œuvre de la formation sur les achats écologiques dans la RCN sera utilisée comme modèle à suivre pour la mise en œuvre de cette formation dans les régions.

Dans le cadre de l'examen de l'organisation régionale de RNCAN, un groupe de travail fonctionnel régional sur « les achats » a été créé et est présidé par le chef de fonction régional des achats. Le chef de fonction régional sera chargé d'assurer un suivi des progrès réalisés en ce qui concerne l'objectif de formation sur les achats écologiques.

Évaluation du rendement des employés pour les employés responsables de la gestion des achats et du matériel.

D'ici le 31 mars 2012, 50 % des Rapports de rétroaction sur le rendement des employés responsables des achats (RCN et régions) engloberont la contribution et l'appui aux objectifs relatifs à la politique sur les achats écologiques.

Mesure de rendement	RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif		
D'ici le 31 mars 2012, 50 % des Rapports de rétroaction sur le rendement des employés responsables des achats (RCN et régions) engloberont la contribution et l'appui aux objectifs relatifs à la politique sur les achats écologiques.	50 % (en 2011-2012)	
Progrès accomplis par rapport à la mesure de rendement pour l'année fiscale donnée.	0 %	

Stratégies/commentaires

En quoi cet objectif de formation sur les achats écologiques autosélectionné respecte le principe SMART :

- i. Spécifique : renvoie aux postes (employés autres que gestionnaires et chefs de fonction) et au domaine fonctionnel (achats) spécifiques
- ii. Mesurable : on peut obtenir l'information de notre module d'achats (par exemple, pour les transactions de services évaluées à moins de 5 000 \$, une liste de vérification obligatoire comprenant des facteurs environnementaux est remplie par le gestionnaire de CR)
- iii. Atteignable : la contribution et l'appui aux objectifs de la politique en matière d'achats écologiques seront examinés dans le cadre des évaluations annuelles (Rapports de rétroaction sur le rendement)
- iv. Réaliste : les facteurs environnementaux peuvent être appliqués à toutes les demandes d'achats (même s'ils sont de degrés différents* et assujettis aux précisions des clients)
* par exemple, dans une mesure moindre avec les services qu'avec les biens
- v. Dans les délais appropriés (temps) : date établie pour l'atteinte de l'objectif, c.-à-d. 100 % (31 mars 2014)

Les processus et les mesures de contrôle en matière de gestion des achats : D'ici le 31 mars 2012, l'initiative de consolidation des achats de services sans fil devra être mise en œuvre à 95 %.

Mesure de rendement	RPP	RMR
État d'avancement de l'objectif		
D'ici le 31 mars 2012, l'initiative de consolidation des achats de services sans fil devra être mise en œuvre à 95 %.	95 % (en 2011-2012)	
Progrès accomplis par rapport à la mesure de rendement pour l'année fiscale donnée.	90 %	

Stratégies/commentaires

En quoi cet objectif de formation sur les achats écologiques autosélectionnée < respecte le principe SMART :

- vi. Spécifique : renvoie à l'initiative (consolidation des services sans fil) et au domaine fonctionnel (achats) spécifiques
- vii. Mesurable : on peut obtenir l'information de notre module d'achats
- viii. Atteignable : l'étape du projet pilote (SGSI et un autre secteur) a été effectuée avec succès en 2009-2010. La mise en œuvre dans l'ensemble du Ministère était déjà commencée en avril 2010.
- ix. Réaliste : diminution du nombre de cartes d'achats utilisées seulement pour les achats/acquisitions de services sans fil (mène à une gestion plus efficace de l'utilisation des cartes d'achats)
- i. Dans les délais appropriés (temps) : date établie pour l'atteinte de l'objectif, c.-à-d. 100 % (31 mars 2014)

Remarques :

[1](#) Cela serait démontré par l'obtention de la cote LEED (NC) « Argent », la cote « 3 Globes » du programme Green Globes Design, ou l'équivalent.

[2](#) Parmi les outils d'évaluation, mentionnons : les normes BEST (Building Environmental Standards) de la Building Owners and Managers Association (BOMA), le programme Green Globes ou l'équivalent.

[3](#) Parmi les outils d'évaluation, mentionnons : les normes BEST (Building Environmental Standards) de la Building Owners and Managers Association (BOMA), la norme de location écologique internationale de la BOMA adaptée en conséquence, ou l'équivalent.

[4](#) Ce serait démontré par l'obtention de la cote « Argent » (CE) du programme LEED, de la cote « 3 Globes » (aménagement) du programme Green Globes, ou de l'équivalent.

[5](#) Par ailleurs, les ministères et les organismes qui sont sujets à la Politique d'achats écologiques et non à la *Loi fédérale sur le développement durable (LFDS)* peuvent suivre la démarche prévue par la Stratégie fédérale de développement durable pour les achats écologiques, en fixant des objectifs en matière d'achats écologiques, conformément aux objectifs inclus dans la partie « Objectifs par rapport aux achats écologiques » du tableau ci-haut.

Annexe - Liste des sigles des organismes fédéraux

Les sigles suivants sont utilisés dans les annexes 1 à 4 afin de préciser les organismes fédéraux qui ont ou partagent la responsabilité pour les stratégies de mise en œuvre déterminées à l'appui des cibles.

AAC : Agriculture et Agroalimentaire Canada

ACIA : Agence canadienne d'inspection des aliments

AINC : Affaires indiennes et du Nord Canada

APECA : Agence de promotion économique du Canada atlantique

CED : Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

DEO : Diversification de l'économie de l'Ouest

EC : Environnement Canada

FIN : Finances Canada

IC : Industrie Canada

MAECI : Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

MPO : Pêches et Océans Canada

PC : Parcs Canada

RHDCC : Ressources humaines et Développement des compétences Canada

RNCan : Ressources naturelles Canada

SC : Santé Canada

StatCan : Statistique Canada

TC : Transports Canada

TPSGC : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

